

SPORTS

Gilles Villeneuve au Temple de la Renommée

Le coureur automobile qui s'est tué en mai dernier reçoit cet honneur posthume.

Tabloïd sport, page 10

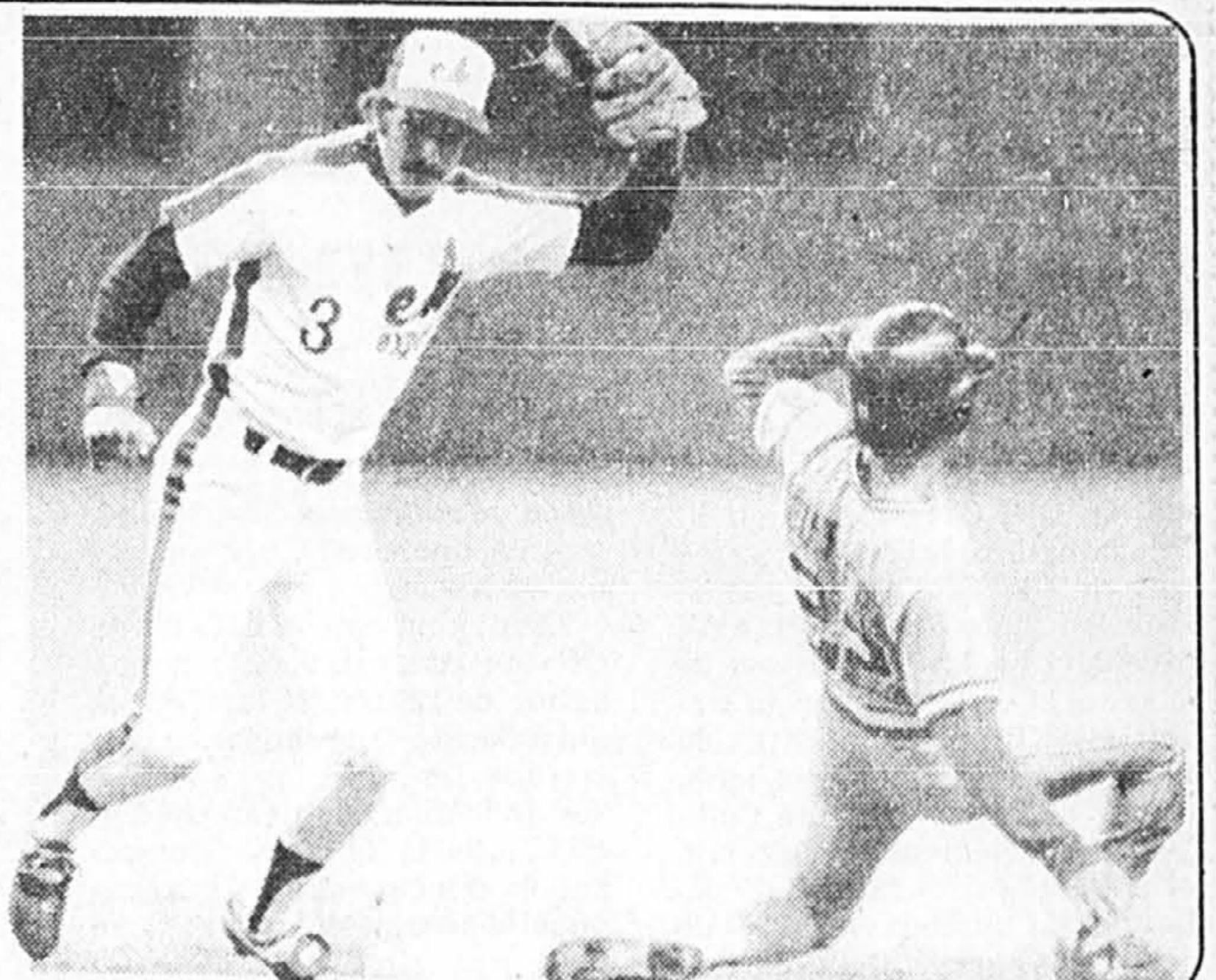


EXPOS 4 BRAVES 1 Rogers était à son meilleur

Steve Rogers a lancé un bon match, hier soir, et les Expos ont retrouvé le chemin de la victoire avec un gain de 4-1 devant les Braves d'Atlanta. Bryan Little (3), avec un triple de deux points, et Tim Wallach, avec un circuit en solo, l'ont appuyé à l'offensive.

Tabloïd sport, pages 2 et 3

photo Robert Nadon, LA PRESSE



la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

LA MÉTÉO: POSSIBILITÉ D'AVERSER, MIN: 4°, MAX: 10°.

DEMAIN: ENSOLEILLÉ, PASSAGES NUAGEUX. DÉTAILS PAGE A 2

Héritage

L'alimentation à bon compte

MONTREAL, JEUDI 5 MAI 1983, 99^e ANNEE, n° 104, 80 PAGES, 6 CAHIERS

35cents

HORS DE LA ZONE METROPOLITAINE 45c

EN VISITE AU CANADA DU 9 AU 19 SEPTEMBRE 1984

Le pape passera trois jours au Québec

«La visite de Jean-Paul II au Canada sera une occasion unique pour les catholiques de notre pays de célébrer leur foi autour de leur chef. Elle sera aussi une occasion unique

JULES BÉLIVEAU

qui leur sera offerte de prier et de réfléchir ensemble au cours d'une célébration avec le pape.»

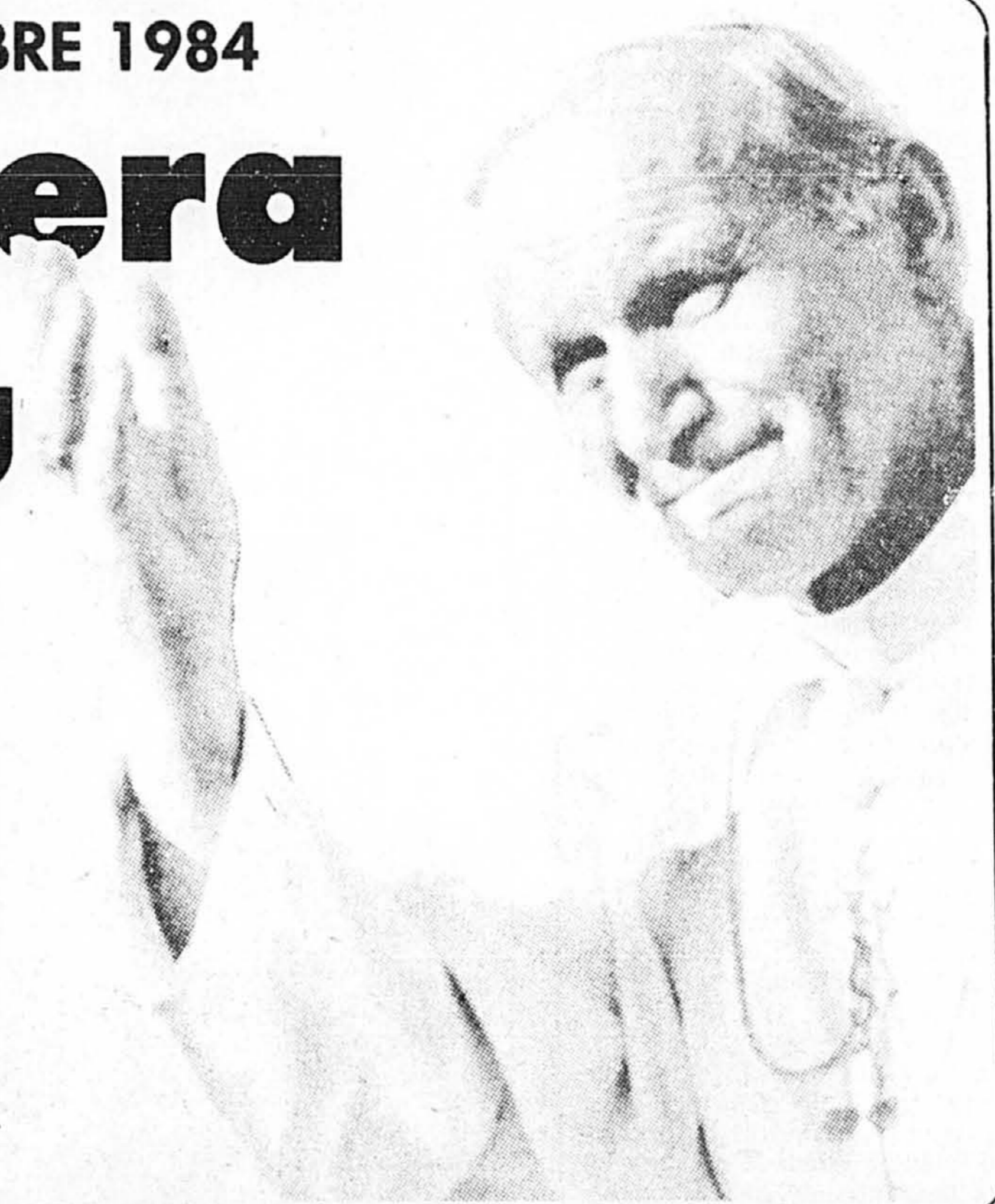
C'est en ces termes que le secrétaire général francophone de

la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), M. André Vallée, p.m.e., a présenté hier après-midi la visite de Jean-Paul II au Canada qui aura lieu du 9 au 19 septembre 1984.

Aucun détail officiel n'a encore été fourni sur l'itinéraire de la visite papale. Mais il est certain que le voyage comportera un séjour de trois jours au Québec, une journée et demie dans les provinces de l'Atlantique, deux jours dans l'Ouest canadien, une

journée et demie en Ontario et d'un jour et demi à deux jours dans la région de la capitale fédérale. La liste définitive des villes visitées sera publiée dans environ un mois. Le communiqué de presse émis par la CECC a toutefois indiqué: «Sans risque de se tromper, on peut toutefois affirmer que Jean-Paul II visitera les villes de Québec, de Montréal, d'Ottawa et de Toronto.»

voir PAPE en A 2



Montréal plantera 12 000 arbres

L'administration municipale de Montréal procède actuellement à la plantation de 4,000 arbres aux quatre coins de la ville. Cette première phase saisonnière sera suivie de plantations plus tardives englobant encore de 8,000 à 10,000 arbres au cours de l'année. En bordure des trottoirs où des grilles protectrices ont été posées, les espèces choisies sont les ormes de Sibérie, les microcouliers et les tilleuls à petites feuilles.

photo Paul-H. Talbot, LA PRESSE



TRANSPORT DES CÉRÉALES Pepin modifie sa politique

page C 1

DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE Accueil prudent à la proposition d'Andropov

Pour Reagan, la proposition soviétique est positive et encourageante. Le président américain promet de l'examiner «sérieusement». Même réaction dans les milieux européens de l'Otan. À Ottawa, le premier ministre Trudeau parle d'un «pas dans la bonne direction». Mais il ne croit pas qu'il faille pour autant renoncer dès maintenant au déploiement des missiles Pershing 2, en RFA, en décembre.

page A 9 et A 12

SOMMAIRE

Annonces classées.....C 2, D 11 à D 13, E 1 à E 4
Arts et spectacles.....B 1 à B 5
— Cinéma.....C 8
Décès, naissances, etc.....E 5
Économie.....C 1 à C 6
Êtes-vous observateur?.....E 2
FEUILLETON.....D 13
Horoscope.....E 3
Le monde.....A 12
Météo.....A 2
Mots croisés.....E 4
«Mot mystère».....E 4
Quoi faire aujourd'hui.....C 8
Télévision.....B 1
— Télé-câble.....B 1
Tribune libre.....A 7
Vivre aujourd'hui.....D 1 à D 7, D 9

TABLOÏD SPORTS

Bandes dessinées.....18
Mots croisés.....18

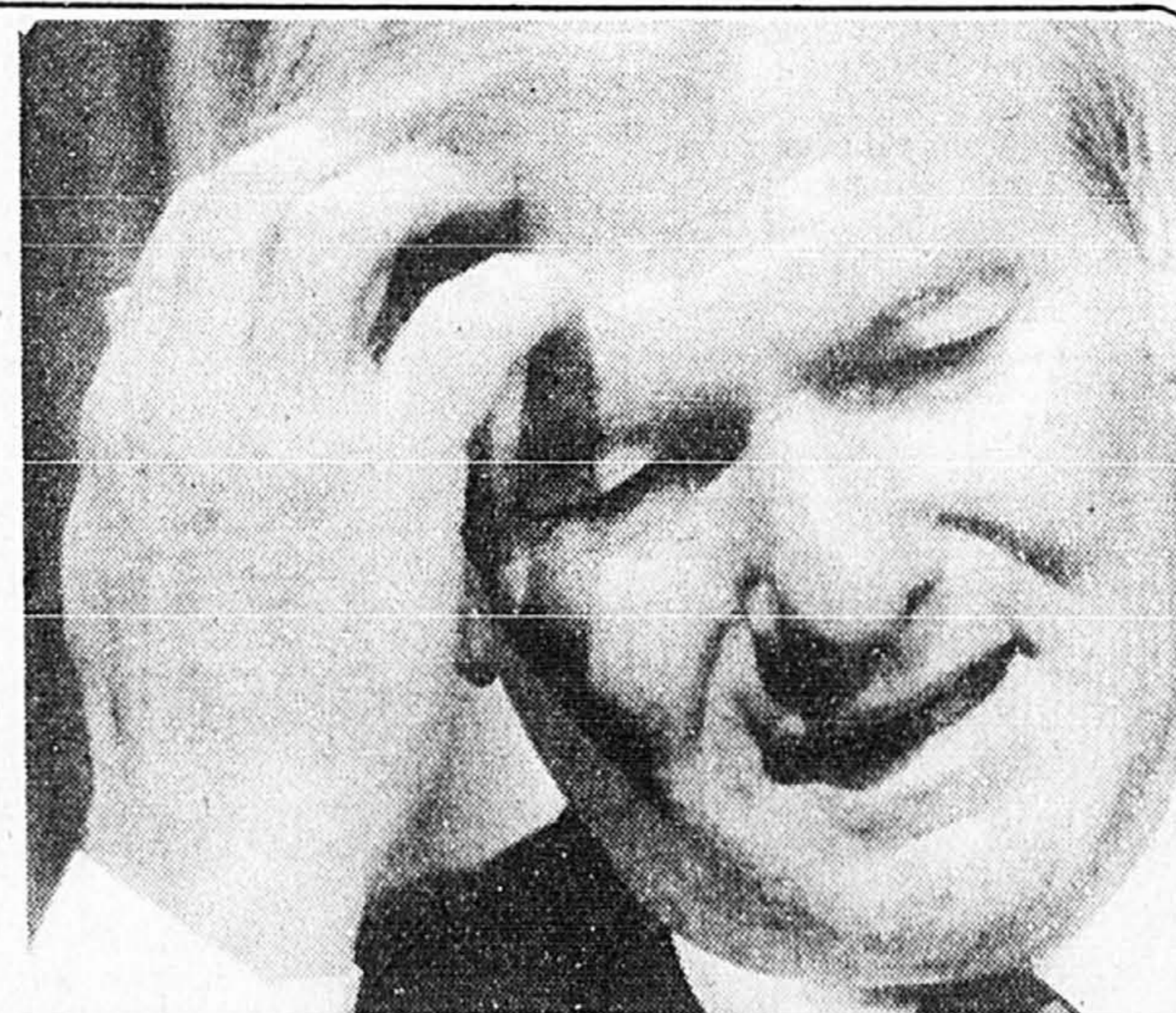
LEADERSHIP CONSERVATEUR

L'abstention de Davis provoque du soulagement

Après avoir laissé planer le doute sur ses intentions et s'être laissé courtiser, le premier ministre ontarien a fait savoir hier qu'il ne fera pas la course à la direction du Parti conservateur. Sans trop le laisser voir, les candidats Clark et Mulroney ont poussé un soupir de soulagement. D'autant plus, dans le cas de Mulroney, qu'un sondage Gallup indique que sa cote est à la hausse.

pages A 4 et A 8

photo UPC



AUJOURD'HUI

MILTON-PARC

Dans le quartier montréalais de Milton-Parc, 24 maisons de chambres vont échapper à la décrépidité ou à la transformation, et leurs chambreurs à l'expulsion.

page A 3

PARTIELLES

Les élections partielles dans Charlesbourg, Saguenay et Saint-Jacques se tiendront le 20 juin. La nouvelle a été annoncée par le premier ministre Lévesque, cinq jours avant la date limite permise.

page A 5

FRANCOPHONES

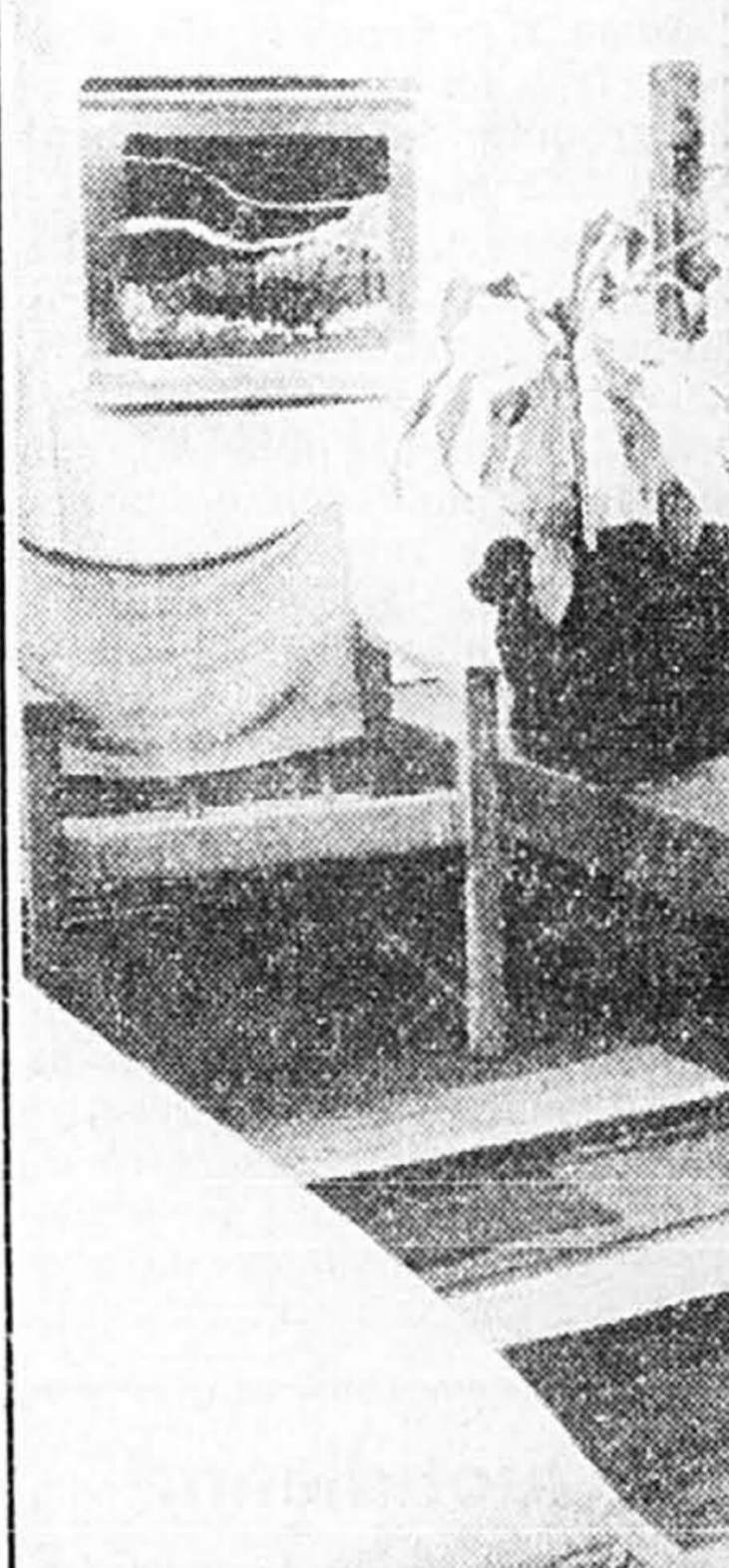
Si l'on en croit un sondage dont les conclusions viennent d'être publiées à Ottawa, les francophones hors Québec s'assimilent davantage lorsqu'ils s'instruisent et s'enrichissent.

page B 8

ÉDITORIAL

Le ministre fédéral des Finances a raison, selon Vincent Prince, de recommander à son homologue québécois de cesser de parler d'indépendance et de coopérer davantage avec Ottawa dans le domaine économique.

page A 6



DÉCORATION

La maison de Denis et Carole Laflamme, à Saint-Lambert, est le type parfait d'une maison aménagée par et pour ses occupants, en tenant compte de leurs besoins et de leurs occupations.

cahier D



Trust Royal #1

Services immobiliers

...parce que nous aidons plus de gens à vendre et à acheter plus de maisons que n'importe qui au Québec.

CSST : l'Opposition pourrait demander la tête de Sauvé

■ QUÉBEC—L'Opposition libérale a laissé entendre hier qu'elle exigera la démission du juge Robert Sauvé, président de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST), si le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, refuse de convoquer une Commission parlementaire spéciale afin d'étudier les raisons du déficit de \$57 millions en 1982 et de celui de \$80 millions appréhendé cette année.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

Les députés libéraux Michel Pagé et William Cusano s'inspirent d'un document interne de la CSST à l'effet que l'organisme dérogeait à ses propres normes d'indemnités ou soutenu que le Conseil d'administration devrait venir s'en expliquer au Parlement.

Ils s'en sont pris au ministre Fréchette l'accusant d'ignorance dans ce dossier pour avoir fait préparer par l'adjointe du président de la CSST, Mme Nicole Kerjean, une réponse à leurs questions.

Or, le député Pagé soutient que le ministre s'est trompé en disant en Chambre qu'il n'y avait pas de politique dérogatoire à la CSST alors qu'un procès-verbal daté du 19 avril 1982 laisse entendre le contraire.

En effet, lors d'une réunion avec des cadres, le vice-président de la CSST, M. Lionel Bernier, recommandait instamment de mettre fin à toutes les procédures expérimentales ou d'exception qui ne sont pas conformes à ce qui est décrit dans les manuels d'opération en leur signalant que les dépenses au chapitre de la réparation ont dépassé de \$63 millions les prévisions en 1981.

L'Opposition a relevé quelques cas où l'on a expérimenté de nouvelles procédures coûteu-

ses et de nombreux cas où l'on a pas récupéré des versements excédentaires.

Ainsi, à un employé blessé du CN qui recevait une indemnité de \$23 500 de la CSST et qui a décidé de prendre une retraite, on a consenti à ce que son allocation de retraite ne soit pas déduite de son indemnité d'incapacité. L'heureux bénéficiaire s'est donc retrouvé avec une allocation totale de \$35 000 par année.

Dans un autre cas, on se serait refusé à récupérer des indemnités de \$5 810 après qu'on eut découvert qu'un requérant souffrait d'allergies à ses propres sueurs.

L'Opposition a également fait état d'un document de janvier dernier où la CSST aurait manifesté l'intention de faire modifier la loi pour ne pas récupérer les trop-versés légaux ainsi que les montants excédentaires attribuables aux erreurs administratives.

Les députés Pagé et Cusano soutiennent que c'est inadmissible si l'on considère que les versements excédentaires ont coûté \$6,8 millions à la CSST de novembre 1981 à avril 1982. « Si la CSST était mieux administrée et si les bénéficiaires recevaient ce à quoi ils ont droit, il serait sans doute possible de relever les allocations de l'ensemble des accidentés », soutiennent-ils.

A leur avis, l'objectif de la loi 17 qui était de prévenir les accidents de travail n'a pas été atteint puisqu'on dénombre autant de cas que par les années passées.

De même, les deux députés s'en prennent au juge Sauvé pour s'être attaqué aux médecins orthopédistes et aux physiothérapeutes en les accusant d'avoir instauré un système de ristournes. « Si le juge Sauvé a des preuves, il n'a qu'à prendre des moyens légaux pour faire cesser ces illégalités », disent-ils.

L'ACQUÉREUR INCAPABLE DE RÉGLER LA NOTE Les Jésuites sur le point de reprendre le domaine du Gesù

■ Les Jésuites montréalais sont actuellement embourbés dans un imbroglio juridique, au sujet des riches terrains dont ils étaient les propriétaires au centre-ville, autour de l'église du

La Compagnie de Jésus — la Communauté du Gesù — a en effet récemment engagé des procédures judiciaires en reprise de ces immeubles d'une superficie de quelque 40 acres, comprenant l'ancien jardin des Pères au nord de l'église et les anciens terrains du Collège Sainte-Marie, boulevard Dorchester, démoli en 1976, deux domaines actuellement livrés au commerce du stationnement.

Les acquéreurs de ces terrains de choix, « Les Tours de Bleury »,

une compagnie dont les principaux responsables sont MM. Joseph Kramer et Jacob Wolofsky, des promoteurs immobiliers de complexes domiciliaires périphériques, devaient, avec l'appui de la banque newyorkaise Citibank, ériger, au coût de \$70 millions, deux édifices commerciaux et industriels par lesquels l'église du Gesù aurait été enclavée. Or cet appui bancaire ne serait plus garanti et les promoteurs sont en retard dans leurs paiements. Ils n'ont pas versé la totalité du prix

d'achat et il y aurait également des arrérages au titre des taxes municipales. Jusqu'à maintenant les Jésuites n'ont touché que \$2 millions représentant le dépôt initial.

Compte de taxes contesté
D'autre part la Communauté du Gesù est engagée dans une autre bataille judiciaire, avec la Ville de Montréal cette fois, afin de récupérer de la municipalité la somme d'un million de dollars qu'elle a dû verser en taxes sur ces terrains commerciaux. Depuis que la Communauté religieuse a enlevé à l'immeuble du Collège et au Jardin des Pères leur vocation religieuse ou éducative, ceux-ci devenaient taxables comme les autres. Les religieux soutiennent que, pour cette période de temps, entre le moment où la vocation éducative des lieux a pris fin et le moment de la vente, une période représentant plusieurs années, ils bénéficiaient néanmoins des exemptions de taxes. L'affaire est actuellement très avancée et se trouve au stade du délibéré en première instance.

L'avocat des promoteurs, Me Michel Côté, ancien avocat municipal connu, a dit hier que ses clients ont tenté en vain d'intéresser d'éventuels grands commerçants et organismes institutionnels à s'engager par bail dans l'aventure. Le contexte économique actuel, a-t-il dit, notamment celui qui concerne l'habitat de luxe — l'une des deux tours des promoteurs devait comprendre des demeures en copropriété — est la cause du retrait des intérêts bancaires. Il a recommandé aux Jésuites de laisser porter jusqu'à ce qu'une reprise s'annonce.

Les Pères Jésuites doivent par ailleurs terminer les travaux de réfection de l'église du Gesù dont les murs intérieurs étaient en train de tomber. Cette entreprise coûte \$500 000. La réfection des murs extérieurs et du toit, de même que l'installation d'un nouveau système de chauffage ont occasionné, en 1978 et subséquemment, une autre dépense d'environ un million de dollars. On sait que la Communauté religieuse tente d'intéresser Hydro-Québec à choisir ces terrains comme emplacement de la construction éventuelle d'un nouveau siège social.

La situation actuelle est fort pénible car si les immeubles reviennent au domaine des Jésuites, ceux-ci ne pourront faire le commerce du stationnement, comme c'est malheureusement le cas actuellement. Il faudrait régler de nouveaux arrérages de taxes et les terrains seraient à nouveau taxables par la municipalité.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Gésu, et il est bien possible que ce domaine revienne bientôt et par défaut dans le patrimoine de la vieille communauté religieuse.



La piscine de « cennes noires » que des manifestantes ont déposée hier devant l'Assemblée nationale, à la grande joie des enfants et des photographes. photo PC

Les garderies doivent quêter jusqu'aux « cennes noires »...

■ QUÉBEC (PC) — Scène révée pour les caméramans de la télévision et les photographes hier midi sur la Colline parlementaire, à Québec.

Dans un geste symbolique, une trentaine de représentants du Regroupement des garderies sans but lucratif de la région de Québec, accompagnées d'une cinquantaine d'enfants, sont venues déposer devant l'édifice de l'Assemblée nationale une petite piscine contenant plus de 100 000 « cennes noires ».

Pendant que les porte-parole du Regroupement expliquaient les buts de la manifestation, l'attention des photographes était plutôt dirigée vers les enfants qui s'amusaient à lancer des gerbes de cennes dans les airs.

Les « cennes noires », représentant le paiement des déductions à la source des employés de garderies, étaient destinées au ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, et visaient à illustrer le fait que les garderies en sont réduites, selon le Regroupement, à quêter pour assurer leur survie financière.

Selon deux porte-parole, France Baillargeon et Andrée Miller, les augmentations de budgets annoncées « pompeusement » par la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Pauline Marois, n'ont permis jusqu'ici que d'éponger les déficits.

« Malgré les millions injectés, dont on se vante sans arrêt, nous n'avons pas réussi à freiner la hausse des tarifs, à donner des conditions de travail décentes aux travailleuses en garderies, ni à améliorer la qualité de vie des enfants », ont-elles soutenu.

Le Regroupement, qui représente une vingtaine de garderies dans la région de Québec, a réclamé le déblocage immédiat de fonds supplémentaires dont une augmentation « audacieuse mais aussi fort justifiée » de la subvention directe versée aux garderies. Il demande que la subvention soit portée de \$3,50 à \$10 par jour pour les enfants de deux ans et plus et à \$12 dans le cas des enfants de moins de deux ans.

Selon les garderies sans but lucratif, cette revendication est loin d'être abusive puisqu'une étude effectuée par l'École des Hautes études commerciales démontre que si on accorde aux travailleuses en garderies des conditions comparables à celles du secteur public et parapublic, les frais de garde devraient s'élever à plus de \$28 par jour par enfant. Or, les tarifs actuels varient de \$12 à \$14.

Le Regroupement s'inquiète aussi des coûts supplémentaires qui résulteraient de la nouvelle réglementation préconisée par l'Office des services de garde et exige des mesures de financement adéquates du gouvernement.

Le mouvement a aussi tenu à exprimer son désaccord avec certaines dispositions de ce projet de réglementation qui pourraient avoir pour conséquence, estime-on, de mettre en péril le contrôle démocratique qu'exercent les parents et les travailleurs sur les conditions de vie de leurs garderies.

PAPE

SUITE DE LA PAGE A 1

une dépêche de la Presse canadienne a fait mention au cours de la journée d'hier de révélations faites par l'archidiocèse de Saint-Jean, à Terre-Neuve, suivant lesquelles le pape touchera le sol canadien dans la capitale terreneuvienne pour ensuite visiter Moncton, Halifax, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Toronto, Ottawa-Hull, Winnipeg, Vancouver ainsi qu'Edmonton ou Yellowknife. Mais ces dernières informations n'ont pas été confirmées par la CECC.

Au Québec, Mgr Jean-Claude Turcotte, évêque auxiliaire à Montréal, a été désigné interlocuteur de l'Assemblée des évêques du Québec auprès des instances civiles et religieuses pour la préparation et le déroulement de la visite de Jean-Paul II en territoire québécois. Le même rôle a été confié à Mgr Marc Leclerc, évêque auxiliaire de Québec, pour la visite du pape dans le diocèse de Québec. Et c'est M. le chanoine Paul Guay qui remplirait cette fonction dans les limites du diocèse de Trois-Rivières.

Selon Mgr Turcotte, il est encore trop tôt pour connaître le programme du séjour de Jean-Paul II à Montréal.

Chose certaine, les autorités religieuses du Québec et de Montréal, auxquelles les autorités civiles ont promis toute leur collaboration, ont déjà songé au Stade olympique comme un lieu éventuel de rassemblement à l'occasion de la visite du pape. Mais elles n'ignorent pas que le grand amphithéâtre montréalais, qui contient tout de même près de 60 000 sièges, sera trop petit pour recevoir la foule des personnes qui voudront voir Jean-Paul II à Montréal. Si l'idée de ne pas rejeter une utilisation éventuelle du Stade olympique pour un groupe précis — comme pour une rencontre du pape avec les jeunes, par exemple — les organisateurs de la vi-

site papale à Montréal songeraient à jeter leur dévolu sur un grand terrain dégagé, tel le parc Jeanne-Mance, aux abords de l'avenue du Parc.

Il faut songer, en effet, si l'on se fie aux foules énormes qu'a pu attirer Jean-Paul II lors de ses voyages dans divers pays, que peut-être 500 000 personnes — et ce serait là un chiffre conservateur — pourraient vouloir voir de leurs yeux le pape à Montréal.

Déjà, la Conférence des évêques catholiques du Canada s'attend, par exemple, à ce que de 5 000 à 10 000 journalistes de partout dans le monde demandent d'être accrédités pour accompagner le voyage de Jean-Paul II au Canada.

Cela suffirait, probablement, pour inspirer quelques craintes, sinon certaines inquiétudes, aux autorités religieuses canadiennes. Mgr Turcotte a toutefois affirmé que le sentiment qu'il a décelé autour de lui et dans la population au sujet de la visite de Jean-Paul II au Canada est plutôt de la joie. « On a la chance, a-t-il dit, d'avoir comme pape un bonhomme qui est vraiment audible, dont le message passe. ».

L'interlocuteur des évêques québécois auprès des instances civiles et religieuses du Québec a ajouté que, comme la visite papale au Canada doit être une visite pastorale, « Jean-Paul II viendra ici pour livrer un message d'espérance, de foi, de partage aux catholiques, ce qui est certain, mais aussi à toutes les personnes de bonne volonté. ».

Si les autorités religieuses canadiennes tiennent à ce que les coûts financiers de la visite du pape au Canada demeurent dans des limites raisonnables, elles n'ignorent pas qu'elles auront à penser en termes de quelques millions de dollars. C'est pourquoi un fonds pour défrayer les dépenses de cette visite sera créé par la CECC. Et pour lancer ce fonds, une collecte spéciale aura lieu dans toutes les églises catholiques du Canada le dimanche 12 juin prochain.

La Quotidienne	Tirage d'hier	Numéro-boni
	0682	895089

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 4 Max.: 10
CIEL VARIABLE
POSSIBILITÉ D'averse

DEMAIN: ENSOLEILLÉ, PASS. NUA

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	4	15	Dégagement
Outaouais	10	15	Ciel var.
Laurientides	6	15	Nuageux, av.
Cantons de l'Est	12	15	Nuageux, av.
Mauricie	7	15	Nuageux, av.
Québec	10	15	Ciel varia.
La-Saint-Jean	7	15	Nuageux, av.
Rimouski	6	15	Nuageux, av.
Gaspésie	5	15	Nuageux, av.
Bas-Caraïbe	5	15	Nuageux
Sept-Îles	5	15	Nuageux

États-Unis	Min.	Max.	N.-Orléans	Min.	Max.
Boston	15	33	N.-Orléans	11	24
Buffalo	4	11	Pittsburgh	6	19
Chicago	2	11	S. Francisco	11	17
Miami	24	30	Washington	17	28
New York	16	21	Dallas	17	28

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	6	11	Madrid	10	19
Athènes	16	23	Moscou	8	12
Acapulco	6	10	Mexico	25	30
Berlin	6	10	Oùlo	8	11
Bruxelles	8	14	Paris	12	16
Buenos Aires	14	20	Rome	12	20
Copenhague	6	9	Séoul	10	20
Genève	6	12	Stockholm	1	10
Hong Kong	21	25	Tokyo	16	20
Le Caire	20	26	Trinidad		
Lisbonne	10	17	Vienne	10	18
Londres	3	8			

Le député John Campbell accusé de conduite en état d'ébriété

■ Le nom du député libéral du comté de LaSalle, aux Communes, John Campbell, vient de s'ajouter à la liste des hommes politiques qui se sont faits « pincer » au volant d'un véhicule, les « facultés affaiblies », comme le dit la loi.

M. Campbell, qui siège également au conseil municipal de LaSalle, a été interpellé en fin de soirée, mardi, par des policiers de la Communauté urbaine de Montréal qui ont été attirés par une voiture qui zigzagait. L'incident s'est produit sur le boulevard Dollard, à LaSalle. Le député fédéral a été

conduit au poste 14, à Ville Saint-Laurent, où deux alcootests se sont avérés concluants. M. Campbell doit comparaître en Cour municipale de LaSalle le 4 juillet prochain, sous une accusation d'avoir conduit un véhicule en état d'ébriété.

C'est la troisième fois en moins d'un an que de telles inculpations sont portées contre des hommes politiques. À la mi-février, le député libéral de Jeanne-Mance, Michel Bissonnette, avait également été arrêté à l'angle des rues Lacordaire et des Galets, à Saint-Léonard.

Il avait refusé de se soumettre au test de l'ivresse.

Pour sa part, l'ancien député péquiste de Saint-Jacques, Claude Charron, écopait d'une amende de \$150 en décembre dernier après avoir plaidé coupable à une accusation de conduite en état d'ébriété. En vertu de la loi, on lui avait automatiquement retiré son permis de chauffeur pour trois mois. Il avait été appréhendé le 30 août lorsque son auto avait heurté une borne-fontaine dans le Vieux-Québec.

Labonté reste muet sur sa démission

■ C'est en vain que LA PRESSE a essayé d'obtenir, hier, la version personnelle de M. Jean Labonté sur son départ de la Société du Palais des congrès. Celui-ci avait laissé à sa secrétaire des instructions formelles pour éconduire les journalistes et se réfugiait derrière une laconique « pas de commentaires ».

Au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme de qui relevait M. Labonté, un attaché de presse du ministre rappelait que les journaux d'hier en avaient déjà dit plus que n'en contenait la lettre de démission de l'ex-président.

Apparemment les responsabilités de M. Labonté et de M. Roger Privé, le directeur général de la Société d'exploitation du Palais des congrès, n'étaient pas clairement définies et leur chevauchement a entraîné plus d'un affrontement entre les deux hommes.

Le même porte-parole a indiqué que la nomination d'un nouveau président serait annoncée d'ici quelques jours.

Sorel : le feu détruit un cabaret

■ L'un des plus anciens cabarets de Sorel, « Le Vieux Hangar », a été détruit par les flammes, dans la nuit d'hier. Les trois chambres qui logeaient à l'étage supérieur ont pu sortir à temps. Ce sont des policiers de la municipalité qui ont donné l'alerte, vers 4 h 30, après avoir aperçu l'épaisse fumée qui se dégageait du débit de boisson de la rue Hôtel-Dieu. Vingt-huit pompiers ont mis près de sept heures à maîtriser l'élément destructeur. Une maison voisine de l'établissement dévasté a été légèrement endommagée. La Sûreté du Québec a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'incendie.



photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Le cachet de ces maisons de chambres, dans le quartier Milton-Parc, masque leur délabrement. Mal chauffées, mal isolées, elles abritent des personnes seules et démunies dans l'inconfort et l'insécurité. De beaux cas de rénovation.

DANS LE QUARTIER MILTON-PARC

Vingt-quatre maisons de chambre seront rénovées

■ Dans le quartier Milton-Parc de Montréal, 24 maisons de chambres échappent à la décrépitude ou à la transformation en boutiques et logements de luxe, et leurs chambreurs à l'expulsion. Un organisme sans but lucratif, « Maisanous », a décroché les subventions gouvernementales nécessaires

pour les conserver et les rénover au coût total de \$3,8 millions. À l'encontre de la disparition galopante des maisons de chambres, particulièrement dans le centre-ville, la réalisation de ce projet marque un premier pas qu'emboîteront d'autres groupes.

NICOLE BEAUCHAMP

« La diminution dramatique du stock de chambres à Montréal — un type de logements répondant aux besoins des personnes seules à faibles revenus — représente toujours un défi. C'est même une course contre le temps. Mais un premier programme de rénovation se met maintenant en branle », a souligné hier M. John Bradley, responsable de Maisanous. Les 24 bâtisses, passablement délabrées, sont situées sur les rues Sainte-Famille, Jeanne-Mance, Hutchison et l'avenue du

Parc. Elles comptent en tout 105 chambres et 35 appartements. **La clientèle**
La majorité des chambreurs qu'elles abritent depuis au-delà de cinq ans sont des hommes âgés de plus de 45 ans. La plupart vivent des prestations de l'État. « Beaucoup de ces personnes ont été marginalisées pour diverses raisons : isolement de leur famille, immigration en ville, problèmes médicaux ou sociaux, chômage ou retraite », a précisé M. Bradley. Il a fallu trouver un toit à ces résidents pour la durée des travaux, tout en leur promettant qu'ils réintégreraient leur logis avant Noël.

Décision de la SHQ
« Le point-clé qui a fait débouquer le projet réside dans la décision de la Société d'habitation du Québec (SHQ), il y a deux mois,

de verser des subventions pour la rénovation de maisons de chambres aux organismes sans but lucratif, via son programme Loginove », a ajouté le responsable de Maisanous. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a donc accordé \$975 000, et la SHQ \$440 000. À eux seuls, les coûts de rénovation des 24 maisons qu'a achetées la Société d'amélioration Milton-Parc (organisme sans but lucratif) s'élèveront à \$2,6 millions.

Ces aménagements, prévoit-on, feront augmenter les loyers mensuels de \$85 à \$110 environ. « Des programmes de la SCHL pourront compenser les écarts en ce qui concerne les personnes démunies », a affirmé M. Bradley. Malgré cette hausse éventuelle, les loyers resteront tout de même inférieurs au prix moyen des chambres du centre-ville. Il a

grimpé à \$130, d'après Rénald Mailhot, porte-parole de la Table de concertation sur les maisons de chambres, qui regroupe une dizaine d'organismes sociaux.

Un grave problème

Car il n'y a pas que la flambée des prix dans ces « nids à feu » qui tracasse les défenseurs des maisons de chambres. « Les maisons en rénovation de Milton-Parc constituent un pour cent du stock actuel de chambres à Montréal. Les projets de ce genre auront beau se multiplier, cela ne freinera guère la disparition de ce type d'habitations tant et aussi longtemps que la Ville de Montréal n'établira pas une politique globale susceptible de favoriser leur préservation plutôt que leur conversion en logements destinés à des classes aisées », a fait remarquer M. Mailhot.

Quatre cégépiens exclus s'adressent au tribunal en vue d'être réintégrés

■ Quatre étudiants du Collège du Vieux-Montréal, qui ont été renvoyés de l'institution après avoir contesté la décision des autorités de prolonger la session scolaire, ont présenté une requête en Cour supérieure hier pour forcer la direction à les réintégrer.

MARTHA GAGNON

En février dernier, le conseil d'administration du collège décidait de modifier le calendrier scolaire à la suite du conflit de travail des enseignants, qui avait duré du 21 janvier au 16 février. Cette « période de rattrapage » obligeait les étudiants inscrits aux cours du soir à travailler jusqu'au 30 mai, et ceux de jour jusqu'au 6 juin.

Entre les 12 et 15 avril, l'Association générale des étudiants du collège tenait diverses assemblées pour discuter du problème, en vue de tenter de convaincre l'administration de modifier sa décision. À la demande des autorités scolaires, les policiers de la CUM étaient appelés sur les lieux pour maintenir l'ordre.

Le 14 avril, trois des requérants étaient arrêtés et conduits au quartier général de la police, rue Bonsecour, pour y être interrogés. Ce même jour, un huissier se présentait à la cellule des prévenus pour leur remettre une lettre du directeur général du collège les informant que l'accès à l'institution leur était interdit jusqu'à ce que leur cas soit étudié par le conseil d'administration.

Le lendemain, les étudiants comparaissaient devant le juge Hugues Saint-Germain et plaidaient non coupables à l'accusation d'avoir causé des dommages à l'un des murs du cégep du Vieux-Montréal, lors d'actes de vandalisme. Le magistrat acceptait de les libérer jusqu'à leur enquête préliminaire le 12 mai, à la condition qu'ils ne participent à aucune manifestation.

Injonction provisoire

La direction leur ayant interdit de fréquenter l'institution, les étudiants demandaient et obtenaient de la Cour supérieure une injonction provisoire leur permettant de suivre les cours régulier

jusqu'à ce que le conseil d'administration se penche sur leur cas le 27 avril.

Aujourd'hui, les étudiants estiment que la direction du collège a pris une décision excessive en les mettant définitivement à la porte. Ils affirment également qu'ils n'ont eu aucune chance de se défendre ou de s'expliquer devant le conseil d'administration. Leurs droits les plus élémentaires ont été bafoués : « Le conseil d'administration leur a refusé de présenter des témoins. Il a manqué à son devoir d'agir équitablement envers les requérants ; il a entendu les témoignages de directeurs hors de la présence des étudiants ; il a excédé sa juridiction en rendant une telle décision ; le directeur général a fait des pressions sur le conseil d'administration pour obtenir le renvoi des requérants. » Cette décision, selon eux, nie le droit à l'enseignement général et professionnel.

Pour toutes ces raisons, les étudiants réclament que le dossier soit remis à la Cour supérieure et que la décision du conseil d'administration soit annulée.

\$54 426 DE TRAVAUX DE RÉPARATION AU STADE La RIO poursuit Desourdy

■ La Régie des installations olympiques (RIO) a intenté hier une poursuite de \$54 426 contre l'entrepreneur Desourdy et trois sous-traitants, afin d'obtenir le remboursement des frais de réparations effectuées à l'automne 1980 pour empêcher qu'une partie du stade olympique ne s'effondre.

Dans sa requête, la RIO allègue que c'est la piètre qualité du

béton et le mauvais travail des entrepreneurs en construction, en 1975, qui l'a obligée à renforcer deux poutres géantes soutenant le toit du stade olympique. Les piliers, précise-t-on, risquaient à tout moment de tomber et d'emporter dans leur chute la dalle qui sert de plancher au niveau 208.

Les deux poutres avaient été érigées par les firmes Desourdy Inc. et Charles Duranceau Ltée,

sous la surveillance du Laboratoire de béton Ltée et du groupe d'ingénieurs Les consultants du stade de Montréal Inc.

C'est à la suite du refus de ces quatre compagnies de corriger les erreurs commises que la régie décidait de procéder elle-même à la réparation du stade au coût de \$54 426,50. Somme qu'elle réclame maintenant devant la Cour supérieure.



À propos du Centre d'interprétation de l'histoire de Montréal

■ Si le travail des artisans est à la hauteur des dessins d'artiste et si les installations audio-visuelles répondent aux aspirations des concepteurs, le Centre d'interprétation de l'histoire de Montréal deviendra rapidement la coqueluche des Montréalais avides de l'histoire de leur ville.

C'est du moins l'impression qui se dégage de l'examen des plans et des esquisses préparés par les concepteurs du projet, en l'occurrence la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal. Déjà propriétaire du château Ramezay, situé face à l'hôtel de ville, cette société est impliquée dans le dossier du centre d'interprétation depuis trois ans, soit depuis le moment où la Ville de Montréal a décidé d'utiliser l'ancienne caserne de pompiers de la Place d'Youville aux fins d'un musée d'interprétation. C'est elle qui, à partir d'un budget accepté par la Ville, veille à l'adjudication (après appel d'offres public) et à l'exécution de tous les contrats d'aménagement du musée. D'ailleurs, la société a aussi obtenu un contrat de gestion de six mois, et rien n'empêcherait la Ville de Montréal de le renouveler le cas échéant.

Selon M. Pierre Brouillard, président de la société d'archéologie, tout permet de croire que le musée ouvrira ses portes comme prévu à la fin de juillet. La très grande partie des contrats a déjà été accordée, et le dernier contrat d'importance à octroyer concerne l'érection des divisions et des services des salles d'exposition. Ce n'est pas le genre de contrat qui est susceptible de retarder les travaux.

Pour ceux qui ne le sauraient pas, l'ex-caserne a été restaurée telle qu'on la trouvait en 1903. Les seules entorses à la restauration concernent l'addition de salles de toilette et d'un ascenseur dans la tour à boyaux pour permettre aux handicapés de visiter les deux planchers.

Un musée unique au Canada

De l'avis de M. Brouillard, Montréal sera la première ville au Canada à posséder un musée d'interprétation dans lequel on traite de toute son histoire, de 1642 à un futur prévisible basé sur les grandes orientations de l'administration actuelle. Certaines villes possèdent un musée historique, mais dans tous les cas, le musée se limite à une période donnée de l'histoire de la ville, en fonction des objets qui permettent de l'illustrer.

Avant d'examiner le contenu, voyons d'abord le contenant. Précisons que la visite sera d'une durée d'une heure. Il faudra prévoir un décalage d'une vingtaine de minutes entre deux groupes.

Au rez-de-chaussée, la visite sera minutée en ce sens que la bande sonore et le jeu des éclairages guideront les visiteurs au cours. Le texte à lire sera donc forcément réduit au minimum. À l'étage, la visite sera libre, chacun pouvant consacrer tout le temps qu'il voudra à chaque pièce.

La visite s'effectuera par groupes, idéalement de 25 personnes, mais pouvant atteindre jusqu'à 35 personnes sans que les visiteurs se marchent sur les pieds. Notons aussi que la bande sonore sera disponible en français et en anglais, mais qu'il faudra choisir une des deux langues pour un groupe donné.

Le musée comprendra 11 salles d'exposition permanente, plus une douzième, la toute vaste, qui sera consacrée à des expositions ponctuelles. La toute première sera consacrée aux objets découverts lors des fouilles archéologiques de l'été dernier, à la Place Royale.

Le contenu

Voyons maintenant le contenu, salle par salle.

Salle 1 — Présentation audio-visuelle sur ce que pouvait être Montréal au moment de sa découverte par Chomedey de Maisonneuve.

Salle 2 — Montréal, ville emmurée, quelque 100 ans après sa fondation, donc au milieu du 18^e siècle. Une immense maquette sera l'élément principal de cette salle, où on trouvera aussi le premier exemple d'une innovation muséale, soit l'utilisation de la photo pour accentuer un élément particulier, qu'il s'agisse d'une fenêtre, d'un parvis, d'un encadrement de porte, etc.

Salle 3 — Après avoir « vécu » le changement de régime de 1760 dans le couloir menant de la salle 2 à la salle 3, le visiteur se retrouve sur la Place d'Armes telle qu'elle existait vers 1840. M. Brouillard justifie le peu d'importance qu'on accorde au changement de régime par le fait que les Montréalais n'ont pas été témoins d'événements majeurs à l'époque.

Salle 4 — Salle réservée au Port de Montréal vers 1870.

Salle 5 — La reconstitution d'une manufacture de chaussures illustre le Montréal industriel du dernier quart du 19^e siècle.

Salle 6 — Dans cette salle, le visiteur aura l'occasion de se retrouver au beau milieu d'une photo de Montréal sur 360 degrés. Cette photo est l'oeuvre de William Notman, prise du haut d'une cheminée d'usine en 1895.

La salle 7 se trouvant à l'étage, on dirige le visiteur vers un escalier typique de Montréal et, pour atteindre la salle 7, il faut emprunter une rue bordée de maisons d'ouvriers de 1915.

Salle 7 — Salle consacrée au Montréal des petites patries à l'époque de la crise économique.

Salle 8 — La pièce maîtresse sera la constitution d'un tramway, à l'intérieur duquel le visiteur aura vraiment l'impression de se déplacer dans les rues de Montréal grâce à un film sans fin.

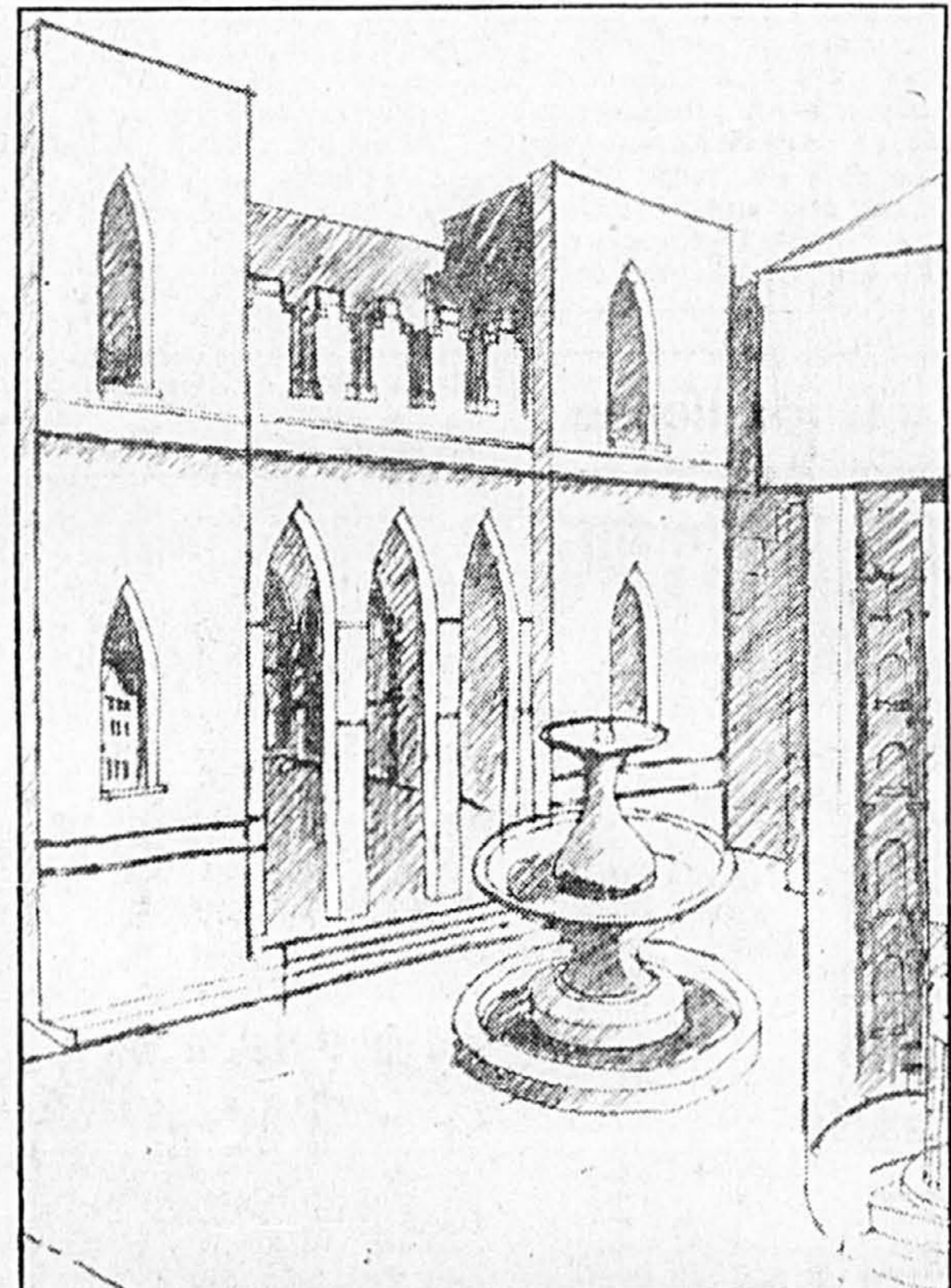
Salle 9 — Reconstitution d'un bout de la rue Saint-Laurent tout juste après la guerre, avec emphase sur l'industrie tertiaire (vêtements) et les restaurants.

Salle 10 — Modernisation de Montréal, avec ses édifices en hauteur d'une part, et sa ville souterraine d'autre part.

Salle 11 — Le futur prévisible. Présentation audio-visuelle de 12 minutes à l'aide d'une dizaine de projecteurs qui font la synthèse de ce que le visiteur vient de voir, et tentent de prévoir l'avenir.

Règle générale, la visite se terminera par une exposition dans la grande salle aménagée à dans ce but en fin de parcours, et qui sera évidemment reliée à l'histoire de Montréal.

Il ne reste donc qu'à concrétiser en dur ce qu'on a couché sur papier!



La Place d'Armes vers 1840 telle qu'elle sera reconstituée au Musée d'interprétation de l'histoire de Montréal.

Enquête sur le Dr Zarruk

■ La Corporation professionnelle des médecins a entrepris son enquête pour déterminer le rôle joué par le docteur Ricardo Zarruk dans une affaire d'adoption d'enfant, survenue en 1980 et impliquant une somme de \$3 000 versée par les parents adoptifs à la mère naturelle.

Le syndicat de l'organisme, chargé des enquêtes préliminaires, a entrepris de recueillir tous les témoignages nécessaires à la Corporation pour une prise de position. Des avis juridiques seront aussi sollicités au cours des prochaines semaines.

L'enquête entreprise par l'organisme survient au moment où le directeur de la Protection de la jeunesse s'apprette à recommander que des accusations soient portées contre le docteur Ricardo Zarruk. Ce dernier, faisant fi de la loi qui interdit à un médecin d'intervenir dans un cas d'adoption, a servi d'intermédiaire, multipliant même les pressions pour que la mère naturelle remette son enfant à une famille d'adoption.

Le président de la Corporation, le docteur Augustin Roy, a souligné hier à LA PRESSE que tous les médecins seront informés du détail de la loi concernant les adoptions. « Plusieurs médecins ne la connaissent pas en raison des nombreuses transformations qu'elle a subies au cours des dernières années. »

DIRECTION DU PARTI CONSERVATEUR

Davis ne sera pas candidat

TORONTO (PC) — Le premier ministre ontarien William Davis ne se lancera pas dans la course à la direction du Parti conservateur. C'est ce qu'il a annoncé, hier après-midi, après avoir soupesé sérieusement la question durant quatre jours pendant lesquels il avait pris congé de la législature.

Au cours d'une conférence de presse, le premier ministre conservateur a justifié sa décision en se disant persuadé qu'il servira mieux les intérêts du Canada en demeurant en politique provinciale.

Il a également admis que sa dé-

cision a été nettement orientée par le fait qu'il craint de diviser davantage le Parti conservateur fédéral.

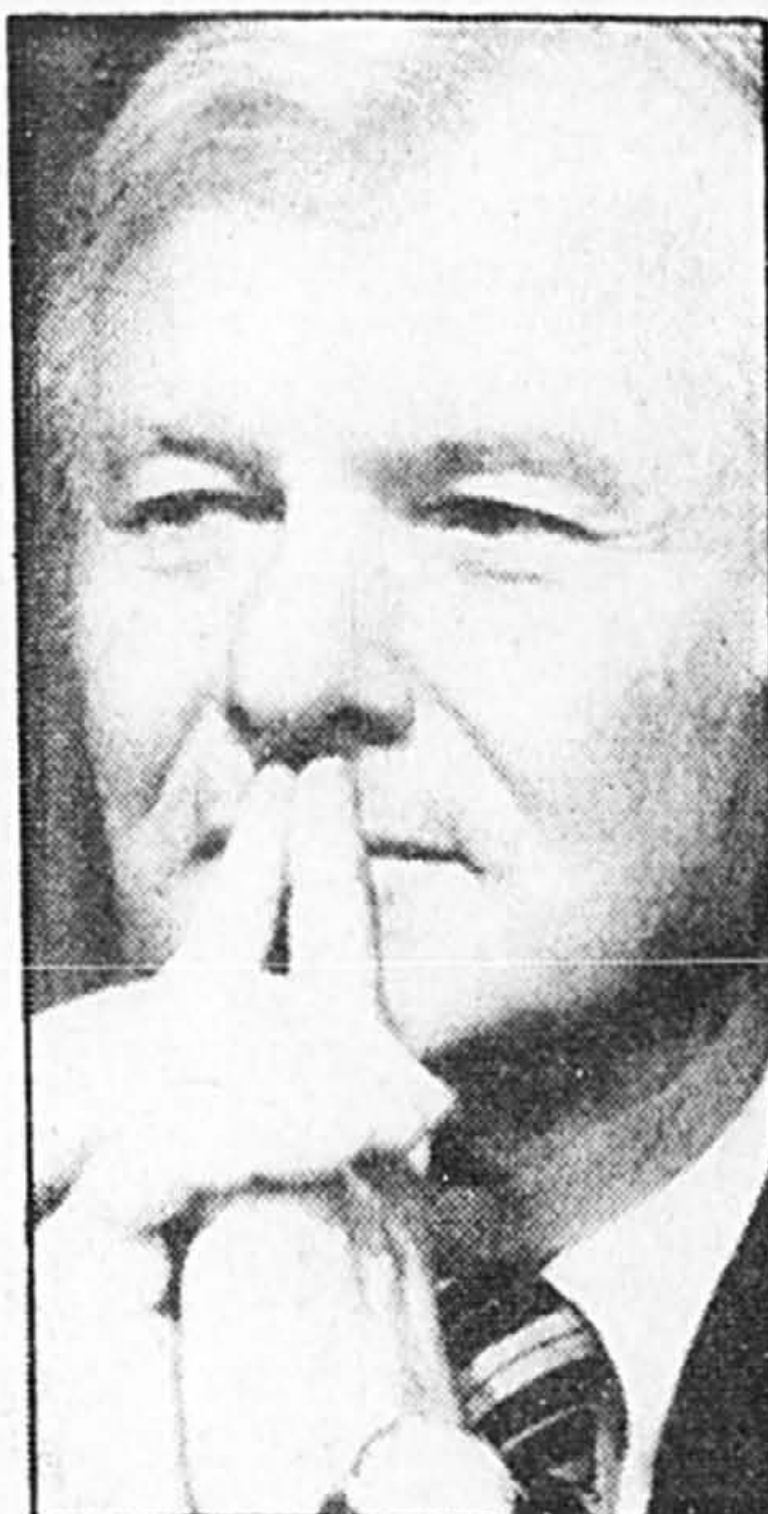
« J'ai toujours agi de façon à unir les gens plutôt que de créer une source de dissension », a-t-il confié aux journalistes, le sourire aux lèvres, mais la voix visiblement ébranlée.

« Je ne serais pas réaliste si je refusais d'avouer que certaines personnes à l'intérieur du parti et dans l'Ouest canadien s'objecteraient à ma candidature, à cause de ma perception de la fédération canadienne. »

Convaincu de sa capacité à dé-

fendre les intérêts et faire connaître les aspirations des Ontariens mieux que quiconque, M. Davis a admis s'être laissé tenter par la course au leadership à cause des pressions faites sur lui par des « gens bien intentionnés... » à l'intérieur et à l'extérieur du parti... et en provenance de tout le pays ».

Le premier ministre a longuement pesé le pour et le contre depuis trois mois, et plus particulièrement durant les quatre dernières journées. Après le week-end, M. Davis prit deux jours de congé pour se pencher une dernière fois sur la question avec son épouse,



Bill Davis Téléphoto UPC

pour finalement jouer la carte la plus sûre.

« Même si je suis fier de l'appui reçu et de l'encouragement manifesté, je dois agir selon ce que ma conscience me dicte. »

Quelque 15 candidats se sont jusqu'à présent montrés intéressés par la direction du Parti conservateur fédéral. Le quinzisième, un étudiant universitaire d'allégeance libérale, s'est fait connaître mardi, justifiant sa participation à la course au leadership par le fait qu'il voulait rendre le congrès « encore plus absurde ».

Le sort du prochain chef dépend de l'Ontario

La décision du premier ministre de l'Ontario, William Davis, de ne pas se présenter à la direction du Parti conservateur aura au moins eu pour effet de clarifier un peu le paysage de cette formation politique dont le firmament demeure toutefois encore très nuageux.

Après de longues semaines d'hésitation, M. Davis a finalement résisté aux pressions exercées sur lui par bon nombre de personnes qui insistaient pour qu'il poursuive sa carrière politique sur la scène fédérale. Il va sans dire que cette décision a été accueillie avec soulagement par les deux principales organisations qui s'affrontent jusqu'à ce jour, les clans de Joe Clark et de Brian Mulroney.

M. Davis a pris sa décision sagement, si l'on peut dire, et après avoir pris connaissance d'un sondage, hier matin, démontrant, semble-t-il, qu'il n'avait aucune chance de succès dans cette opération. A la lumière de cette consultation qui lui était nettement défavorable, il a donc décidé de demeurer roi et maître de son royaume actuel et conserver son poste de premier ministre à Queen's Park.

M. Davis avait au départ des handicaps majeurs. Unilingue anglais, il aurait eu beaucoup de difficulté à obtenir des appuis au Québec. Et ce, même si l'ex-ministre de l'Union nationale, Marcel Masse, aurait peut-être encore une fois changé de camp en délaissant Mulroney afin de travailler pour celui qu'il a tenté vainement de convaincre de se présenter. De plus, la position de M. Davis dans le débat constitutionnel n'aurait pas été facile à défendre sur le terrain. Avec ses politiques et ses positions face aux provinces de l'Ouest, il était là aussi désavantagé, face à ce bloc d'irréductibles.

Les effets prévisibles
Dans un premier temps, la machine du premier ministre conservateur de l'Alberta, Peter Lougheed, n'aura pas à faire la guerre à Davis, un régionaliste du centre du pays que l'on considèrerait comme très dangereux pour les provinces de l'Ouest.

Il s'agira de voir si cette machine embarquera d'emblée derrière la candidature de l'ex-premier ministre Joe Clark, un gars de la province, qui tentera de se faire reconfirmer dans ses fonctions ou si les différents éléments se disperseront.

Mais de toute évidence, la nouvelle annoncée hier, lors de la conférence de presse de Davis, aura surtout une grande influence en Ontario. Bien des délégués choisis en vue du congrès de juin déclaraient être indécis. Cette attitude était très compréhensible, puisque M. Davis avait laissé courir et entretenu par ses déclarations ambiguës, la rumeur de sa candidature éventuelle.

Si les observateurs de la scène politique reconnaissent que Clark était en avance, au moins légèrement dans la région métropolitaine de Toronto, la situation était toute autre chez les délégués choisis dans les milieux ruraux. A la direction du Parti conservateur on considère maintenant que la partie se joue en Ontario. C'est cette province qui a le plus grand nombre de délégués, finalement, et qui a l'issue du congrès entre les mains.

Dans ce contexte les événements qui vont suivre dans les prochaines heures ont un intérêt capital, car si Bill Davis était entré dans la course, les organisateurs de Clark estimaient que Mulroney n'était plus un adversaire redoutable. Dans le camp Mulroney on avait la même prétention face aux chances de Clark d'être reconfirmer dans ses fonctions.

Des appuis significatifs
Il y a d'abord une trentaine de députés conservateurs de l'Ontario qui n'ont pas encore décidé d'appuyer officiellement un candidat, car eux aussi attendaient la décision de Bill Davis. Leur décision influencera incontestablement les délégués indécis à se brancher.

La machine très puissante de Bill Davis est maintenant disponible, puisque le patron ne sera pas dans la course. Même si M. Davis a déclaré qu'il n'appuyait pas officiellement un candidat, du moins pour le moment, il sera sûrement intéressant de surveiller de quel côté elle penchera. C'est sûrement là que l'on pourra cerner les intentions du premier ministre et qu'on pourra voir qui il favorise.

On sera peut-être tenté de servir une petite leçon de politique aux gens de l'Ouest qui ne désiraient pas la candidature de l'ontarien Bill Davis. Si cette petite vengeance se concrétisait, dans ce contexte, l'influence de la « big blue machine » sera sûrement déterminante dans cette confrontation. Elle pourrait très bien servir le candidat terre-neuvien John Crosbie, l'ex-ministre des finances du cabinet Clark qui, à la surprise générale, se classe bon troisième dans cette course. On pourrait aussi être tenté de favoriser Brian Mulroney, le candidat du Québec qui, comme Trudeau l'a déjà fait, a promis de remettre le gouvernement « séparatiste » de Lévesque à sa place, un thème particulièrement apprécié des anglophones.

Le premier ministre conservateur de Terre-Neuve a déjà accordé son appui à son concitoyen. Il reste maintenant l'inconnue des cinq autres provinces du pays qui ont des gouvernements conservateurs.

Au Québec, pour l'instant et jusqu'au congrès, l'échiquier ne bougera pas tellement, les délégués en faveur de Clark et de Mulroney étant divisés à peu près également, même si d'un côté comme de l'autre, on prétend avoir remporté la victoire.

Les jours qui viennent seront donc de la plus haute importance pour les principaux candidats en lice.

Jacques-Yvan Morin est déçu...

QUEBEC — Le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec aurait aimé que Bill Davis soit candidat à la direction du Parti conservateur. Jacques-Yvan Morin ne va pas jusqu'à prétendre que

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

le premier ministre ontarien aurait constitué le « meilleur ennemi » pour servir la cause de la souveraineté politique du Québec, s'il était devenu chef des conservateurs et, éventuellement, peut-être premier ministre du Canada, mais on sent bien qu'il n'en pense pas moins.

« Il eût été fort intéressant de le voir venir attaquer les Québécois ici même au Québec, au

lieu de le faire depuis Toronto comme c'est le cas depuis quelques semaines, a déclaré, hier, Jacques-Yvan Morin, à l'occasion d'une rencontre impromptue avec quelques journalistes. Le premier ministre de l'Ontario se serait certainement fait parler dans le masque chez nous, d'abord parce qu'il se permet d'attaquer bêtement le Québec depuis quelque temps et ensuite parce que bien des Québécois auraient aimé l'interroger à propos du triste sort qu'il réserve aux franco-ontariens. »

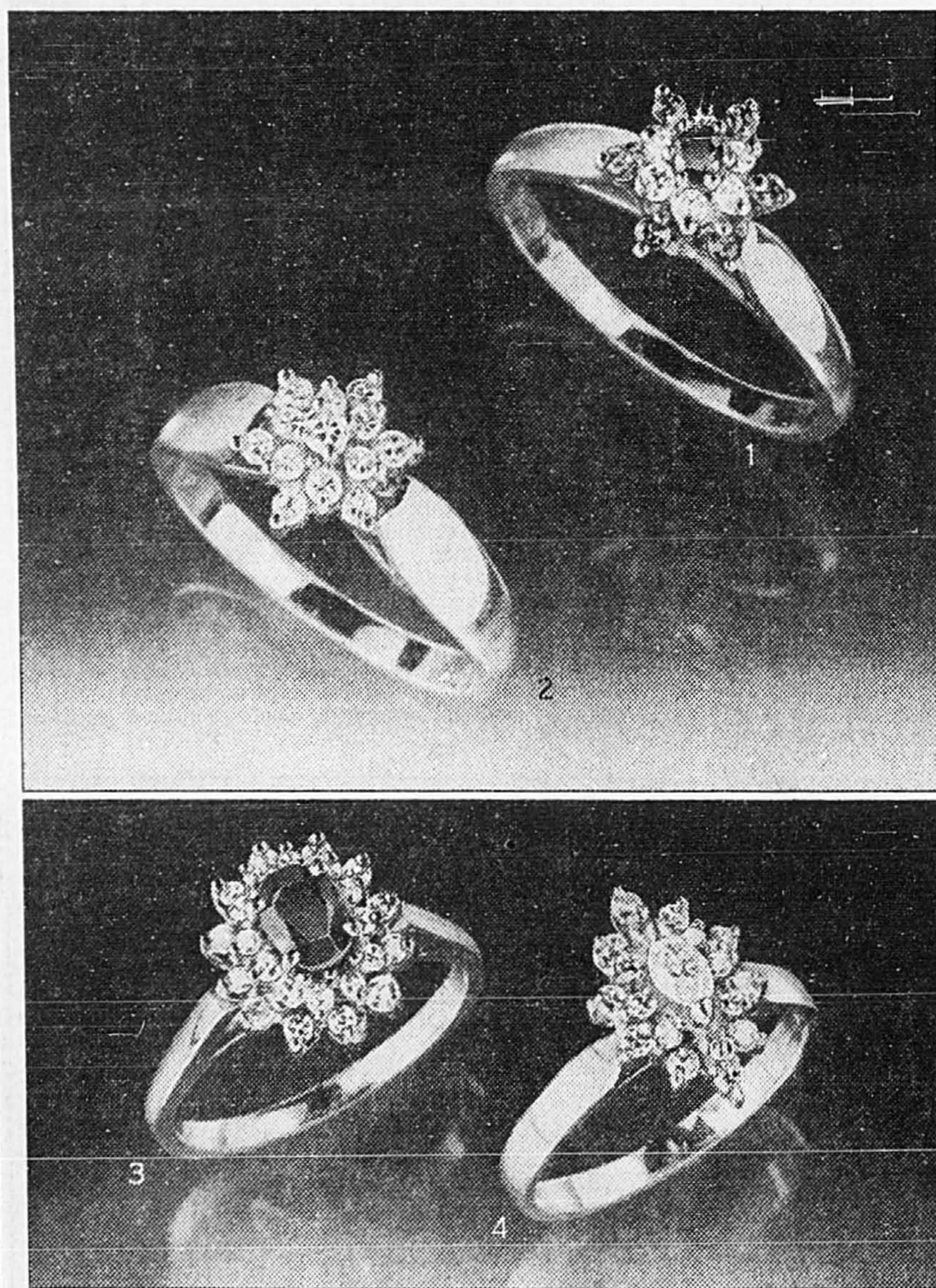
Selon M. Morin, c'est précisément parce que Bill Davis n'est pas « un enfant d'école » et qu'il savait le pouvoir compter sur des appuis substantiels hors de l'Ontario qu'il s'est lui-même mis définitivement hors-cour-

se : « Tant à l'Est qu'à l'Ouest, l'Ontario est de plus en plus perçue comme la province qui profite le plus indûment du système fédéraliste », remarque le premier responsable des affaires constitutionnelles dans le gouvernement Lévesque.

Quant aux autres candidats dans la course à la direction du Parti conservateur, Jacques-Yvan Morin (contrairement à son chef, qui, lui, a déjà avoué sa préférence pour Joe Clark) refuse de se prononcer sur leurs valeurs : « Comme parti, nous n'avons pas à prendre position là-dessus, ça ne nous concerne pas. Et quant à moi, j'estime que, peu importe les hommes en place là-bas, le système n'en sera jamais meilleur pour le Québec. »

POUR MAMAN, UNE BAGUE VAUT MIEUX QU'UN SIMPLE COUP DE FIL!

LA FÊTE DES MÈRES LE 8 MAI.



Cette année, votre mère mérite bien un cadeau spécial pour le jour en son honneur! Les Bijoutiers Peoples ont un choix de superbes bagues à diamants dans toute une gamme de prix. Ce sont toutes des valeurs traditionnelles Peoples pour choyer celle qui vous a tant choyé. On ne saurait trouver une expression plus tendre de vos sentiments.

1) Bague à noeud de diamants et rubis pour dame. De jolis rubis et diamants dans une monture en or 10K. Offerte aussi avec des saphirs et des diamants. Une exclusivité Peoples. **295 \$**

2) Bague à noeud étoilé de diamants pour dame. Treize diamants étincelants dans une monture en or 10K. **395 \$**

3) Bague à noeud de diamants et un saphir pour dame. Un saphir ovale bleu foncé entouré de 24 diamants dans une monture en or 14K. Offerte aussi avec un rubis au centre. **695 \$**

4) Bague à noeud marquise de diamants pour dame. Style exclusif à Peoples. 18 diamants entourent un diamant exquis au centre. Monture en or 14K. **795 \$**

LE SWEEPSTAKE DU PRINTEMPS PEOPLES
GAGNEZ 2500 \$
DE 1800X À DIAMANTS ET EN OR

DEMANDEZ VOTRE BULLETIN DE PARTICIPATION AUCUN ACHAT NECESSAIRE. LE CONCOURS PREND FIN LE 30 JUIN 1983.

PEOPLES

Des gens dignes de confiance.

Le Carrefour Laval
Place Portobello
Place La Salle Shopping Centre
Plaza Alexis Nihon

Centre Laval
Les Galeries D'Anjou
Plaza St. Hubert

1015 Ouest Rue St. Catherine
Centre d'Achats Fairview
Place Rosemere

Les Galeries Richelieu
Les Galeries St. Laurent
Place Vertu

Tout le monde crie victoire

OTTAWA — La décision du premier ministre ontarien de ne pas se présenter au leadership du Parti conservateur a été accueillie avec un soupir de soulagement hier au sein des organisations en présence.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Les partisans de M. Clark, qui se réjouissaient officiellement hier matin de la venue possible de M. Davis en affirmant qu'elle ne nuirait qu'aux autres, se réjouissaient tout autant en fin d'après-midi en commentant la décision du premier ministre ontarien.

De passage hier soir à Ottawa, M. Brian Mulroney a vanté les mérites de M. Davis, et il a déclaré que si ce dernier avait décidé d'être candidat, tous ses adversaires en auraient souffert. Il a admis avoir été soulagé de la décision du premier ministre ontarien, qui lui permettra, a-t-il dit, d'accroître ses appuis en Ontario.

De son côté, M. Joe Clark a déclaré à Regina que la décision de Bill Davis et la fin de la sélection des délégués, permettra enfin aux délégués de comparer les programmes des candidats en présence. « Les discussions ne porteront plus sur la possibilité de telle ou de telle candidature ou sur la force respective des candidats en présence » a-t-il expliqué. M. Clark a refusé de spéculer sur l'effet en terme de votes, qu'aura la décision du premier ministre ontarien de ne pas se présenter.

Le député de Joliette, M. Roch LaSalle, a reconnu pour sa part à sa sortie des Communales la candidature de M. Davis aurait brouillé les cartes, et il a affirmé que M. Clark a maintenant de bonnes chances de passer au premier tour de scrutin. L'ancien président du Conseil du trésor, M. Sinclair Stevens, qui appuie Brian Mulroney, a déclaré que la décision du premier ministre ontarien aura pour effet de libérer de nombreux délégués qui ne voulaient pas appuyer M. Clark, et qui se rangeront maintenant derrière M. Mulroney. Il a dit avoir observé cette réaction chez plusieurs de ses collègues du caucus conservateur hier midi, immédiatement après l'annonce de la décision de M. Davis.

L'ancien ministre de l'Énergie du gouvernement Clark, M. Ray Hnatyshyn, de la Saskatchewan, a évalué à une douzaine le nombre de députés conservateurs qui auraient appuyé M. Davis. Il a affirmé cependant que c'est à M. Clark que ces appuis iront dorénavant. Appelé à commenter la réaction des militants torontois qui ont hué la politique de M. Clark envers le Québec samedi dernier, M. Hnatyshyn a déclaré que ce genre d'argument ne réussira pas à effrayer la population des provinces de l'Ouest. « Les gens de l'Ouest croient en ce pays, ils croient dans toutes les régions du Canada, et ils comprennent les traditions francophones et anglophones du pays. Ceux qui ont hué M. Clark se sont rendu un mauvais service. »

57 jours avant les partielles

QUÉBÉC

Les élections partielles dans Charlesbourg, Saguenay et Saint-Jacques se tiendront le 20 juin prochain. Le premier ministre Lévesque en a fait lui-même l'annonce à l'Assemblée nationale, hier, soit cinq jours avant la date limite que lui permettait la loi électorale.

Dans Saint-Jacques, plusieurs candidats sont déjà sur les rangs: Serge Champagne pour les libéraux, Roméo Lizotte à titre de libéral indépendant, Michel Ouellette pour l'Union nationale et Gérard Lachance pour le Parti des travailleurs du Québec. Le congrès d'investiture du PQ aura lieu le 9 mai: Francine Lahaye, du bureau du premier ministre, Jeannine Chéron, ancienne secrétaire de comté de Claude Charron, et Claude Saint-Hilaire se feront alors la lutte.

Dans Charlesbourg, le PLQ a déjà choisi son porte-couleur, il s'agit de Marc-Yvan Côté, ancien député de Matane et ancien directeur de cabinet du whip libéral Michel Pagé. Un candidat indépendant, Jacques Daigle, a, pour sa part, déjà commencé lui aussi à faire campagne pour se rallier les péquistes d'avant 76, c'est à dire ceux qui pourraient être déçus des attitudes du PQ face à ses objectifs d'indépendance et de social-démocratie. Le candidat officiel du PQ sera choisi dimanche prochain: André Gingras, professeur à l'ENAP, s'opposera à Jean-Paul Harvey, «ex-homme d'affaires».

Dans Saguenay, c'est également au cours de ce week-end que le PQ choisira son candidat. Le PLQ y sera défendu par Ghislain Maltais, qui avait perdu contre Lucien Lessard à l'élection de 1981.

Confessions publiques

Des citoyens de Baie-Comeau qui, au moment de l'étude en Commission parlementaire le 11 juin 1982 du projet de loi 37 fusionnant la ville de Hauterive à celle de Baie-Comeau, avaient créé un grave incident en provoquant bagarres et bousculades avec des agents de sécurité ont reconnu publiquement leur culpabilité aux accusations portées contre eux.

Dans une lettre lue par le président de l'Assemblée nationale, ils reconnaissent que leur conduite en cette circonstance fut tout à fait répréhensible. «Nous vous demandons, M. le

président, de bien vouloir transmettre nos excuses à tous les membres de l'Assemblée nationale. Même si notre geste ne fut inspiré que par l'intérêt véritable que nous portions à la législation à l'étude, il n'en demeure pas moins inexcusable. Bien à vous. MM. Gérard Guy, Omer Quimper, Guy Michaud, Jean Gagnon, Théodore Leblanc, G. Lachance, Venise Pelletier, Marc Lefebvre et Eric Côté.»

Cette confession publique leur évitera des poursuites judiciaires qui auraient pu être prises normalement, les parlementaires ayant décidé de passer l'éponge sur l'incident.

Les frères ennemis Tous connaissent les vellétés du député libéral de Vaudreuil-Soulanges, M. Daniel Johnson, de se porter candidat au leadership du Parti libéral. Hier, il n'a pas pu s'empêcher de se mesurer à son frère ministre, Pierre-Marc Johnson, sur la question des soumissions publiques.

Après avoir indiqué que 22 établissements n'avaient pas accordé un contrat pour des appareils téléphoniques à la firme ayant présenté la plus basse soumission (\$537,000 vs \$639,000), il a demandé au ministre s'il n'y avait pas moyen d'établir un contrôle sur les établissements.

Pierre-Marc a d'abord laissé entendre que cette question aurait dû être posée par la députée Lavoie-Roux lors de l'étude des crédits de son ministère «dans un contexte où l'on peut échanger plus normalement» puis il s'est lancé dans une longue réponse ampoulée rappelant l'autonomie des établissements et signalant qu'il serait oiseux pour l'achat d'un crayon, d'une efface ou d'un appareil de radiologie de passer par le long processus bureaucratique. Enfin, il n'a pu s'empêcher de décrocher une flèche à son frère en soutenant que de toute évidence il ignorait la procédure suivie par son ministère.

Daniel a répliqué que, selon lui, il y avait de la place pour instaurer un mécanisme qui fait que l'on a pas à payer 20 pour cent de plus que la plus basse soumission.

**CLAUDE-V. MARSOLAIS
PIERRE VINCENT**

Le courrier du genou

Je reçois entre dix et trente lettres par semaine. 28 pour me dire que je suis beau et que je suis fin. Deux pour me dire que je suis un sinistre individu. C'est bien évident que c'est à ces deux là que je vais m'adresser dans ce courrier. Qu'est-ce que voulez que je réponde à monsieur Louis Jean, par exemple, qui m'écrit cette semaine: *pour certains c'est Janis, pour d'autres c'est Kennedy, pour d'autres encore Saint-François d'Assise ou Jean-Paul II, moi c'est Foglia et Girerd dans La Presse.* Je ne peux lui dire que bravo mon vieux Pierre Jean, t'as fait le bon choix. Encore que pour Girerd... enfin, chacun ses goûts!

Parfois je tombe sur un aimable farfelu qui me jette en travers d'une feuille: *Je m'excuse de vous déranger, je ne voudrais pas vous faire perdre votre temps, mais pourriez-vous me dire pourquoi il n'y a pas de ligne numéro trois dans le métro de Montréal, alors qu'il y a une ligne numéro cinq?...* Encore là, je reste sans voix. A moins d'emprunter à Groucho la réponse qu'il faisait à propos de tout et de rien: *Il ne faut s'étonner de rien dans la vie, tenez, moi qui vous parle, quand je suis né, le croiriez-vous, il y avait déjà une femme dans mon lit!*

Imaginez mon soulagement quand après 28 lettres d'innocentes flatteries, j'ouvre celle de Ginette Cadieux de Saint-Hubert qui commence par: *T'es rien qu'une langue sale, tu devrais aller travailler au torchon Allo Police, etc., etc.* Je ne m'attarderai pas, elle exagère. Et puis elle est toute petite, toute en colère... Mais il en est d'autres, grands et forts, armés jusqu'aux dents...

Un lecteur de Montréal M. Michel Dubois a été profondément blessé par une petite phrase que j'ai glissée dans une récente chronique sur les Français, desquels je disais *qu'ils n'ont jamais été foutus de gagner une guerre tout seuls.* Blessé et furieux, M. Dubois a exigé qu'on lui rembourse La Presse de ce jour-là... Allons donc, M. Dubois, je plaisantais. Je sais très bien que les Français ont gagné, tout seuls, comme de grands garçons, la guerre de Cent Ans. Ça leur a pris du temps par exemple... Et bien sûr je n'oublie pas non plus des braves comme d'Artagnan, Aramis, Duguesclin, Bayard, Napoléon, Roland à Roncevaux, et quoi encore?... Ah oui Charlemagne, Fanfan Latulipe, Guillaume d'Orange, Louison Bobet, Mermoz, Charles de Gaulle, et Jeanne d'Arc, ouf, j'allais oublier Jeanne d'Arc, pourtant s'il y en a une qui était toute seule, c'était bien elle, la pauvre...

Sans rire M. Dubois, avez-vous cru une seconde que je re-

prochais aux Français d'être de piètres soldats?... Si tel était le cas je m'empresserais de les en féliciter... Je n'étais pas à Verdun-moi-Monsieur, je suis seulement allé en Algérie, mais ça m'a suffi pour vérifier que les Français étaient bien faits de la même chair à canon que les autres.

Dans mon dernier courrier, je relevais gaillardement la remarque d'un père-la-virgule qui m'expliquait qu'il fallait écrire *coqueron* et non *cocron*... Pour le plaisir de le traiter de tous les noms en *coqu* — *coquerelle, coqueluche, coquille, etc.* — je lui disais que je n'avais pas trouvé trace de son *coqueron* dans mon dictionnaire. Ce que je maintiens. J'ai cependant reçu une dizaine de lettres sur le sujet, toutes pour me souligner que je suis dans l'erreur, que d'autres dictionnaires que le mien donnent raison à mon père-la-virgule. Imaginez, même un anglophone, M. Garrison de Sainte-Marthe, m'envoie la photocopie de la page de son

Petit Robert en s'étonnant toutefois: *«I looked in the more recent edition... and the word is gone! What happens?...»* Je n'en sais fichtre rien mon bon ami, et entre nous, je ferai pas une longue distance à l'Académie pour le savoir.

Qu'on épele ou non *coqueron* avec un «q» c'est le problème des pères-la-virgule, c'est ce que je voulais dire et que n'a manifestement pas compris mon correspondant. Je ne me chicane jamais sur les mots. Mais souvent avec ceux qui se cachent derrière, je me chicane souvent avec les pions de la langue française que je tiens pour de plats emmerdeurs. Quant à savoir si je me prends pour Céline comme m'en accuse M. La-Porte, le père-la-virgule en question, je lui accorde que j'ai beaucoup fréquenté ce cher Louis-Ferdinand. C'est même de lui que j'ai appris ce que je sais du coup pied au «q». Et de qui pensiez-vous? De M. Leme- lin?

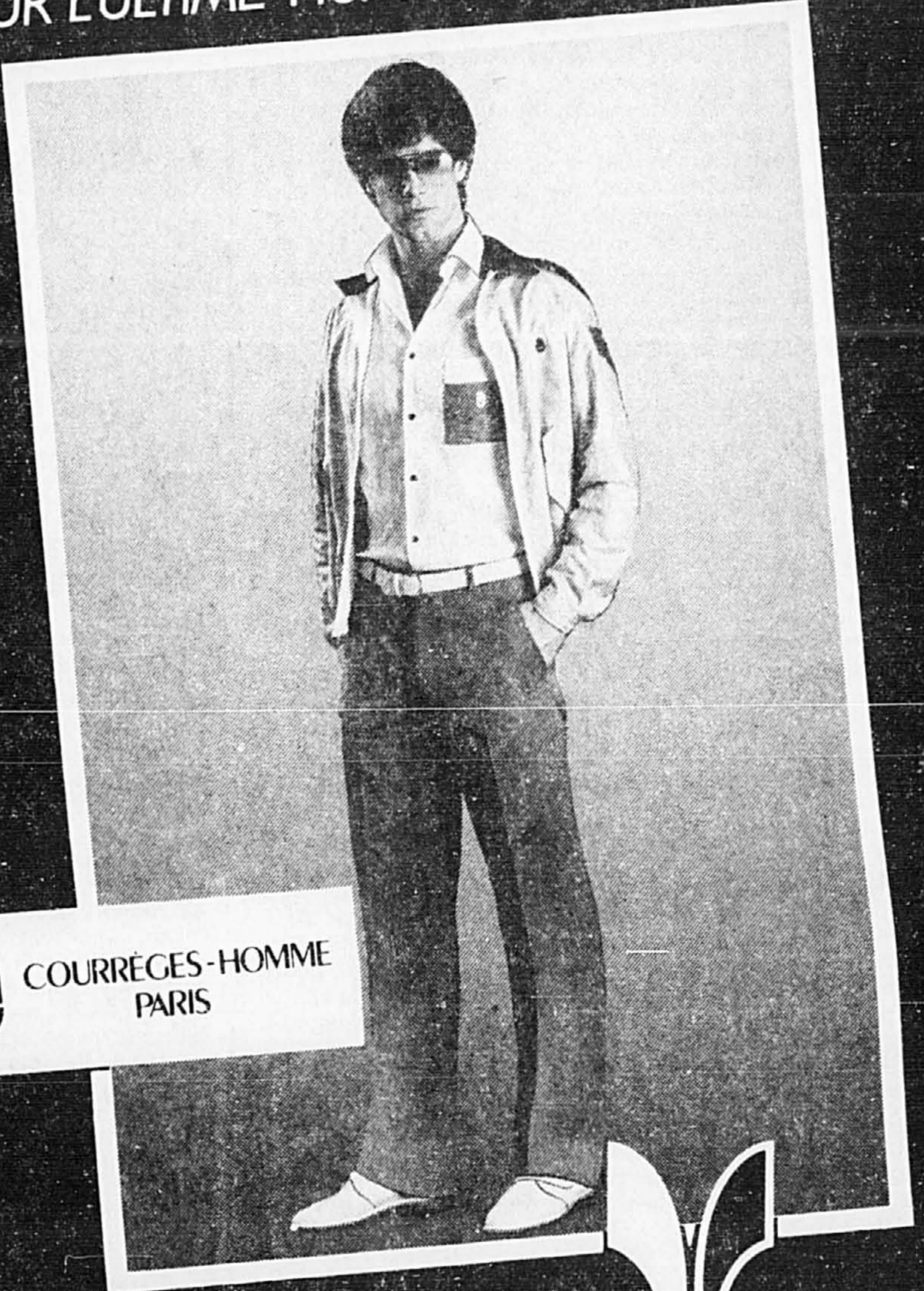
Vous aimez la *nouvelle cuisine*?... vous savez ces petites choses de rien du tout perdues dans des assiettes immenses, ces petites crottes recouvertes

de coulis de cassis, ces échantillons pour esthètes qui ont plus de gueule que de ventre, bref la *nouvelle cuisine*, vous êtes amateur? Alors j'ai une histoire pour vous. C'est Paul Bocuse, un des grands chefs français qui la raconte, et c'est le chroniqueur gastronomique du *Monde* qui la rapporte...

La scène se passe dans un restaurant très *nouvelle cuisine* donc, et le garçon vient d'apporter au client une assiette creuse avec un peu d'humidité au fond: — Garçon! cette assiette est mal essuyée! Qu'est-ce que c'est que ça? — Mais non, monsieur, c'est le potage!

Pierre Foglia

POUR L'ULTIME-HOMME



**COURRÈGES-HOMME
PARIS**

HENRI REZINA

243, BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL. 669-1751

Quelle caractéristique assure la qualité et la longévité d'une résidence?

LA CONSTRUCTION

Avant d'acheter une propriété, il est bon de «lire entre les murs». Et d'examiner sérieusement la **qualité de la construction.**

À cet égard, le Sanctuaire du Mont-Royal est **insurpassable.**

Le Sanctuaire est entièrement bâti à l'aide d'éléments de **béton précontraint**, fabriqués en usine.

Cette technique de construction, réservée aux immeubles de prestige, offre des avantages remarquables. Elle diminue les coûts. Produit une structure d'une solidité à toute épreuve. Permet une finition beaucoup plus soignée. Élimine l'entretien extérieur. Permet de poser l'isolant dans des conditions idéales. Fait disparaître le pont thermique créé par les balcons. Et assure une insonorisation de beaucoup supérieure.

Enfin, elle réduit le nombre de colonnes de soutènement, vous permettant d'aménager votre intérieur en fonction de **vos besoins.**

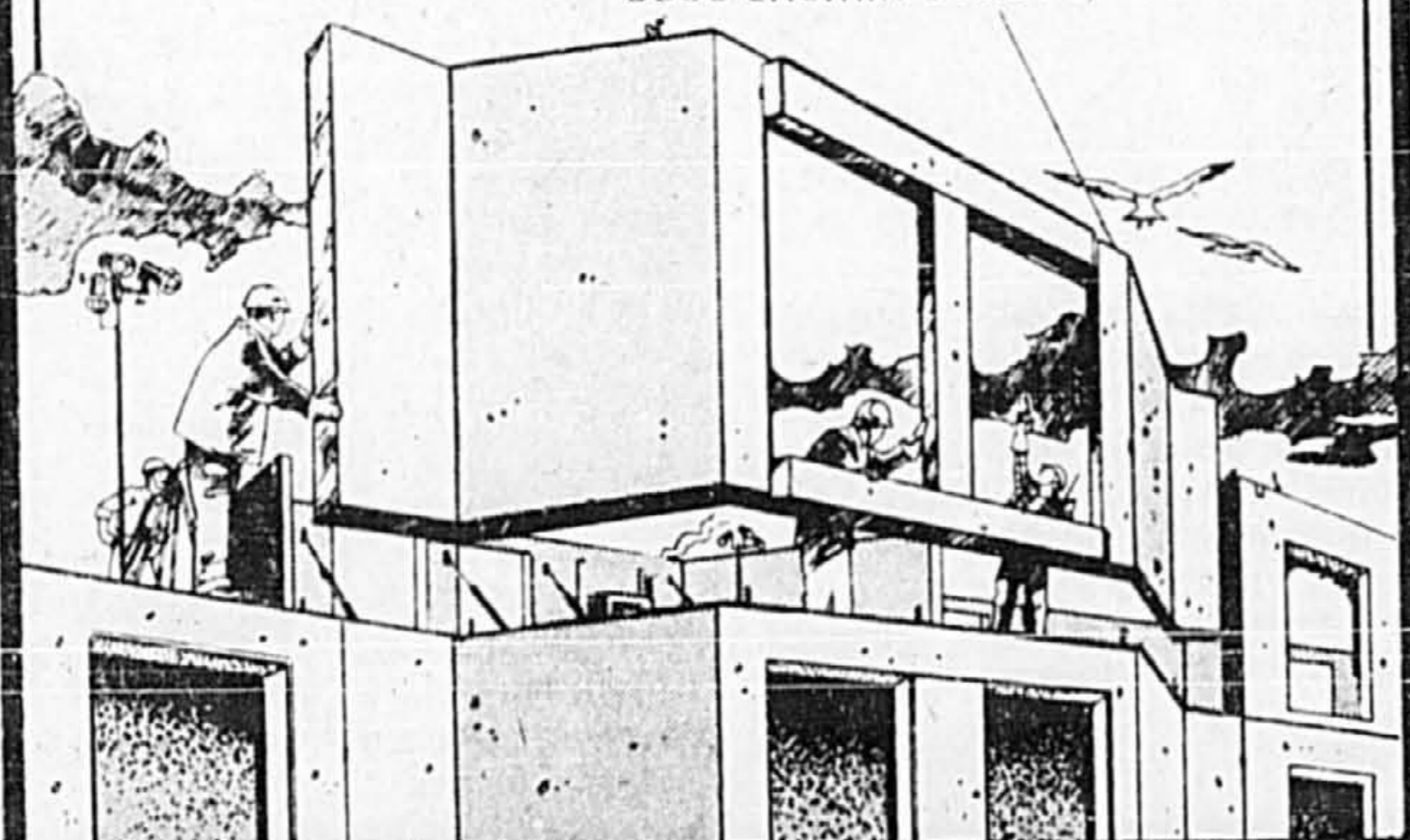
À prix égal, pourquoi ne pas habiter une résidence garantissant votre qualité de vie... pendant longtemps?

UNE CONSTRUCTION INCOMPARABLE.



le sanctuaire du mont-royal

6000 chemin Deacon, Montréal



738-6000

SEMAINE: 10H. À 18H.
WEEK-END: 11H. À 17H.
(De préférence sur rendez-vous)

- PHASE 1
- OCCUPATION IMMÉDIATE
- HYPOTHÈQUE: 3 ANS - 11 7/8%
- 2 CH. À C. - 1400 P.I.C.A. ET PLUS
- 3 CH. À C. - 1800 P.I.C.A. ET PLUS

Habitas 1983

Restaurant
Délices d'Asie
CUISINE
VIETNAMIENNE
1013, Carré Dominion
Tél.:
866-7168

La bonne chère
vous attend à Boucherville
Juste après la sortie du
pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine

Judi et vendredi | Samedi et dimanche
LANGOUSTINES À VOLONTÉ | **CÔTE DE BOEUF**

Au restaurant charmant
PLACE DE L'Artisan
DU MARDI-AU DIMANCHE
191, boul. Montagne
Rés.: 655-6820

CIGARETTES
TOUTES MARQUES POPULAIRES

CARTON, 8 paquets de 25 **\$11.79** Le paquet de 25 **\$1.50**

L'Épicurien

2180, rue de la Montagne au sud de Sherbrooke à côté de Holt Renfrew | Galerie de boutiques Place Villa-Marie coin Cathcart et Mansfield

Stationnement gratuit avec commande de 35\$ ou plus | Livraison gratuite avec commande de 35\$ ou plus **861-7461**

Beni Hana
GRILLADES JAPONAISES ET SALONS TATAMI

7965 BOUL. DECARIE
731-8205

MAINTENANT OUVERT

5666 SHERBROOKE EST
256-1698

Sur des conseils de Marc Lalonde

Il y avait sans doute passablement de malice et d'arrière-pensée dans les conseils que le ministre fédéral des Finances, M. Marc Lalonde, prodiguait avant-hier à Montréal à l'adresse de M. Jacques Parizeau, son homologue provincial, mais ce dernier aurait sûrement intérêt à s'en inspirer dans le budget qu'il doit présenter mardi prochain à l'Assemblée nationale.

Quels étaient ces conseils? On peut les ramener à trois: cesser de parler d'indépendance pour donner la priorité absolue aux questions économiques; ne pas hausser les impôts au moins pour l'immédiat; enfin, pratiquer la coopération plutôt que la confrontation avec Ottawa.

Il est certain que la propagande souverainiste à laquelle se livrent présentement le premier ministre Lévesque et plusieurs de ses ministres ne peut que contribuer à maintenir, voire à accroître le climat d'incertitude. On dit souvent que les grandes entreprises peuvent s'accommoder d'à peu près n'importe quel régime politique. Mais elles se méfient aussi comme la peste des situations où elles ne peuvent savoir ce que demain leur réserve.

Comment veut-on que les hommes d'affaires se sentent rassurés quand ils sont face à un gouvernement qui, tout en ayant un mandat d'administrer la province dans le respect de la constitution, passe son temps à dénigrer la confédération, à prétendre que les choses iraient beaucoup mieux dans un Québec souverain et annonce qu'il reviendra à la charge pour faire renverser le verdict du référendum de 1980?

Au surplus, les récents sondages démontrent bien que, même au Québec, les grandes préoccupations du monde ordinaire ne sont pas d'ordre constitutionnel, mais bien d'ordre économique.

Quant au niveau des impôts, il serait surprenant que M. Jacques Parizeau ne se laisse pas convaincre, car il a lui-même admis, à maintes reprises, qu'on ne pouvait taxer davantage les Québécois. Il a notamment invoqué cet état de choses pour faire comprendre aux employés des secteurs public et parapublic qu'ils devaient se serrer la ceinture.

Il serait important à cet égard, toutefois, que M. Parizeau aille même plus loin et accepte de réduire, par exemple, sa fameuse taxe-ascenseur sur l'essence. Cette taxe est non seulement socialement injuste, mais nuisible à l'activité économique chez nous.

Au fait, on peut difficilement se doter d'une fiscalité bien différente de celle qu'on retrouve dans les autres provinces. Il peut être souhaitable, en théorie, de réduire le plus possible les impôts des gagne-petit et d'exiger beaucoup plus des haut salariés, mais il y a une limite à faire cavalier seul à ce chapitre. L'écart est actuellement trop grand entre les impôts qu'on exige des cadres au Québec et ceux que les autres provinces se contentent de prélever.

Cet impôt des cadres est sûrement l'un des facteurs qui jouent contre le Québec quand il s'agit d'attirer ou de maintenir des sièges sociaux importants dans la province. On cite parfois la loi 101 et la façon tatillonne de l'appliquer comme la grande cause de la fuite des investisseurs, mais nombreux sont ceux qui pensent que le rôle joué par la fiscalité des cadres est beaucoup plus néfaste.

Enfin, M. Jacques Parizeau ne devrait pas avoir trop de difficulté non plus à se laisser convaincre que le Québec se porterait sensiblement mieux s'il acceptait de collaborer davantage avec Ottawa, comme les autres provinces, plutôt que de rechercher trop souvent l'affrontement. Il ne devrait pas avoir trop de difficulté à se laisser convaincre car il faisait lui-même pareille constatation il y a à peine quelques jours, alors qu'il attribuait une partie des difficultés économiques de la province au manque de collaboration entre les deux gouvernements.

M. Lalonde aurait été certes plus honnête si, à l'instar de M. Parizeau, il avait reconnu qu'il y avait là une responsabilité partagée, mais le point valait d'être soulevé. Et M. Parizeau serait bien avisé de poursuivre sa méditation là-dessus.

Vincent PRINCE

Régner à Toronto ou perdre à Ottawa

Devant la presse hier, William Davis était manifestement déçu. Parce que cette fois, comme le souhaitent beaucoup de ses admirateurs à travers le pays, il avait vraiment envie de faire le saut.

Ambitieux, l'homme demeure toutefois réaliste et calculateur. Il a pris la seule décision que lui imposait une analyse objective de ses chances dans une course au leadership. Les risques d'un échec sont plus nombreux que les indices de victoire. Et s'il perdait à la convention de juin, il ne lui resterait plus rien, ni à Ottawa ni à Toronto.

Depuis quelques jours, l'attente de cette décision suscitait un nouvel espoir parmi les conservateurs. On en devine les raisons: aucun des candidats en présence ne satisfait pleinement les attentes de la majorité des délégués. Or, pour un grand nombre de Canadiens, M. Davis est la vivante incarnation du succès en politique. Il a bien gouverné sa province; il a su affronter la crise économique avec plus de recul et d'ingéniosité que plusieurs chefs de gouvernements; il a réduit graduellement depuis cinq ans les dépenses de l'Ontario; il a limité à 5% les hausses de salaire dans le secteur public sans négociation, sans grève et sans perturbation. Comme John Robarts avant lui, il se comporte à la manière et avec l'assurance du président du conseil d'une société appelée Ontario.

C'est exactement le type d'homme et de leadership qu'un nombre croissant de Canadiens rêvent de voir à la tête du pays. Un conservateur modéré et sans surprise. Le contraire de Pierre Elliott Trudeau.

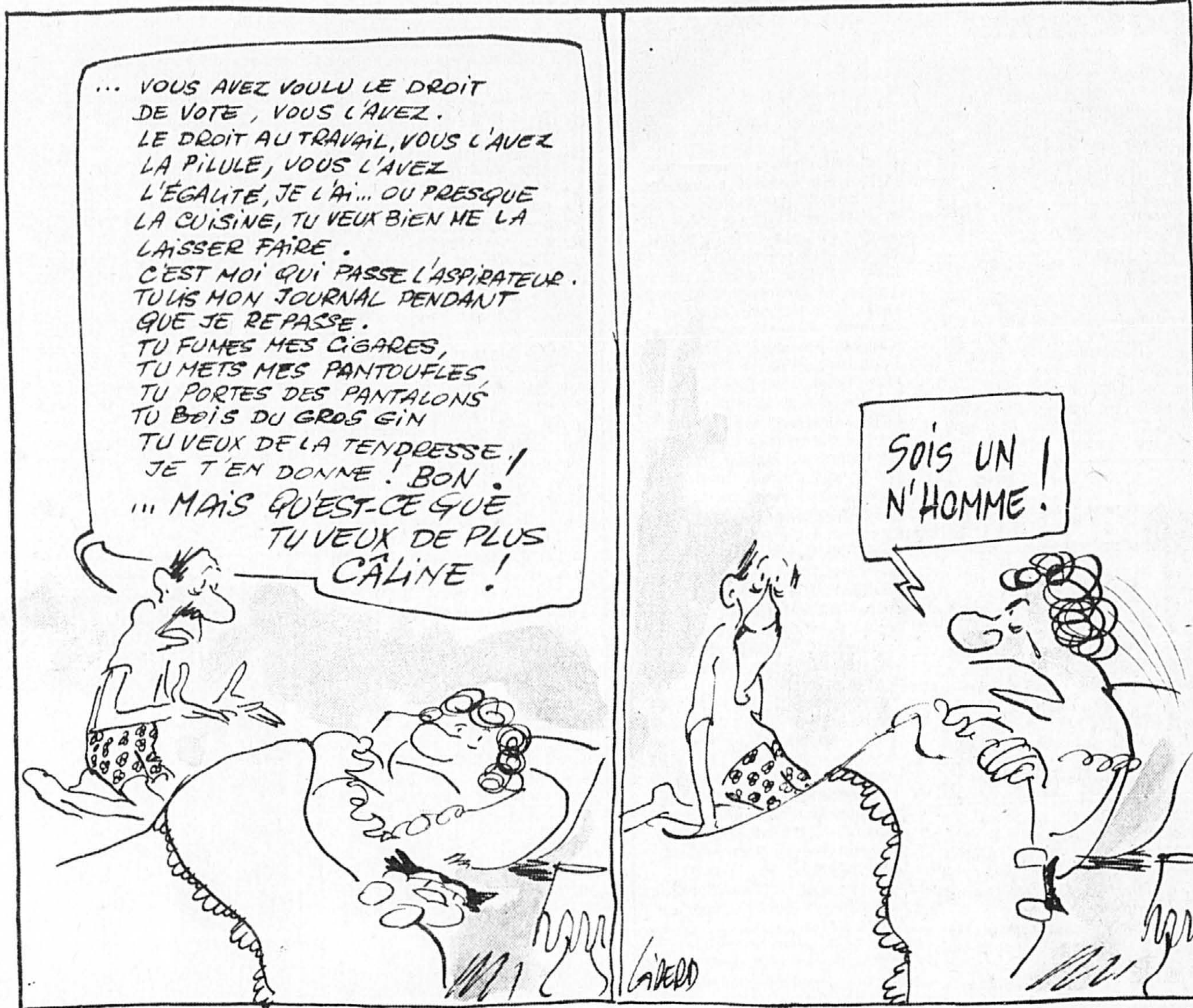
Mais d'autres raisons militaient contre cette candidature. M. Davis est avant tout perçu comme un Ontarien, aux commandes d'une province dont l'historique prospérité et l'hégémonie politique heurtent le reste du pays. Peter Lougheed voit en lui une espèce de symbole de la domination de l'Est sur l'Ouest. Si M. Davis s'était porté candidat, le premier ministre de l'Alberta l'aurait combattu.

Impopulaire dans l'Ouest, le chef du gouvernement ontarien ne jouit pas non plus d'une grande affection au Québec. Ce n'est pas son unilinguisme qui fait surtout problème. C'est plutôt une conception du pays qui refuse la problématique de la dualité et les conséquences que les francophones voudraient en tirer. C'est également sa manière d'envisager le problème de la minorité francophone d'Ontario dans une perspective plus pragmatique que généreuse.

M. Davis, pour mieux servir le Canada, tente de s'élever au-dessus des particularismes culturels et des intérêts régionaux. Dans la recherche de cet idéal, il oublie pourtant qu'on doit d'abord reconnaître et comprendre les régions pour édifier un ensemble qui puisse les réunir.

S'il est vrai qu'il a bien administré l'Ontario, il faut cependant rappeler qu'il n'y a pas de commune mesure entre la fonction de celui qui gouverne à Toronto et celle du premier ministre à Ottawa. Or l'exercice en cours qui s'achèvera en juin vise essentiellement à choisir l'homme qui pourrait succéder à M. Trudeau dans 15 ou 20 mois.

Michel ROY



REPRISE

Droits réservés



Marcel Adam

Les commodes ambiguïtés du rapport Cliche

Dans cette chronique j'ai relevé l'autre jour des passages du rapport de la Commission Cliche qui, à mon avis, contredisent l'interprétation que tiraient les ministres Yves Duhaime et Guy Chevrette de certains autres passages.

Il faut dire que les conclusions du rapport Cliche sur les responsabilités du saccage de la Baie James sont ambiguës et portent à interprétation, comme on l'a vu hier dans l'échange auquel se sont livrés, à la commission parlementaire, le député libéral Michel Gratton et Me Rosaire Beaulé, ex-procureur du syndicat américain dans la poursuite intentée par la SEBJ.

Le rapport dit d'une part que les «travailleurs ordinaires n'encourent pas la responsabilité de ce qui est arrivé» à LG-2, qu'ils ont été «de simples spectateurs et même des victimes d'actes insensés posés par un Duhamel en délire», que cette catastrophe fut l'aboutissement de «l'irresponsabilité des aventuriers sans scrupule qui avaient fait main basse sur le contrôle des principaux locaux de la FTQ-Construction».

D'autre part le rapport dit qu'il suffit «de remonter le lien de filiation pour voir à qui incombe ultimement la responsabilité morale» du crime de Yvon Duhamel. Et d'expliquer que ce dernier cherchait à réaliser l'objectif avoué des dirigeants de sa centrale: obtenir le monopole syndical à LG-2 avec les méthodes généralement admises dans la FTQ-Construction. Et de citer un extrait du procès-verbal d'une assemblée du local 791 de cette centrale qui contient une «résolution adoptée unanimement

(qui) accepte un rapport soulignant le «beau travail» accompli par Duhamel «pour le local et pour tous les membres» lesquels, soulignent les commissaires, «sont bien au courant du saccage (commis quatre jours plus tôt) puisqu'il en a été question à la même assemblée».

Dans ce passage les commissaires ne contredisent-ils pas ce qu'ils écrivaient quatre paragraphes plus haut?

À moins qu'ils aient voulu dire que les simples travailleurs ne pouvaient être tenus responsables des crimes commis par quelques criminels représentant un syndicat dont le contrôle était détenu par des «aventuriers» irresponsables qui avaient éliminé l'exercice démocratique des libertés syndicales. Ce que confirmerait d'ailleurs l'existence même de la Commission Cliche, les résultats de ses travaux et la mise en tutelle du local 791.

Pourtant, lorsque le rapport Cliche fait référence à l'assemblée du 25 mars 1974 du local 791 de la FTQ-Construction, il n'indique aucunement que l'appui unanime aux auteurs des événements de la Baie James a été obtenu sous la contrainte. Il donne plutôt l'impression que cette assemblée s'est déroulée normalement, selon les règles démocratiques, et qu'il s'y référait pour montrer qu'il y a un lien de responsabilité entre la conduite criminelle de Duhamel et un syndicat dont les membres, en assemblée, se montrent solidaires de la conduite criminelle de leur représentant à la Baie James.

Il n'en demeure pas moins que la démonstration de la

Commission Cliche n'est pas d'une rigueur exemplaire. (En traitant de «mécéants» les auteurs des événements de la Baie James, les commissaires commettent une impropriété de terme puisque mécréant, selon le Littré, désigne un non-chrétien, un incrédule ou une personne irreligieuse. Les commissaires auraient-ils employé le mot «responsable» avec la même légèreté, lui donnant le sens de «coupable» dans un cas et lui donnant son vrai sens dans un autre?)

Comme ce passage du rapport prête à des exégèses différentes, pour les fins du débat je veux bien étudier la portée de l'interprétation que lui donne le gouvernement: la non-responsabilité des simples travailleurs des actes commis par quelques bandits, pour la mettre en rapport avec d'autres conclusions de la Commission Cliche.

Ailleurs dans son rapport, la Commission Cliche établit une relation indirecte de cause à effet entre le saccage de la Baie James et les agissements répréhensibles de divers agents publics, notamment les dirigeants d'alors d'Hydro-Québec et de la SEBJ, l'ex-conseiller spécial du premier ministre Bourassa, agissements qui ont conduit à accorder illégalement un monopole de fait, au chantier LG-2, à la FTQ-Construction, et de mettre éventuellement le feu aux poudres.

On sait que le premier ministre Lévesque et les syndicats ont tiré argument de cette conclusion du rapport pour inciter la SEBJ à régler hors cour.

Si cette thèse profite aux simples travailleurs de la cons-

truction en les déchargeant de toute responsabilité, elle n'arrange pas l'ensemble des Québécois. Innocents des crimes commis à LG-2, ces derniers n'échappent pas aux conséquences des actes condamnables commis en leur nom par des agents publics qui portent une bonne part de responsabilité, cependant que les syndiqués innocents du crime commis par quelques-uns des leurs et agissant au nom du syndicat qui les regroupe tous, ne sont pas tenus responsables.

Si la responsabilité est indivisible dans la société politique, comment peut-elle l'être dans les organisations syndicales?

En quoi, se demanderont certains, ce débat est-il pertinent et agissant au nom du syndicat au mandat de la commission qui siège à Québec? À mon avis ce débat n'a qu'une commodité politique pour ceux qui ont intérêt à distraire l'opinion de l'objectif fondamental de cette enquête; le Premier ministre a-t-il dit la vérité en chambre?

Ce n'est pas le rapport Cliche qui peut apporter la réponse à cette question.

Me Rosaire Beaulé, prétendant me citer, a soutenu en commission parlementaire que j'ai évalué les dommages du saccage à une somme «excédant \$32 millions». Je n'ai jamais écrit cela. Les dommages ont été évalués à \$31,275,000. Une fois je les ai évalués à «plus de \$31 millions», une autre fois j'ai arrondi par le haut en les fixant à \$32 millions. Il s'agit d'une licence arithmétique relativement insignifiante que tout le monde — y compris Me Beaulé dans son témoignage — trouve souvent commode d'utiliser dans la conversation ou les débats publics. Je n'en aurais pas fait de cas si Me Beaulé ne m'avait pas mis en cause nommément et à plusieurs reprises, pour montrer que les honnêtes gens pouvaient être ainsi amenés à se faire de fausses idées.

BIBEL

Moi, l'enfant retardé

À l'occasion de la Semaine nationale de la santé mentale, l'Association du Québec pour les déficients mentaux (Rive Sud) nous a fait parvenir ce texte qu'il nous fait plaisir de reproduire.

Dans vos yeux, je lis la pitié, le souci ou l'indifférence, moi, l'enfant retardé. Mais vous me voyez du dehors. Si je pouvais, je vous dirais ce qui est au-dedans. Je ne suis pas si différent. Je sens la douleur et la faim. Je ne sais pas, poliment, demander un verre d'eau, mais je connais le goût brûlant de la soif.

Un moustique me pique, et ça démange, et l'abeille m'effraie. Avec un bon chocolat chaud, je me sens bien à la cuisine, quand la neige colle au carreau. En quittant maman pour monter dans l'autobus jaune de l'école, j'avais comme un gros poids sur mon coeur, et je cherchais sans espoir une issue par où fuir.

Au parc où ma soeur me conduit, les enfants me raillent. Elle pleure et m'entraîne à la maison. Tout tourne, j'ai chaud et j'ai du mal à respirer. Maman me serre, les larmes aux yeux, me raconte une histoire. J'oublie les cris moqueurs.

Quand j'ai bien mis mes habits, maman me tapote la tête: «Bravo, Jacquot!» Je me sens tout fier. Aussi fort que Gérard qui est en deuxième. Enfant je suis. Enfant je vais rester, toujours... Les animaux en peluche et la fourrure des chiens me rassurent. J'adore les jouets des petits: le ballon et le cerf-volant, et le chariot qu'on tire. J'aime glisser sur une pente et atterrir en bas, tout étourdi. J'aime le traîneau sur la neige douce, le baiser mouillé de la pluie. C'est bon de se faire cajoler, mais, pour mon bien, on doit me traiter comme un grand. J'ai besoin non qu'on s'apitoie, mais qu'on respecte mes efforts.

Je suis lent, je peine à ce qui vous paraît facile. «Demain», pour moi, c'est difficile à imaginer. Pour pédaler sur le tricycle bleu, il m'a fallu des mois, mais que j'étais heureux quand mes pieds ont enfin obéi et que les roues ont tourné! Quelle fierté quand j'ai su ouvrir le robinet pour avoir de l'eau! Je ne voulais plus le fermer! Je puis apprendre, à mon pas, si l'on est patient avec moi; trouver une place dans ce monde où l'on n'aime pas la lenteur. Dites-moi si je suis quelqu'un qui peut souffrir, aimer et rire. Je suis un enfant qu'il faut guider et encourager. Et simplement, parfois, à qui il faut sourire.

Rita DRANGINIS

CONDENSÉ DE «U.S. CATHOLIC» (JANVIER 1974), 1973, CLARETIAN PUBLICATIONS, 221 W. MADISON ST., CHICAGO, ILL. 60606

Juste retour des choses

(Réponse à la lettre du 25 avril, intitulée « Non, les Anglo ne se sentent pas «at home» ici, signée par Linda Clayman.)

Les Québécois francophones non plus ne se sentaient pas «CHEZ EUX», dans les hôpitaux, les magasins, les banques, au travail, quand il leur fallait parler anglais pour se faire comprendre. En ce temps-là, vous, anglophones québécois, régniez en maîtres par-tout; vous nous méprisiez par votre ignoble, cynique et insultant «I DON'T SPEAK FRENCH!».

Jadis écrasé et soumis, le peuple francophone a tout enduré «pour l'amour de Dieu» et il a longtemps cru qu'il était «ne pour un petit pain». Aujourd'hui, il rêve aux rôties dorées trempées dans l'œuf et

cuites dans une poêle bien lubrifiée!

Chers amis anglophones, comparez donc votre sort à celui des autres minorités canadiennes outrageusement traitées par des anglophones comme vous.

Réfléchissez à tous les droits que vous possédez ici, vous serez moins malheureux à l'éveil du fait français, juste, sensé et équitable. Vous serez aussi plus reconnaissants des générosités d'une nation qui ne demande qu'à survivre.

Bénie soit la loi 101 qui a mis fin à notre insidieuse assimilation au Canada anglais.

Sachez, Linda Clayman, que notre peuple est debout et qu'il n'est pas prêt de se rasseoir! ...

Alice DEROME
Montréal

À la défense de François-Albert Angers

Que Denise Bombardier soit consciente des limites de son objectivité, ce ne peut être que souhaitable pour son auditoire. Mais que sa limite la rende incapable, à Noir sur Blanc, d'interroger sans passion des hommes aussi différents que Alain Bouchard, François-Albert Angers et Klaus Barbie, c'est de l'absurde qui mérite d'être dénoncé vigoureusement car l'intérêt du public est en cause.

Ce type de censure au pif nous fait reculer à l'époque de l'abbé Bethléem et de ses satellites dont le catalogue des bons et des mauvais livres dort encore dans la poussière de nos bibliothèques.

Denise Bombardier a le droit d'exécuter le racisme, le nazisme et la pédophilie. Elle n'est pas la seule à le faire. Mais qu'elle assimile François-Albert Angers à Klaus Barbie, c'est trop fort pour moi et sans doute aussi pour beaucoup d'auditeurs de Radio-Canada. Qu'on «perde les pédales» à ce point-là n'est guère rassurant mais par contre très révélateur de la capacité de Denise Bombardier de distinguer entre les idéologies et les hommes. On peut fort bien être critique des Russes, des Anglo-Canadiens... et même des Juifs sans

pour autant être raciste. Aucun peuple n'est intouchable.

Pour avoir travaillé plusieurs années très près de François-Albert Angers, pour avoir consacré des heures et des heures à des discussions, parfois acerbes, je n'ai jamais senti chez lui la moindre haine pour quelque peuple que ce soit. Et je connais beaucoup de gens qui seraient prêts à rendre le même témoignage.

L'ardeur que met M. Angers à défendre ses points de vue le fait passer très souvent pour sectaire alors qu'il ne l'est pas en réalité. Il semble que Denise Bombardier n'y ait vu que du feu. On se serait attendu, en tout cas, à ce qu'un journaliste de son expérience fasse la différence entre le bourreau de Lyon qui a expédié aux fours crématoires, je ne sais plus combien de milliers de Juifs, et M. Angers qui a consacré sa vie à défendre des idées que tout le monde n'est sans doute pas obligé de partager, mais qui restera incontestablement comme un des penseurs les plus remarquables et les plus originaux de notre génération.

Roland PARENTEAU
économiste,
École des H.E.C.

Pitié pour ces animaux!

Quand y aura-t-il une loi qui mettra fin aux atrocités de laboratoire? Ces lieux peuplés de fous qui y massacrent à cœur joie les animaux... juste pour voir des réactions.

Les animaux sont des créatures vivantes, sensibles, qui ont droit au respect, à la protection. Quel plaisir peut éprouver un être humain (?) normal dans de telles pratiques dénaturées? Il faut être atteint de sadisme à un point très élevé. Et on appelle ça des chercheurs, des savants!...

Il y a même de minis laboratoires dans nos écoles pour montrer aux enfants comment dépecer des animaux vivants.

C'est écoeurant tout ce qui se passe dans ces chambres légales de tortures sans surveillance. On renferme du monde bien moins dangereux.

Qui aura enfin pitié, qui enfin agira?

Denise ROCRAY-QUESNEL
St-Bruno de Montarville

La sclérose en plaques

Le mardi 26 avril dernier, LA PRESSE publiait dans cette tribune une lettre signée par Mme Anita Bellerive de Brossard concernant l'éventuelle fermeture des deux seules cliniques de recherche sur la sclérose en plaques à Montréal. Cependant, Mme Bellerive a dû être mal informée sur la question et la Division du Québec de la Société canadienne de la sclérose en plaques tient à rectifier certains faits.

Les deux cliniques de recherche

sur la sclérose en plaques de l'Hôpital Notre-Dame et de l'Institut neurologique de Montréal n'ont jamais été financées par le gouvernement du Québec. Depuis leur création, elles ont toujours été subventionnées par l'instance nationale de la Société canadienne de la sclérose en plaques (SCSP). C'est conformément à une nouvelle politique, voulant que l'on consacre plus de fonds à la recherche pure, que le bureau torontois a décidé de confier le financement des cliniques à ses divisions provinciales. La SCSP est un organisme humanitaire à but non lucratif qui ne reçoit aucune subvention gouvernementale ou autre. Le financement de ses activités est assuré par les dons du public lors de ses campagnes de souscription. L'inquiétude de Mme Bellerive quant à la fermeture des cliniques est justifiée si la Division du Québec ne parvient pas à recueillir, lors de la campagne de l'oeillet, les 100,000\$ supplémentaires nécessaires à la survie de ces centres. Comme le souligne Mme Bellerive, ces cliniques ont un grand rôle à jouer dans l'amélioration des conditions de vie des personnes atteintes de sclérose en plaques et elles recueillent des données précieuses sur cette maladie. La sclérose en plaques est une maladie du système nerveux central qui s'attaque à de jeunes adultes dont l'âge varie entre 20 et 40 ans. Elle provoque des symptômes allant de la perte d'équilibre à la paralysie totale. Comme on ne connaît ni la cause ni le traitement de cette maladie, la recherche en laboratoire constitue le seul espoir d'en arriver à percer le mystère.

Mais en attendant cette heureuse nouvelle, il faut aider et soulager les 6,000 personnes qui en sont atteintes et c'est là que les cliniques et la Société ont un rôle important à jouer. Il faut donc espérer qu'entre les 2 et 8 mai prochains, période correspondant à la campagne de l'oeillet de la Société canadienne de la SP, le public sera généreux et qu'il contribuera, par ses dons, à maintenir les deux cliniques en activité.

Denise D. MARQUEZ
Suzanne DESROSIERS
Société de la sclérose en plaques
Division du Québec

Chapeau!

Madame Claire Dutrisac
LA PRESSE
Bien chère Madame,

Votre article de LA PRESSE du 9 avril, «Des mains qui tremblent vous supplient», a connu un franc succès.

Il n'est pas téméraire d'affirmer que tous ceux qui ont eu la chance de le lire en ont été profondément émus. En effet, des témoignages touchants nous sont parvenus d'un peu partout dans la province concernant votre article. Vous avez su, chère madame, parler au cœur de vos lecteurs avec une telle sensibilité et une telle conviction que ces témoignages étaient accompagnés de généreuses contributions. Ces dons, nous ne les aurions jamais reçus sans votre collaboration. Nous vous adressons donc le plus reconnaissant des mercis.

Je me suis réjoui en lisant dans LA PRESSE que le Dr Serge Savard avait retiré ses accusations. Puissez-vous continuer longtemps le beau travail que vous avez entrepris en faveur des gens du 3e âge.

Hélène HUDON
responsable bénévoles
Fondation Parkinson
du Québec



Lysiane Gagnon

Un plan d'action bienvenu

Les bonnes nouvelles en provenance de Québec ne sont pas si nombreuses ces temps-ci. Raison de plus pour se réjouir du nouveau programme d'action lancé cette semaine par le ministre des Affaires culturelles.

Ce n'est pas tant l'augmentation des crédits alloués aux créateurs que la nouvelle orientation donnée au ministère qui constitue l'élément le plus intéressant du plan d'action: rompant définitivement avec la problématique politico-moralisatrice du livre blanc de son collègue M. Laurin, M. Clément Richard semble avoir choisi la seule voie possible en matière culturelle: celle du libéralisme. Il s'abstient de «définir» la culture, à plus forte raison de définir la «culture québécoise», et propose des réaménagements qui réduiront le rôle de la technocratie centrée à Québec au profit des milieux concernés, tout en facilitant le financement privé, cet apport indispensable qui a tant manqué au développement des arts du côté francophone.

Autant d'orientations qui, en elles-mêmes, ne peuvent que bénéficier à Montréal, dont le rôle unique et spécifique, en matière culturelle, semble être mieux compris par le ministre actuel que par ses prédécesseurs immédiats.

L'argent, bien sûr, n'est pas négligeable, en ce domaine où les gouvernements, invariablement plus intéressés à la voirie qu'à la culture, ont toujours été avares. En cette période de vaches maigres, le ministre Richard a réussi à débloquer des fonds substantiels — \$17 millions de plus que l'an dernier, soit une majoration de 25 p. cent —, ce qui ne doit pas trop cependant faire illusion: les Affaires culturelles continuent d'hériter de la plus petite part du budget total de la province — 0,55 p. cent —, infime proportion qui n'inclut pas, toutefois, les fonds alloués à la Société de développement des industries culturelles ni le programme d'intégration des arts à l'architecture ou l'entente sur le Vieux-Montréal, etc.

Bonne nouvelle, depuis longtemps attendue: le ministère s'engage formellement à «déménager» le Musée d'art contemporain qui végète à la Cité du Havre, dans des locaux temporaires et inadéquats et dans un endroit inaccessible à qui n'a pas d'auto. Le musée sera relocalisé dans un nouvel édifice près de la Place des arts (c'est l'hypothèse favorite de M. Richard) ou dans l'ancien marché Bonsecours (c'est l'hypothèse pilotée par le fédéral à laquelle le ministre Parizeau semble intéressé... Mais à première vue en tout cas, cela ressemble, pour Québec, à un marché de dupes: Ottawa s'engagerait à recycler le marché Bonsecours en musée, et Québec, en échange, prolongerait le métro jusqu'au Vieux-Port pour lequel le fédéral entretient divers projets... Mais quel besoin a-t-on d'une station de métro dans le Vieux-Port qui est à cinq minutes de marche de la station Champ-de-mars! Et à quelle ligne serait-elle rattachée?)

Une nouvelle construction, conçue spécifiquement en fonction des besoins du musée, s'imposerait pourtant. Un musée a besoin d'énormes espaces de conservation et de soutien, et l'art contemporain a besoin de salles de très grande dimension et de beaucoup de lumière. Ce serait un contre-sens que de le faire entrer de force dans un vieil édifice historique comme le marché Bonsecours, qu'il faudrait à terme démolir de fond en comble pour qu'il puisse se prêter à cette nouvelle vocation.

Que le gouvernement n'allègue pas, pour justifier un rafistolage insatisfaisant, un manque d'argent: le projet du Musée de la civilisation québécoise (sic) mis en marche à Québec sans l'ombre d'une justification sérieuse sinon un rapport de fonctionnaire, coûtera \$30 millions... \$30 millions jetés à l'eau pour exposer des vieilles truelles et des ceintures fléchées! Il est au départ anormal que le gouvernement ait si longtemps méprisé l'art actuel au profit exclusif du patrimoine (et de n'importe quels objets soi-disant patrimoniaux), en tolérant par exemple que la collection des Borduas reste cachée dans quelque entrepôt d'un Musée d'art contemporain incapable faute d'espace d'exposer sa collection permanente.

Même si tout est bien lent à bouger dans la structure gouvernementale, il faut au moins reconnaître au ministre Richard la volonté d'agir et d'innover, et l'intelligence de ne pas s'accrocher aux juridictions traditionnelles de son ministère. Ainsi M. Richard annonçait-il cette semaine l'accélération du processus de régionalisation, de même qu'un projet de loi qui donnera un statut de corporation autonome au Musée d'art contemporain et au Musée de Québec, qui échapperont de ce fait à l'emprise des fonctionnaires et seront dotés, comme le Musée des beaux-arts, d'un conseil d'administration qui pourra accepter des dons privés — ce qu'un musée inscrit dans la fonction publique n'avait pas le droit de faire.

Les gouvernements n'auront jamais les moyens de financer toute l'activité culturelle. Le mécénat — en échange d'une publicité minimale, d'une mention dans un programme, d'une plaque sur un fauteuil de théâtre ou au mur d'un musée — est nécessaire dans le domaine des arts. L'un des grands torts de notre société est de n'avoir pas su l'encourager, au nom d'un puritanisme dépassé partout sauf dans certains milieux où la vieille mentalité anti-commerce s'abreuve au catéchisme marxiste. (On se rappellera le tollé qui avait accueilli en ces cercles la décision de Radio-Québec d'accepter, à l'instar de la chaîne PBS, de la publicité de prestige). Tant mieux si à Québec on commence à renverser la vapeur.

Autre innovation bienvenue: la création d'une Société québécoise de développement des arts dont le siège social sera à Montréal, décision logique puisque c'est là le lieu par excellence de l'activité culturelle. Ce projet fait encore l'objet de l'examen du conseil des ministres et l'on n'en connaît pas le détail, sinon qu'il s'agira, de dire le ministre, d'une société autonome chargée de la conception et de la gestion des programmes nationaux de soutien aux arts, à la création et aux musées privés. Cette société, annonce le ministre, sera formée par «des représentants des milieux culturels». On se demande si cela ne risque pas d'aboutir soit à des situations de conflits d'intérêts comme c'est le cas à l'Institut du cinéma, ou alors à la foire d'empoigne et aux querelles de chapelles, chaque groupe se disputant le gâteau. Pourquoi pas, plutôt, une formule analogue à celle des conseils des arts dont les membres sont proches de l'activité artistique sans y être personnellement impliqués?

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

SOLDE DE LIQUIDATION

JUSQU'À **50% D'ÉPARGNES** sur de magnifiques **PLAFONNIERS, LUSTRES et LAMPES TIFFANNY**

Ord.: 130 \$ — 65 \$
diamètre 18" — 8 panneaux

ILLUMINEZ VOTRE INTÉRIEUR

MORRIS a obtenu l'inventaire entier de LA FAILLITE DE «LA MAISON DE LAMPES TIFFANNY INC.» une des plus importantes compagnies au Canada à fabriquer des lampes Tiffany suspendues, Tiffany de table, de pièces électriques et de panneaux de verre fini au plomb avec feuille de cuivre, et elle tient à liquider des centaines à des prix SPÉCIAUX. Venez à notre centre d'éclairage aujourd'hui et choisissez la vôtre parmi la plus vaste sélection jamais offerte au public montréalais.

CADEAU (Valeur jusqu'à 10 \$ sur présentation de cette annonce GRATUIT à notre centre, un par famille).

MORRIS 9172, boul. Saint-Laurent
(entre Legendre et Chabanel)
Ouvert du lundi au samedi inclusivement de 9h à 17h
Jeudi à vendredi de 9h à 21h
(ou sur rendez-vous) — Stationnement gratuit

Comme un gant.

ÉDITION SPÉCIALE SALON «GALA» à 3990\$
AU CHOIX
UN CANAPÉ 3 PLACES ET UN FAUTEUIL
OU 2 CANAPÉS 2 PLACES

ROCHE-BOBOIS

AUTRES TEMPS, AUTRES MEUBLES.

Ce canapé vous ira comme un gant. Comme un gant, parce qu'il est fait d'une peau très souple et très douce: de la vachette pleine fleur teintée à l'aniline. Comme un gant aussi, parce que vous pouvez choisir vos couleurs à votre goût: le cuir et le passepoil existent chacun en 18 couleurs. Mariez-les comme vous voulez et imaginez un peu toutes les combinaisons possibles entre elles!

Ce canapé est une Edition Spéciale de Roche-Bobois. En effet, nous venons de programmer des marchés qui nous permettent de vous faire bénéficier, du 5 MAI au 4 JUIN d'un prix préférentiel sur ce canapé 3 places, qui est un excellent investissement autant qu'un plaisir à s'offrir.

Demandez le catalogue Roche-Bobois en 2 tomes (152 pages couleurs): 6 dollars.

Ci-joint mon cheque de \$ _____

Nom _____

Adresse _____

MONTREAL 1425 ouest, boul. Dorchester H3G 1J7 Tél.: (514) 871-9070 Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21 heures.

TORONTO VANCOUVER PARIS NEW YORK BEVERLY HILLS WASHINGTON PALM BEACH LONDRES GENEVE

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	285-7202
COMPTABILITÉ	285-6892	Détailants	285-7306
Grandes annonces	285-6901	National, Télé-Press	285-7265
Années classées		Vacances, voyages	285-7320
		Carrières et professions, nominations	

Mulroney détient l'appui de 23 membres du caucus conservateur

OTTAWA — L'ancien président de l'Iron Ore, M. Brian Mulroney, jouit de l'appui de 23 membres du caucus con-

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

servateur, et il affirme pouvoir compter sur le support de six autres députés qui ont accepté des fonctions officielles dans l'organisation du congrès, et qui ne peuvent donc s'engager publiquement.

M. Mulroney a présenté la liste de ses partisans connus hier soir à l'occasion d'une réception dans les édifices parlementaires à Ottawa. Son principal adversaire, M. Joe Clark, avait fait état de l'appui de 31 députés du caucus conservateur au mois de mars dernier.

La liste des partisans de M. Mulroney démontre des appuis importants au sein des représentants des provinces de l'Ouest :

-Colombie-Britannique: Chuck Cook.

-Alberta, Saskatchewan et Manitoba: John Kushner, John Thomson, Gordon Towers, Len Gustafson, Stan Korchinski, Jack Murta, et le sénateur Paul yuzick.

-Ontario: Alvin Hamilton, Paul Dick, Gordon Gilchrist, George Hees, Otto Jelinek, Walter McLean, Sinclair Steven, de même que le sénateur Rheel Belisle.

-Québec et les Maritimes: les sénateurs Guy Charbonneau et Orville Phillips; les députés Bob Coates, Lloyd Crouse, Mike Forrestall et Elmer Mackay.

L'organisation de M. Mulroney a également affirmé avoir obtenu l'appui de six des huit députés qui siègent sur des comités neutres. Il est toutefois impossible de vérifier le bien fondé de cette affirmation, puisque l'organisation de M. Clark prétend le contraire.

SACCAGE DE LG-2

Les travaux de la commission parlementaire piétinent

QUEBEC — La commission parlementaire qui enquête sur le règlement hors cour des poursuites consécutives au saccage du chantier LG-2 à la Baie James s'est transformée depuis deux jours en un vaste et souvent puéril débat de procédures qui a pour effet de la paralyser à peu près complètement.

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

Les travaux avancent à pas de tortue, car s'il arrive encore à quelques occasions qu'un député puisse poser une question, et qu'un témoin y réponde, le plus clair du temps s'écoule à débattre de la validité des questions ou de la véracité des gros mots qu'on s'échange de part et d'autres.

Cette situation vient de la décision des députés péquistes de ne plus accepter la façon avec laquelle l'opposition interrogeait le témoin Rosaire Beaulé et de demander au président de la com-

mission, M. Jean-Pierre Jolivet, d'appliquer en conséquence le règlement de l'Assemblée.

Ce dernier a reconnu que des règles strictes, puisées tant à l'ancien règlement qu'au nouveau, gouvernaient l'interrogatoire des témoins. Et il les applique maintenant de façon rigoureuse, pour le plus grand malheur des libéraux qui voient plusieurs de leurs questions jugées irrecevables, et plusieurs de leurs remarques considérées comme n'étant pas respectueuses à l'égard du témoin. Et comme ils n'ont pas modifié pour autant leur mode d'interrogatoire, les questions de règlement longuement débattues reviennent avec la régularité - et la monotonie - d'une horloge.

Sans compter que, le climat n'étant pas au beau fixe, les députés ont aussi la réputation sensible, ils tiennent à ce qu'elle soit duement lavée de tous les postillons qu'elle reçoit. C'est ainsi qu'on a mis hier une heure et demie à blanchir celle du ministre Duhaime et du député Graton, qui se l'étaient mutuellement salie. Une heure et demie, ça peut paraître long, mais il fallait quand même décider si les méchancetés avaient bien été dites, qui devait s'excuser le premier - il n'y avait pas de volontaire -, comment devaient être faites les excuses et, accessoirement, s'il convenait de les rayer du Journal des débats!

Hier, comme en fin de séance mardi, c'était au tour du libéral Michel Graton d'interroger Me Beaulé, qui témoigne depuis jeudi. Il l'a longuement interrogé sur le rapport Cliche, mettant en doute sa prétention à l'effet qu'il ait écarté la responsabilité des syndicats. Lisant d'autres passages du rapport et un éditorial de Marcel Adam, il voulait lui faire reconnaître qu'il leur avait imputé une responsabilité morale.

Le témoin voulait bien le reconnaître, ainsi que le droit de tous de différer d'opinion avec lui, mais il en profitait à chacune de ses réponses pour ajouter que le rapport Cliche avait aussi rendu partiellement responsable du saccage la SEBJ et le gouvernement Bourassa.

Les autres questions de M. Graton portaient sur les rencontres du témoin avec Jean-Roch Boivin et l'avocat Michel Jasmin. Mais peu de ses questions étaient nouvelles, donc recevables, et les réponses aux autres ne nous ont appris rien de nouveau.

Il convient toutefois de signaler que Me Beaulé est intervenu au début de la séance pour apporter des corrections à son témoignage de la veille, qui avait en effet été bien moins précis et complet que ses prestations des journées antérieures.

La plus importante de ces « imprécisions », qu'il explique par l'état de grande fatigue physique et nerveuse dans lequel il se trouvait, concernait ses réponses à une question de M. Ciaccia qui voulait savoir si le chef de cabinet du premier ministre l'avait contacté vendredi dernier. Il avait d'abord répondu non, puis que M. Boivin avait appelé son bureau, puis qu'il avait tenté, sans succès de lui retourner son appel à son bureau de Québec.

Il devait reconnaître hier qu'après ce premier coup de fil, il l'avait de nouveau appelé en fin de journée, avec succès cette fois. Il s'ensuivit, précise-t-il, une conversation d'une minute. On n'en connaît jamais le sujet ou le contenu, car le président a déclaré irrecevables les questions s'y rapportant, puisque la conversation a eu lieu bien après les événements sur lesquels enquête la commission.

D'autre part, le bâtonnier Jacques Tellier a annoncé hier que le Barreau payerait les honoraires de l'avocat que se choisira le juge Michel Jasmin pour le représenter devant la commission. La corporation professionnelle des avocats réagit ainsi à la décision du président de la commission d'obliger M. Jasmin, qui était en 79 l'avocat de la FTQ-Construction, à témoigner, tout en lui permettant de ne pas répondre aux questions qu'il croit susceptibles de mettre en péril le droit de ses ex-clients au secret professionnel.

Le Barreau, même si la décision du président ne le satisfait pas pleinement, ne compte pas pour l'instant s'adresser aux tribunaux pour la faire casser. Mais il croit de son devoir d'aider Me Jasmin à décider judicieusement à quelles questions il doit répondre, et c'est pourquoi il défrayera M. Jasmin du coût de son avocat. Me Tellier tient enfin à dire que l'intervention de son organisme dans ce dossier vise avant tout à protéger les droits des clients.

SONDAGE GALLUP

La popularité de Mulroney s'accroît

À une dizaine de semaines du congrès du parti progressiste-conservateur qui se tiendra à Ottawa, Brian Mulroney accroît sa popularité auprès du public dans la course à la direction du parti.

L'importance accordée par les médias à tous les candidats à ce poste joue principalement en faveur de M. Mulroney. Des sondages effectués entre le 24 et le 26 mars donnent M. Joe Clark comme favori avec 20% de l'appui du public, tandis que M. Mulroney recueille l'approbation de 10% des répondants. Trois semaines plus tôt, M. Clark recueillait l'appui de 23% des répondants et à l'échelle nationale, tandis que M. Mulroney recevait l'appui de 5% seulement des personnes interrogées. Quant à la position des autres candidats, elle s'est modifiée marginalement au cours de cette même période.

Cette tendance apparaît chez les partisans conservateurs, auprès desquels l'appui à M. Clark a baissé, passant de 40% au début de mars à 31% trois semaines plus tard. La candidature de M. Mulroney recevait l'appui de 5% des répondants au premier sondage et 14% au suivant.

Dans ce dernier sondage, on ne notait aucune différence marquante dans l'appui donné à MM. Clark et Mulroney dans les vil-

les de plus de 100 000 habitants, parmi les Canadiens français, chez les familles ayant un revenu supérieur à 30 000\$ ou les personnes ayant un diplôme universitaire.

La question posée était la suivante:

« Comme vous le savez peut-être, le parti progressiste-conservateur tient en juin un congrès où sera choisi le prochain chef du parti. A qui va votre préférence? »

	Nationalement		Partisans du PC	
	24-26 mars	3-5 mars	24-26 mars	3-5 mars
Joe Clark	20%	23%	31%	40%
Brian Mulroney	10%	5%	14%	5%
Bill Davis	6%	5%	7%	5%
John Crosbie	5%	2%	9%	2%
Peter Pocklington	5%	2%	9%	3%
Peter Lougheed	3%	6%	5%	9%
David Crombie	2%	5%	2%	5%
Autres (moins de 1%)	3%	4%	2%	5%
Ne sait pas	47%	49%	23%	27%

N.B. Les pourcentages additionnés ne font pas forcément 100 parce qu'ils ont été arrondis.

LASER • SONY • RCA • HITACHI • QUASAR • ZENITH • PANASONIC • MAGNASONIC • JVC • FISHER • SANYO

ATLANTIQUE

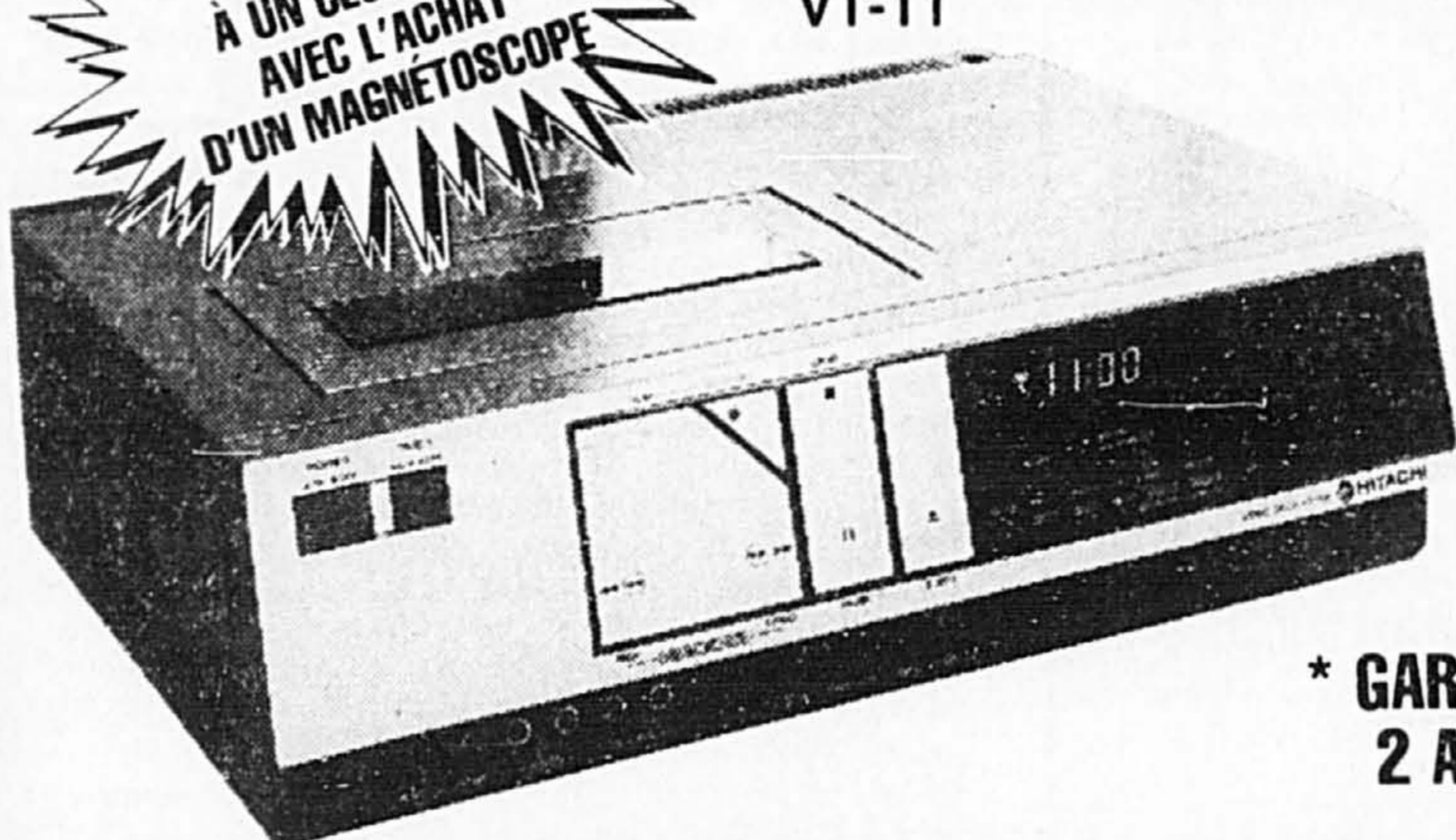
GARANTIE*
Sur composants électroniques selon les termes et conditions mis en vigueur par les fabricants à la date d'achat.

REMBOURSEMENT*
La différence de prix si vos composants électroniques sont vendus moins chers aux mêmes conditions durant les 30 jours suivant l'achat.

ÉCHANGE*
Tout élément de votre système électronique pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.

GRATUIT
ABONNEMENT
À UN CLUB VIDEO
AVEC L'ACHAT
D'UN MAGNÉTOSCOPE

MAGNÉTOSCOPE VHS



- Programmable jusqu'à 8 heures
- Télécommande
- Rebobinage automatique
- Effets spéciaux
- Digital
- Système d'éjection amorti
- Minuterie incorporée
- Arrêt sur image

\$799⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

* GARANTIE 2 ANS

HITACHI MAGNÉTOSCOPE VHS VT-15

- Programmable jusqu'à 8 heures
- Télécommande sans fil
- Digital
- Rebobinage et arrêt automatique
- Recherche visuelle
- Effets spéciaux
- Installation facile

\$1149⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

* GARANTIE 2 ANS

HITACHI MAGNÉTOSCOPE VHS VT 6800 VT-TU68

- Télécommande sans fil
- Arrêt sur image
- Enregistrement et lecture jusqu'à 8 heures
- Touche sensibles
- Effets spéciaux
- Digital
- Rebobinage automatique
- 4 têtes pour reproduction superbe

\$1499⁹⁹

* GARANTIE 2 ANS

HITACHI MAGNÉTOSCOPE VHS VT9710

- Programmable 21 jours, 8 programmes
- Télécommande sans fil
- Digital
- Touches sensibles
- 4 têtes pour reproduction superbe
- Effets spéciaux
- Recherche Visuelle

\$1449⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

* GARANTIE 2 ANS

HITACHI TÉLÉCOULEURS

- Syntonisation 70 positions
- Système "Luminar"
- Boîtier de luxe
- Son et image très propre
- Livraison gratuite
- Portatif
- Châssis haute performance

TÉLÉCOULEUR 14" \$419⁹⁹
CT1322

TÉLÉCOULEUR 20" \$599⁹⁹
MT2110

* GARANTIE 5 ANS

HITACHI TÉLÉCOULEUR 26" TS1218

- Syntonisation 12 positions
- Touche sensibles
- Système luminar
- Meuble deluxe
- Châssis haute performance
- Son et image très propre
- Livraison gratuite

\$799⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

* GARANTIE 5 ANS

HITACHI TÉLÉCOULEUR 20" MT2270

- 128 canaux
- Télécommande
- Système luminar
- Canaux et heure indiqués sur l'écran
- Son superbe
- Image très propre
- Livraison gratuite

\$799⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

* GARANTIE 5 ANS

*Garantie 2, 5, 10 ans est disponible avec un léger supplément.

MAGASIN D'ENTRÉPÔT DE L'EST
6060 BOUL. METROPOLITAIN EST (sortie Lacordaire) 253-8880

MAGASIN D'ENTRÉPÔT DE L'OUEST
MAIL "WEST ISLAND" (sortie boul. des Sources) 683-1943

96 MAGASINS

PARTOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

COMMANDE TÉLÉPHONIQUE ACCEPTÉE

- QUEBEC**
- ALMA Place II, 585 rue Colford
 - ANJOU Galeries d'Anjou
 - BEAUFORT Galeries Ste-Anne
 - BELOEL Centre Comm. Montclair
 - BROSSARD Mail Champlain
 - BROSSARD Centre Video Champlain
 - CHARLESBOURG Galeries Charlesbourg
 - CHATEAUGUAY C.C. Régionale Châteauguay
 - CHICOUTIMI Place du Royaume
 - CHOMÉDEY Carrefour Laval
 - CHOMÉDEY Centre Comm. St-Martin
 - D.D. DUMAS West Island Mall
 - DEUX-MONTAGNES Promenades Deux-Montagnes
 - DORVAL Dorval Gardens Shopping Centre
 - DUMONDVILLE Place Drummond
 - DUVERNAV Centre Comm. Duvernay
 - GRANBY Galeries Granby
 - HULL Galeries de Hull
 - JOLIETTE Place Du Centre
 - JOLIETTE Galeries Joliette
 - JONQUIÈRE Place Centre-Ville
 - LACHINE Galeries Lachine
 - LASALLE Place Neuman
 - LEVIS Galeries Champion
 - LONGUEUIL Ville Jacques-Cartier
 - MONTREAL Place Alexia-Nihon (Ait. 8)
 - MONTREAL Centre d'Action Boulevard
 - MONTREAL Place Côte des Neiges
 - MONTREAL Galeries Dupuis
 - MONTREAL Place Alexis-Nihon (Ait. 1)
 - MONTREAL Centre Comm. Normande
 - MONTREAL Nord-Audio 482 ouest, rue Ste-Catherine
 - MONTREAL Place Ontario

- MONTRÉAL 6664, rue St-Hubert
- MONTRÉAL Place Versailles
- MONTRÉAL NORD Place Bourassa
- POINTE-AUX-TREMBLES Carrefour de la Pointe
- POINTE-CLAIRE Centre Comm. Fairview
- POINTE-DU-LAC Promenades de l'Outaouais
- QUEBEC Galeries de la Capitale
- QUEBEC Place Fleur de Lys
- QUEBEC Entréop. Québec 550, Marie de l'Incarnation
- ROSEMERE Galeries des Mille Îles
- RIVIERE DU LOUP Centre Comm. Rivière du Loup
- ST-HYACINTHE Galeries St-Hyacinthe
- RIMOUSKI Carrefour Rimouski
- TERREBONNE Centre Comm. Les Rivières
- TROIS RIVIÈRES 5542, boul. Royal
- VAL-D'OR Carrefour du Nord-Ouest
- VALLEYFIELD 50, rue Dufferin
- VICTORVILLE Carrefour des Bois-Francs
- VILLE-ST-LAURENT Place Vertu - Centre Video
- VILLE-ST-LAURENT Place Vertu

- ONTARIO ATLANTIC**
- BROCKVILLE 1050 Island Mall
 - BURLINGTON Burlington Mall
 - CORNWALL Cornwall Square
 - CORNWALL Gerrard Square
 - ETOBICOKE Sheppard Gardens
 - HAMILTON Lincolnton Mall
 - KINGSTON Kingston Town Centre
 - KINGSTON Kingston Shopping Centre
 - KINGSTON 103, Princess Street
 - LEAMINGTON 1580, Marvella Road
 - OTTAWA Wellington Mall
 - OTTAWA St-Laurent Shopping Centre - Video
 - OTTAWA 199, Somerset Street
 - OTTAWA Rideau Shopping Centre - Video
 - OTTAWA Rideau Shopping Centre
 - SARNIA Sarnia Station Centre
 - SCARBOROUGH Scarborough Town Centre
 - TORONTO 3628, Kingston Avenue
 - TORONTO 516, Yonge Street
 - TORONTO Yorkville Shopping Centre
 - TORONTO 809, Yonge Street
 - WILLOWDALE Fairview Mall

EMERSON • PIONEER • YAMAHA • LUXMAN • HARMAN KARDON • DUAL • TECHNICS • TEAC • TELEC

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, estime que la dernière proposition de l'URSS pour

LA PROPOSITION SUR LE DÉSARMEMENT L'URSS n'a pas agi « par simple générosité, » estime Trudeau

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

réduire le nombre de missiles nucléaires en Europe est un pas dans la bonne direction, mais il ne croit pas que les pays de l'Ouest doivent pour autant remettre en cause immédiatement leur décision de déployer leurs missiles en Europe à la fin de l'année.

« Je ferai remarquer à ceux qui s'opposent à l'essai des missiles de croisière ou à la possibilité d'avoir des missiles de portée intermédiaire du côté de l'OTAN, que M. Andropov n'a probablement pas fait ses propositions du mois de décembre et d'hier, par simple générosité », a répondu le premier ministre aux Communies.

« Si les soviétiques proposent une réduction des missiles, c'est probablement parce qu'ils craignent

de nous voir déployer les nôtres. Cela devrait donc être un argument à l'effet qu'il ne faut pas perdre notre sang froid et décider de ne pas déployer nos missiles à tout prix. Au contraire, les négociations devraient se poursuivre ».

M. Trudeau a par ailleurs confirmé avoir fait pression la semaine dernière auprès du président américaine, M. Ronald Reagan, en faveur de la tenue d'un sommet entre les chefs d'Etats américain et soviétique sur le problème des

missiles nucléaires. « Je l'ai conseillé, en fait, j'ai plaidé en sa présence, en faveur d'un tel sommet ».

Commentant la dernière proposition soviétique, qui suggère de réduire le nombre de missiles en Europe au niveau des

forces de frappe française et britannique en tenant compte du nombre de vecteurs et des charges nucléaires en présence, M. Trudeau a dit espérer qu'elle ne serait pas rejetée, mais qu'elle ferait l'objet d'une étude sérieuse et intéressée. « En autant que je sache, les Etats-Unis ne l'ont pas rejetée et ils veulent l'examiner. Nous sommes donc très heureux à ce moment-ci des mouvements effectués de part et d'autre en vue d'une réduction des armes nucléaires.

M. Trudeau a dit avoir fait état devant le président Reagan, de l'urgence de la situation. « J'ai fait valoir que le temps s'épuisait rapidement, pas seulement pour lui et les autres en terme politique, mais également en ce qui touche l'avenir de l'humanité ». Il a conclu en disant qu'il suivait la situation de très près, et qu'il gardait un oeil attentif sur les négociations de Genève. « Je ne vois pas ce que je pourrais faire de plus à ce moment-ci, à part me rendre à Moscou », a-t-il conclu.

SOLITUDE?

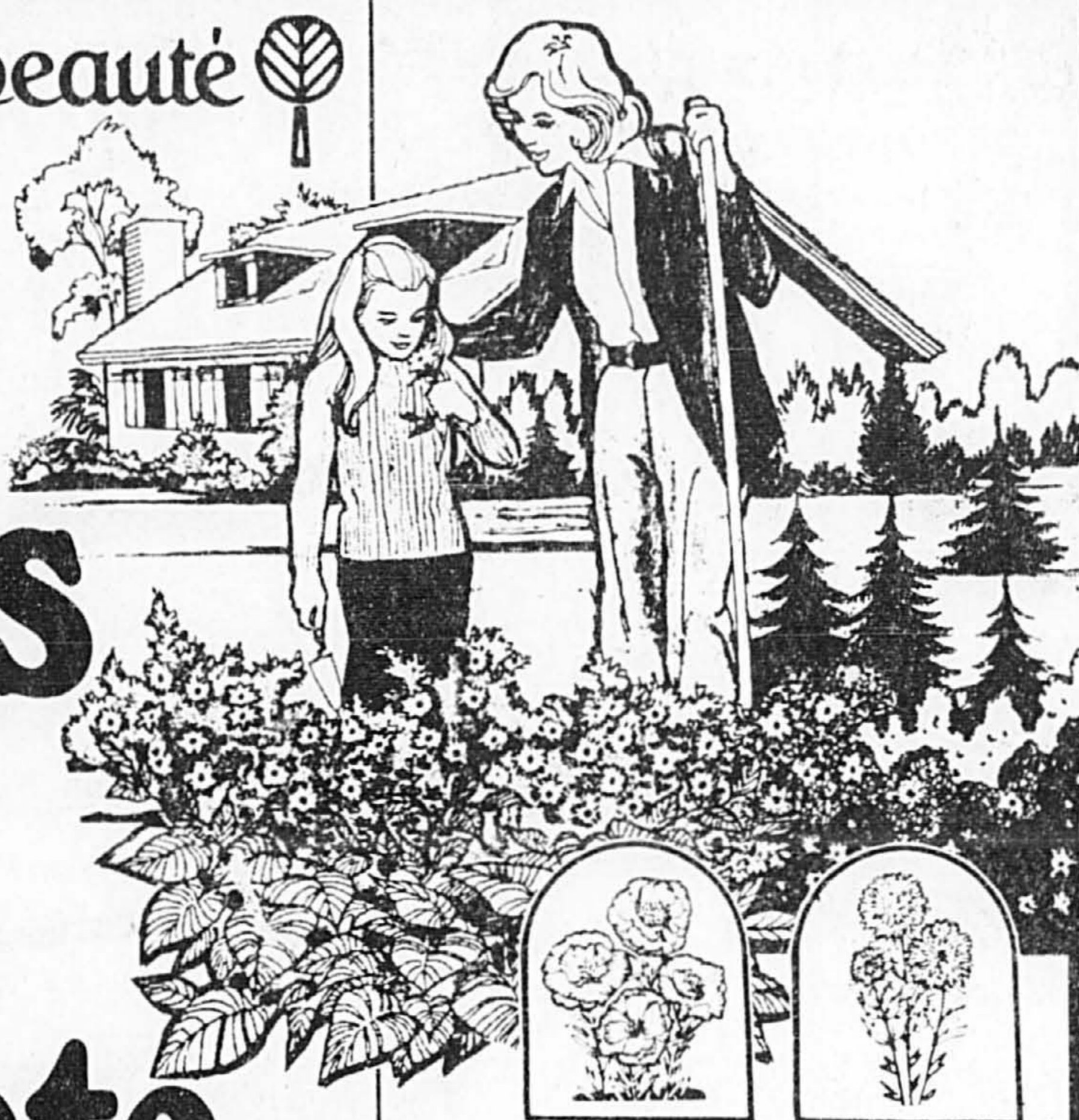


Club de rencontre
Les amis des arts
842-3903

POUR LOUER DES LOGEMENTS LES PETITES ANNONCES 285-7111

Pour qu'ça pousse en beauté

Perron se joint à vous pour une fleurissante FÊTE DES MÈRES 1.99



Plantes de maison

Nous avons un choix incomparable de plantes de maison qui seront sûrement un cadeau très apprécié à la Fête des Mères.

Venez choisir parmi nos plantes de maison et annuelles à partir de

1.99

GRATUIT

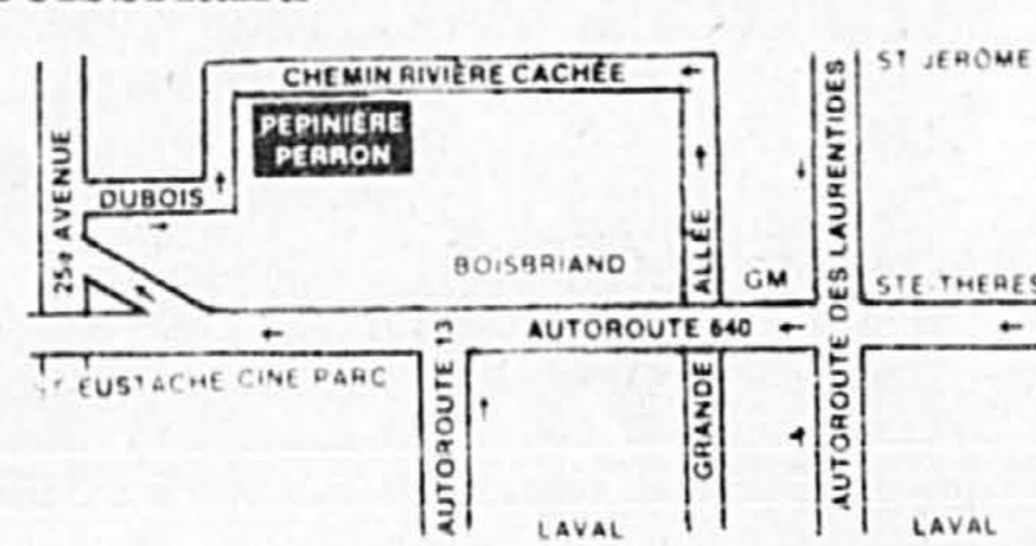
Un chrysanthème vivace dans un pot de 3 1/2" sera remis à chaque maman samedi

Boîtes à fleurs

(valeur de 3.09) caissette de plants de fleurs gratuite Avec tout achat de 20\$ de boîtes à fleurs en bois, plastique ou

métal, vous obtenez gratuitement une caissette de plants de fleurs d'une valeur de 3.09.

2000, rue Dubois, Boisbriand 435-2182



Rosier gratuit

rosier valeur 6.50 ch. ou 7.50 ch.



Avec tout achat de 3 rosiers pré-emballés d'une valeur de 6.50 ch. ou 7.50 ch. vous obtenez un autre rosier d'une même valeur gratuitement.

Plus de 100 variétés: brevetés, hybrides de thé, floribundas, grimpants, rustiques.



Os moulus

Engrais organique pour mélanger avec la terre et aide à la formation des racines à la plantation.

2 kg 25 lb

4.59 18.95

Bâtonnets fertilisants Jobe's

- pour arbres et haies
- pour confinères
- pour arbres fruitiers



Peu importe le genre d'arbre ou de haie que vous désirez nourrir, les bâtonnets Jobe's, c'est ce qu'il leur faut!

Jobe's... le moyen facile et économique pour fertiliser.

Boîte de 20 bâtonnets 13.49

SPÉCIAL

Terre à jardin Perron exempte de mauvaises herbes

Une riche préparation à usages multiples: plantation d'arbres et d'arbustes pour plates-bandes, rocailles, réparation de gazon.

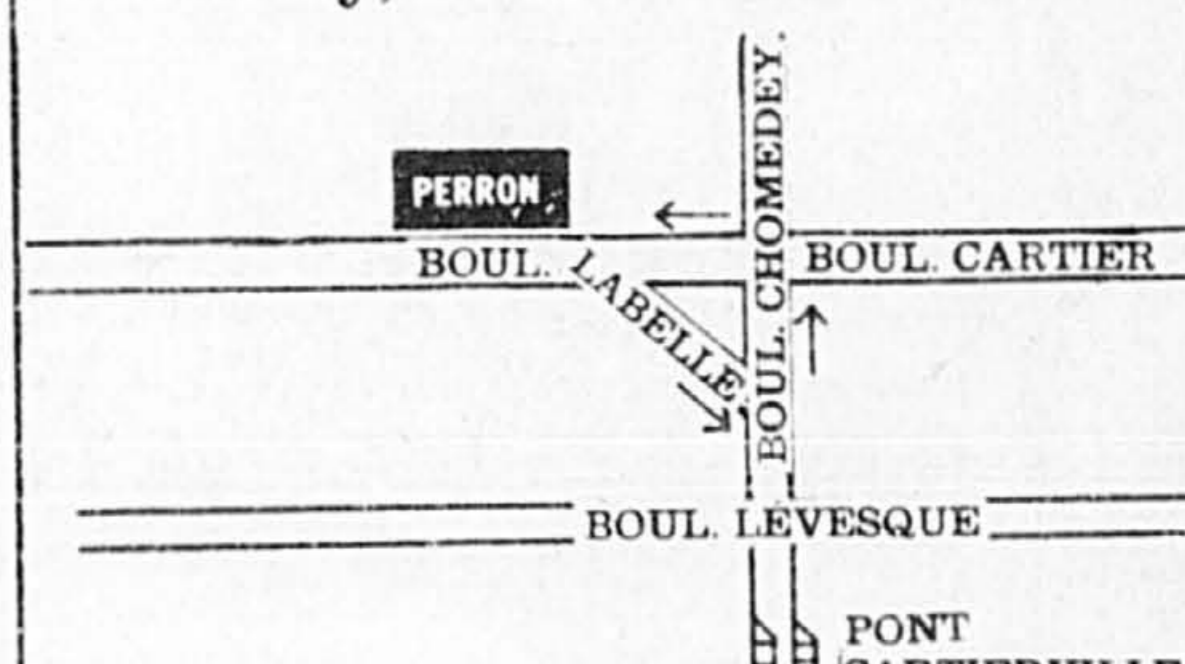
2 sacs de 50 lb pour

3.99

Ordinaire 5.50 ch. Maximum 10 sacs par livraison



515, boul. Labelle, Chomedey, Laval 332-3610



LIVRAISON: 3.00\$ MONTRÉAL METROPOLITAIN

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au mercredi 8:30 à 18 h
Jeudi et vendredi 8:30 à 21 h
Samedi 8:30 à 17 h



Meubles de jardin

Alpha-Vico Canada Ltée
La collection RELAX

Vous cherchez où acheter vos meubles de jardin? Eh bien, W.H. Perron vous offre maintenant des tables, chaises, parasols, tables à pique-nique et barbecues pour garnir votre patio. Visitez notre rayon de meubles de jardin et constatez la qualité Perron à des prix très compétitifs.

Chaise empilable

56.95

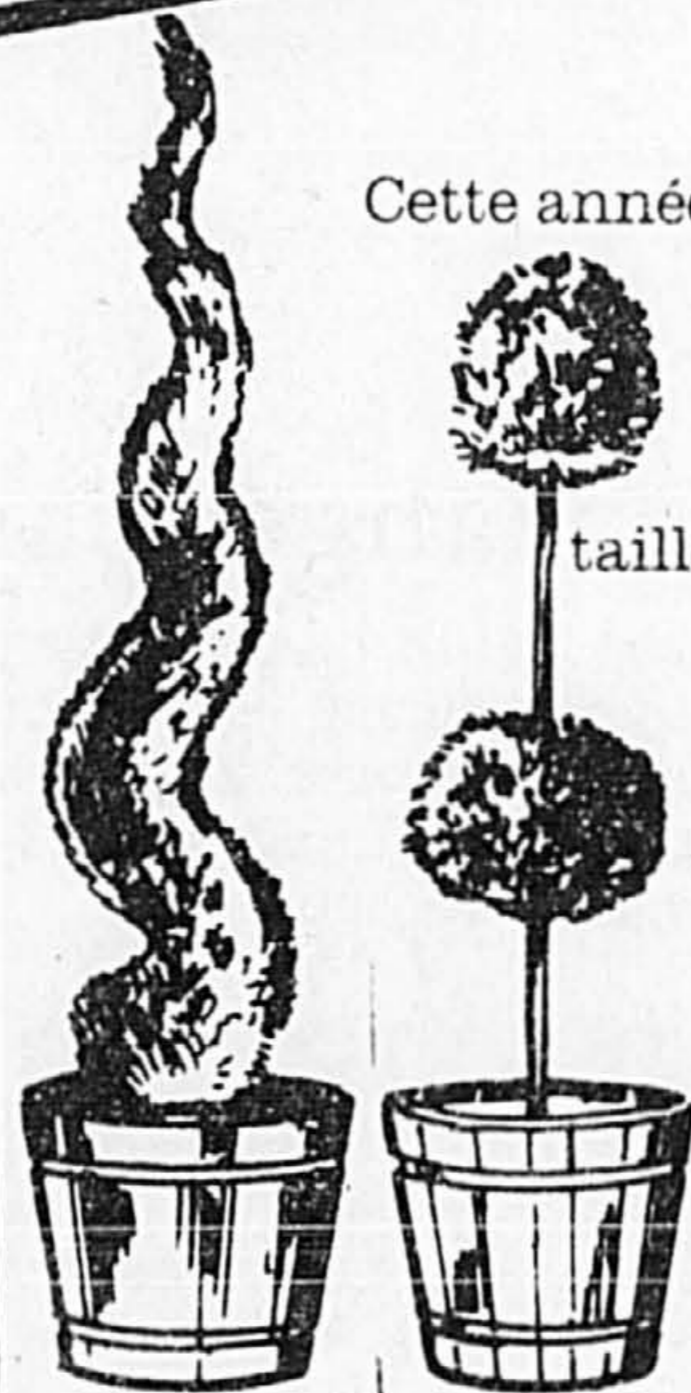
Parasol 7 1/2'

135.00

Table 45"

140.00

NOUVEAUTÉ



Cette année W.H. Perron vous propose des spécimens de conifères taillés en spirales, pompons, espaliers, bonsai ainsi que pleureurs.



w.h.perron



Qualité et bas prix... chez Pascal!

Chambre à coucher contemporaine par Goldcrest

Commode triple, miroir, armoire, tête de lit 54"-60"

Ens.
4 pièces

839⁸⁸

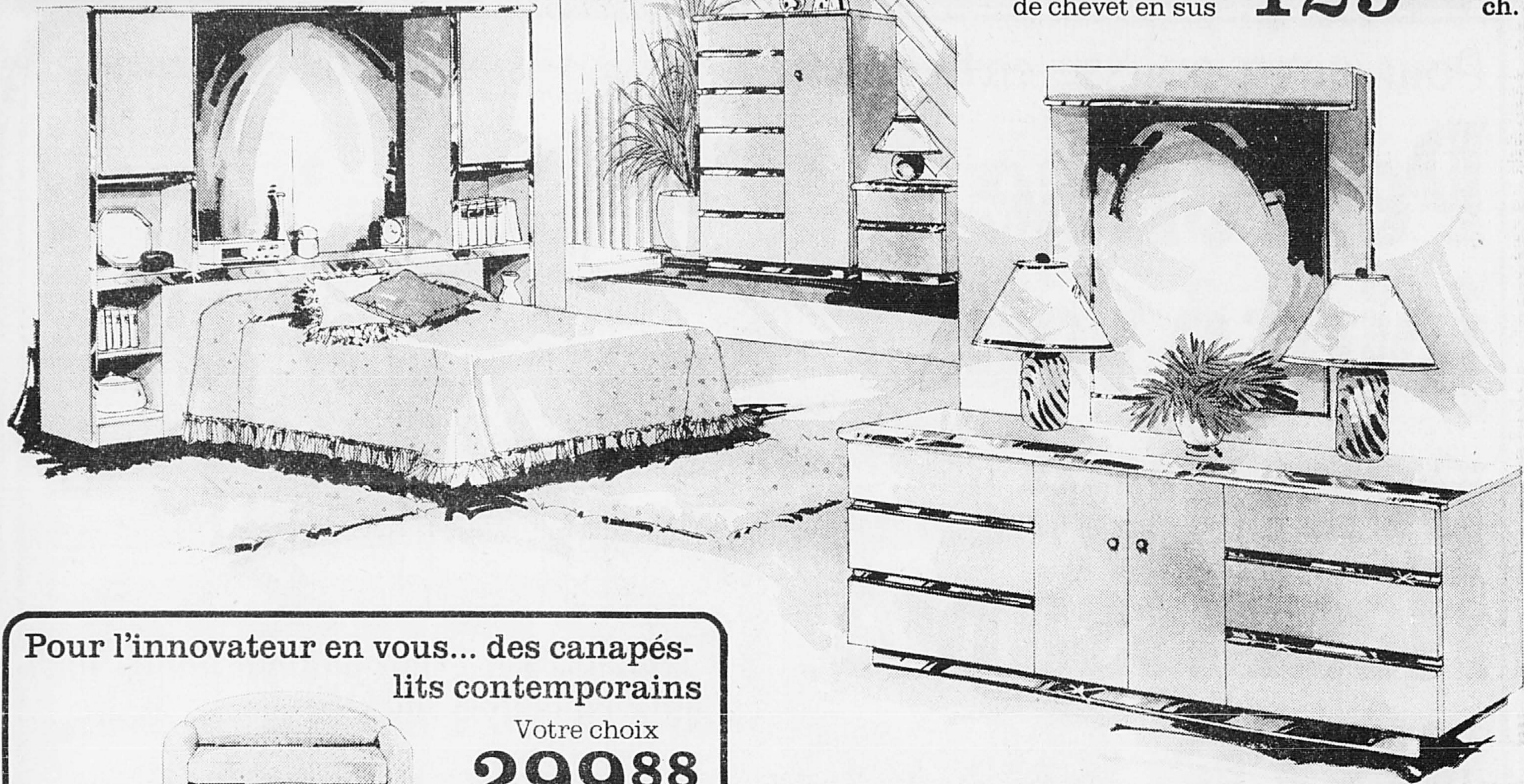
Cette chambre à coucher contemporaine est destinée à donner le ton et la forme aux accessoires d'ameublement intérieur. Goldcrest a su capter le design contemporain aux lignes pures rehaussé par l'éclat des garnitures en laiton. Construction solide qui vous donnera plusieurs années de service. Fini luisant en mélamine beige.

Commode triple, miroir, armoire, tête de lit 2 pièces avec espace de rangement

Ens.
5 pièces

1339⁸⁸

Table
de chevet en sus **129⁸⁸** ch.

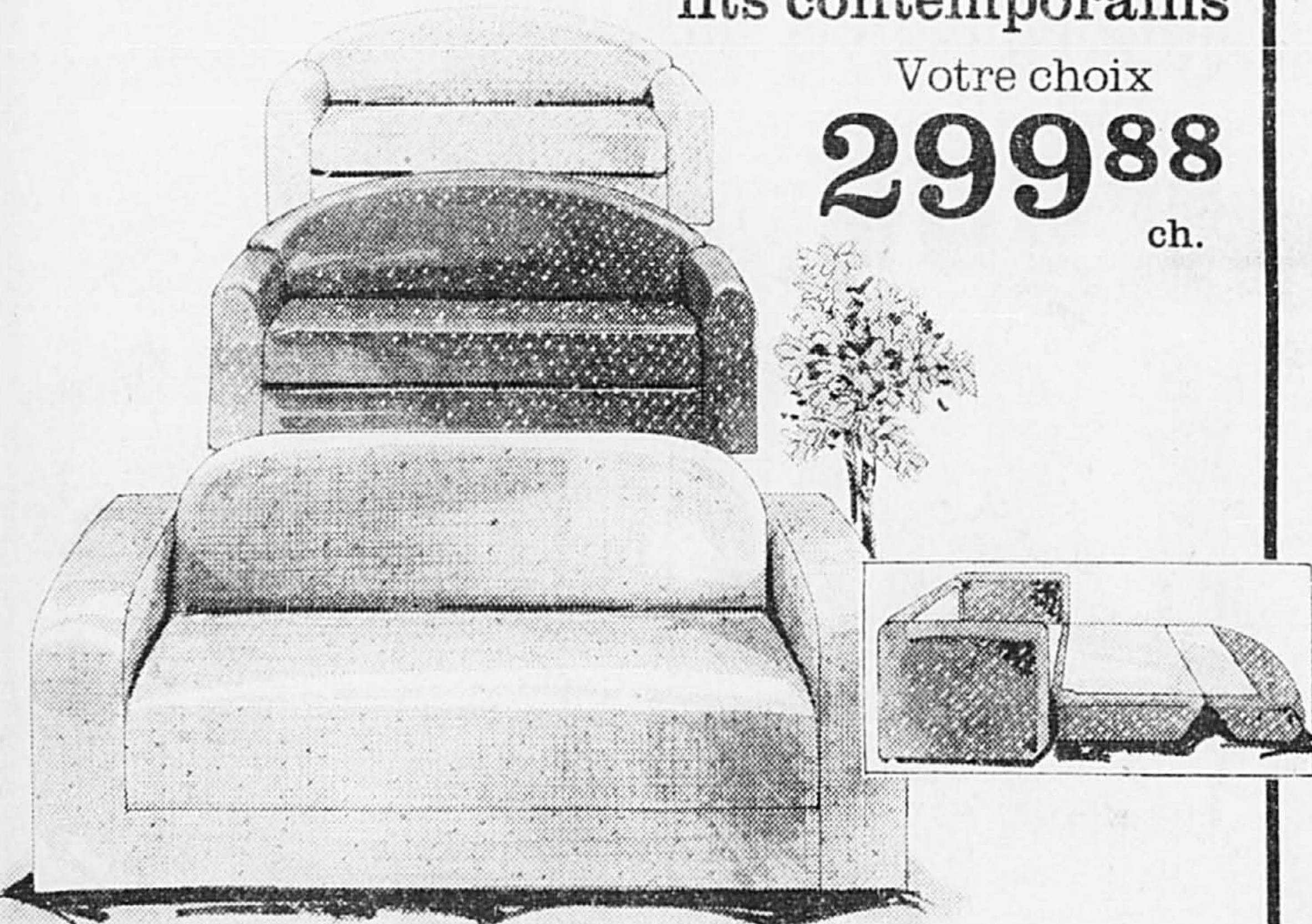


Pour l'innovateur en vous... des canapés- lits contemporains

Votre choix

299⁸⁸

ch.



Une nouvelle dimension dans l'art de décorer, conçue par Sherwood. De style contemporain, ces canapés sont rembourrés de trois épaisseurs de mousse et ont des dossiers bien confortables. Un trio qui éblouira vos invités par son originalité.

Salle de séjour par Jaymar

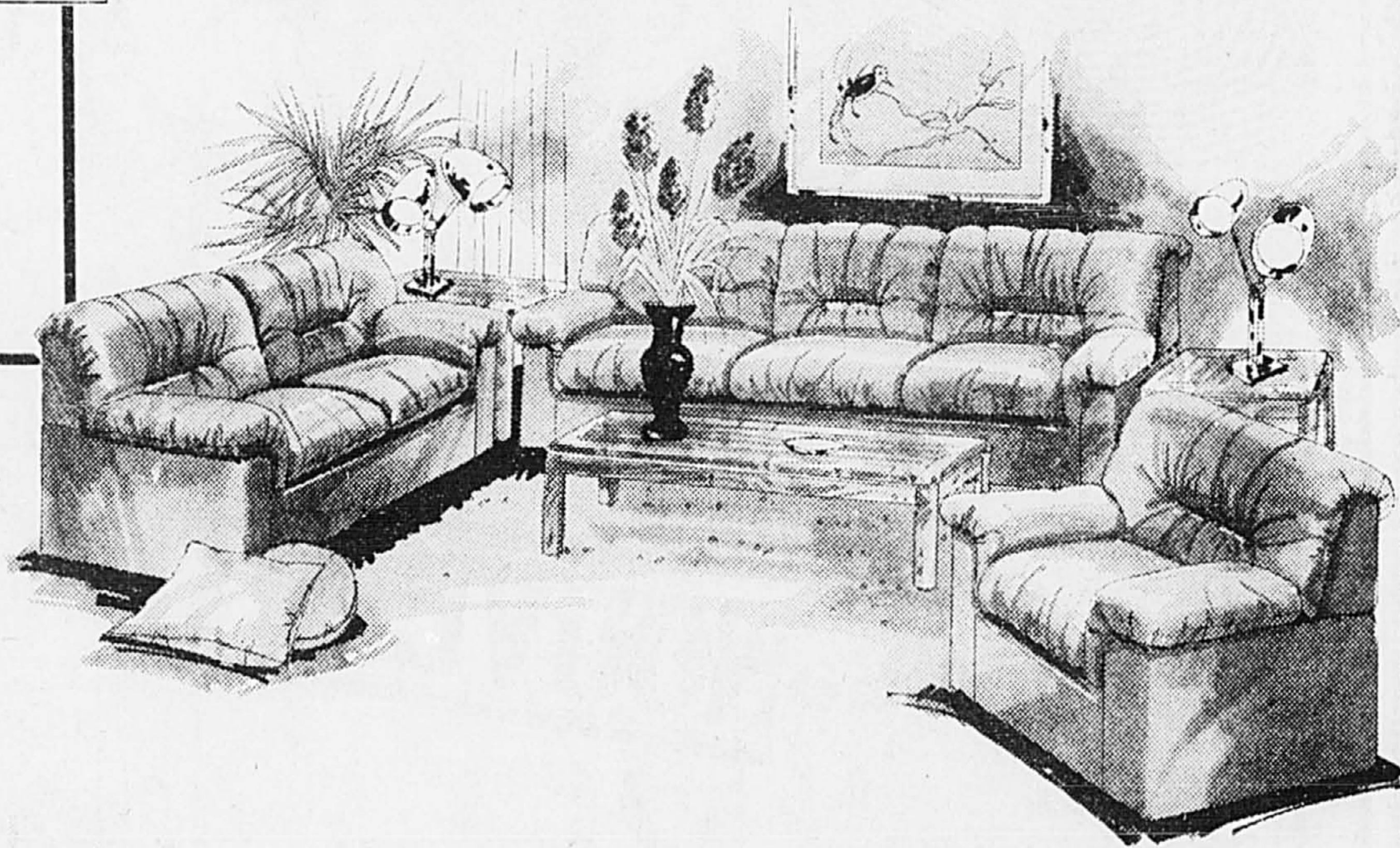
L'ensemble est un exemple qui illustre les talents et la créativité des ébénistes qui ont fait la renommée de Jaymar. Ensemble 3 pièces: canapé, causeuse et fauteuil, recouvert de tissu à pois sur fond d'un bleu foncé sensationnel.

Canapé

599⁸⁸

Causeuse **519⁸⁸**

Fauteuil **369⁸⁸**



La méthode d'achat Pascal

«Salles d'exposition». Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettons la marchandise dans votre auto dans l'emballage original ou nous vous la livrerons économiquement et rapidement.



Salle à manger par Sklar-Peppler

D'un rapport haute qualité bas prix peu ordinaire, cette salle à manger au charme délicieusement persistant, créée par Sklar-Peppler, saura assurément refléter votre goût pour les meubles bien faits. De part et d'autre l'ébénisterie «Sklar-Peppler» est impeccable, vous y remarquerez le souci du détail à l'intérieur comme à l'extérieur.

Ens. 6 pièces
Vaisselier, table, 3 chaises
et 1 fauteuil

2149⁸⁸

Desserte en sus **499⁸⁸**

Pascal Ouest
3600 Côte-Vertu - Centre d'achats Le Bazar

VISA

MasterCard

Amex

Pascal Est
6800 E. Jean-Talon - à l'ouest des Galeries d'Anjou

PROCÈS DE SIMON BÉDARD

Le « livre noir » des revenus de Télé-Médic

Plus de deux ans après le début des opérations de Télé-Médic Inc., les comptables de la firme Maheu, Noisoux & associés qui était le seul responsable de la vérification des états financiers de la compagnie, ont constaté que les propriétaires, Simon Bédard et le Dr. Pierre Lassonde, avaient omis de dévoiler des revenus provenant des injections données à des clients. Ces sommes d'argent étaient payées comptant.

MARTHA GAGNON

La responsable du dossier pour la firme comptable, Mme Michelle Hardy, et son assistante à l'époque, Mme Francine Gascon, qui ont été reconnues témoins-experts au procès pour vol et fraude que subit Simon Bédard devant jury, ont déclaré hier qu'elles avaient faites cette constatation en décembre 1980, peu de temps avant la faillite de l'entreprise.

A ce moment-là, M. Bédard avait requis les services de la firme pour préparer certains documents comptables à l'intention du ministère des Affaires sociales avec lequel il négociait. C'est à l'occasion de ce travail que les comptables devaient se rendre compte que des revenus d'injections n'avaient pas été déclarés comme il se devait.

Dans son témoignage, Mme Gascon a raconté qu'après avoir demandé certaines explications à M. Simon Bédard, ce dernier lui avait montré un livre noir dans lequel il avait complété les sommes d'argent qui avaient été perçues comptant. « C'était la première fois que je prenais connaissance de ce livre. Mon collègue de travail Pierre Laberge et moi-même, avons prévenu la responsable, Mme Michelle Hardy, qui était en vacances en Floride ».

Témoignant à son tour, Mme Hardy a déclaré qu'elle avait bel et bien été informée de la situation. Tout comme Mme Gascon, elle comptait effectuer les correctifs qui s'imposaient lors de la préparation du prochain état financier. Il fallait procéder à ce que l'on appelle dans le jargon du métier un « redressement » pour déclarer ces revenus. Elle n'a toutefois pas eu à le faire, l'entreprise Télé-Médic ayant été acculée à la faillite.

Répondant aux questions de Me Bernard Larmarche, l'avocat de l'accusé, Mme Hardy a déclaré que les compagnies Télé-Médic Inc. (soins à domicile) et Télé-Médic Québec Inc. (ambulances) étaient relativement en bonne santé financière, du moins jusqu'en décembre 1980. Elle a aussi affirmé que jamais M.Bé-

dard n'avait exercé de pressions sur la firme comptable pour modifier les états financiers ou imposer certaines directives. D'après elle, les affaires ont commencé à aller plus ou moins bien après la signature de la convention collective avec les employés.

Mme Hardy a également expliqué que la compagnie avait consentie des avances de fonds, dont l'une de \$11,000, au Dr Lassonde, l'associé de M. Bédard. Ces avances apparaissaient dans les livres comptables. Concernant ce chèque de \$11,000 qui fait l'objet de l'un des chefs d'accusation, elle affirme qu'il s'agit d'une « pratique comptable normale ».

Les deux propriétaires, MM Bédard et Lassonde avaient investi chacun seulement \$102 dans la compagnie Télé-Médic qui, de 1978 à 1981, a connu une expansion considérable. Des filiales ont été ouvertes à-travers la province. Au début, les actionnaires ne touchaient aucun salaire. Par la suite, lors de l'exercice financier se terminant en juillet 1980, un somme globale de \$46,700 leur a été versée. Ils n'ont reçu aucun dividende, selon Mme Hardy.

Depuis le début du procès, les jurés ont adressé plusieurs questions au président du Tribunal, le juge Gerald Ryan, afin d'obtenir des précisions. Les sept hommes et cinq femmes qui ont devant eux des boîtes remplies de documents comptables n'ont pas la tâche facile. Certains d'entre-eux aimeraient bien avoir suivi un cours de comptabilité pour mieux comprendre les colonnes de chiffres de toutes sortes. Heureusement le juge Ryan se montre très compréhensif et essaie de les aider dans la mesure du possible.

PROCÈS DUBOIS-DUBEAU

Un nouveau délateur: Claude Grenier

La Couronne a l'intention de présenter un nouveau témoin-délateur au procès des Dubois-Dubeau qui a débuté lundi. Il s'agit d'un certain Claude Grenier qui est actuellement détenu à Parthenais.

A la liste connue des Donald Lavoie, Claude Jodoin, ex-chroniqueur judiciaire, et Paul Pomerleau s'ajoute ce nouveau nom. Cette révélation a été faite aux avocats de la défense à qui l'on a remis la liste des témoins.

Pour l'instant, les 12 jurés qui vivent en réclusion depuis trois jours, écoutent le policier Léo-Gagnon qui était responsable de l'enquête sur le meurtre de Jacques McSween en 1974. Déjà plusieurs photographies ainsi que des armes à feu ont été produits comme pièces à conviction. Il s'agit de la preuve technique.

Les jurés semblent s'habituer pour le moment à leur nouvelle vie. Aucune demande spéciale n'a été formulée. Ils auront congé durant tout le week-end.

Une nomination chez les évêques

Au cours de leur dernière réunion plénière, qui a eu lieu à Montréal, les évêques du Québec se sont choisis un nouveau secrétaire général en la personne de M. Michel Buron, prêtre du diocèse de Montréal, qui succédera le 16 mai prochain à Mme Gisèle Turcot, religieuse de la Congrégation Notre-Dame du Bon-Consent de Montréal, rappelée au service de sa communauté religieuse après son mandat de trois ans. Au moment de sa nomination, M. Buron, qui fut aumônier à l'Université de Montréal de 1961 à 1972 et membre de la Direction de l'enseignement catholique du ministère de l'Éducation du Québec de 1973 à 1982, était adjoint au secrétaire général de l'Assemblée des évêques du Québec pour l'éducation.

club de golf de la Rive Sud Inc.

OUVRE LE JEUDI 21 AVRIL

TERRAIN DE PRATIQUE OUVRE LE SAMÉDI 16 AVRIL

- BIENVENUE À TOUS
- EXCELLENTE CUISINE
- \$13.00 DU LUNDI AU JEUDI
- HEURES DE DÉPARTS: 653-6360
- \$14.50 LE VENDREDI
- \$16.00 LES WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS
- TOURNOIS: 653-2471

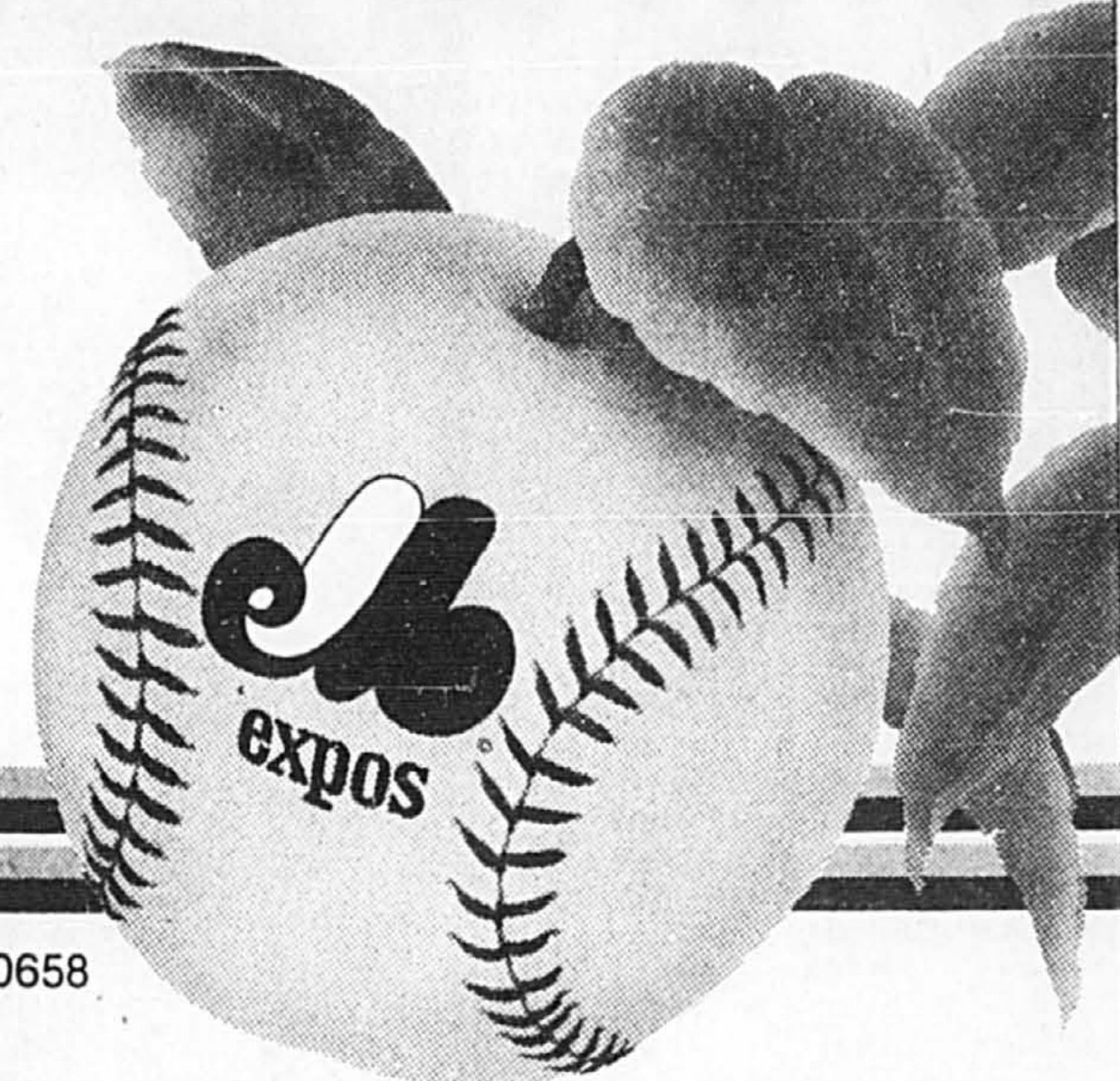
Club de golf de la Rive Sud Inc.
415, BELLA VISTA
ST-BASILE-LE-GRAND

Voir les Expos au Stade...

La tentation de l'été!

Procurez-vous vos billets:

- 1) le service **EXPOS-TEL***
253-0700
- 2) les comptoirs **TICKETRON**
- 3) la billetterie du **Stade olympique**



*hors de Montréal, sans frais, 1-800-361-0658
heures d'ouverture:
du lundi au samedi 9h00 à 21h00

L'ordinateur personnel XT IBM. Élevez-vous à la puissance XT.



Que propose ce nouveau modèle de l'ordinateur personnel?

Ce qui compte le plus quand on traite de gros volumes de données: une puissance accrue. L'ordinateur personnel XT vous offre un moyen sûr d'accroître la productivité de votre entreprise: une unité de disque fixe de 10 millions de caractères. Fixe? Pourquoi? Pour vous permettre de stocker en mémoire une grande quantité de données-chiffres, noms, numéros - sans avoir à manipuler des dizaines de disquettes (capacité totale: 5 000 pages ou 100 000 noms et adresses).

Mais ce n'est pas le seul avantage de ce nouveau modèle. IBM y a également incorporé la fiabilité et la qualité qui sont sa marque depuis plus de 30 ans. De plus, l'ordinateur personnel XT vous offre un rapport rendement-prix jamais vu et une remarquable compatibilité avec le premier ordinateur

personnel d'IBM, tant pour le logiciel que pour le matériel. Avec l'ordinateur personnel XT, vous achetez un surcroît de productivité pour toutes vos applications générant beaucoup de données.

L'ordinateur personnel XT - un outil des temps modernes pour les gens d'affaires de l'avenir. Pour obtenir la liste des distributeurs de votre région, téléphonez sans frais au:

1-800-268-7793. **IBM***

COMPAREZ!	
L'ordinateur personnel	L'ordinateur personnel XT
IBM	IBM
SYSTÈME DE BASE:	SYSTÈME DE BASE:
Mémoire d'utilisateur 64 Ko avec possibilité d'extension à 640 Ko	Mémoire d'utilisateur 128 Ko avec possibilité d'extension à 640 Ko
Mémoire auxiliaire Deux unités de disquettes de 13,34 cm (5 1/4 po) [160 180 Ko ou 320 360 Ko] offertes en option.	Mémoire auxiliaire Une unité de disque fixe de 10 Mo et une unité de disquette de 13,34 cm (5 1/4 po) [360 Ko]
Nouvel écran couleur IBM offert en option.	
On peut ajouter une unité d'extension à chacun des deux processeurs à 16 bits (8088). On dispose ainsi de 6 fentes supplémentaires. L'unité d'extension de l'ordinateur personnel IBM peut recevoir deux unités de disques fixes de 10 Mo; celle du modèle XT peut recevoir une unité pour un total de 20 Mo.	

Passez chez un distributeur près de chez vous pour voir la gamme d'ordinateurs personnels IBM et tester le nouvel écran couleur IBM.

Centre de produits IBM
1, Place Ville-Marie, Galerie des boutiques
Montréal (Québec) H3B 3Y1. (514) 874-8031.

Computerland
4160, rue Sainte-Catherine ouest
Montréal (Québec) H3Z 2Y5. (514) 933-4208.

Computerland
888, rue Saint-Jean
Québec (Québec) G1R 5H6. (418) 524-5265.

Compucentre
Galene des boutiques, Place Bonaventure
Montréal (Québec) H5A 1G1. (514) 866-6292.

Parmic Corporation
1010, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec) H3A 2R7. (514) 287-9313.

Futur Byte
1178, square Phillips, bureau 104
Montréal (Québec) H3B 3C8. (514) 861-1236.

*Marque déposée d'International Business Machines Corp. IBM Canada Ltd. compagnie affiliée, est un usager inscrit.

Reagan tente de minimiser le désaccord avec l'épiscopat sur les armes nucléaires

d'après AFP, AP et Reuter

■ Après avoir vainement tenté, pendant deux ans, d'assouplir la position des évêques catholiques américains sur la course aux armements, le président Ronald Reagan s'est efforcé hier, au lendemain de l'adoption finale de la lettre pastorale « Le défi de la paix », de minimiser sa défaite en affirmant que « tous deux, nous faisons la même chose, nous recherchons la paix ».

Le texte de 45.000 mots, adopté à 233 voix contre neuf à l'issue d'un scrutin secret mardi à Chicago et qui servira de base d'enseignement pour les 51 millions de catholiques américains, se prononce notamment contre le recours, en premier, à l'arme nucléaire, s'interroge sur la « justification morale » d'un tel recours même en guise de représailles, et réclame l'arrêt des essais, de la production et du déploiement des armes nucléaires.

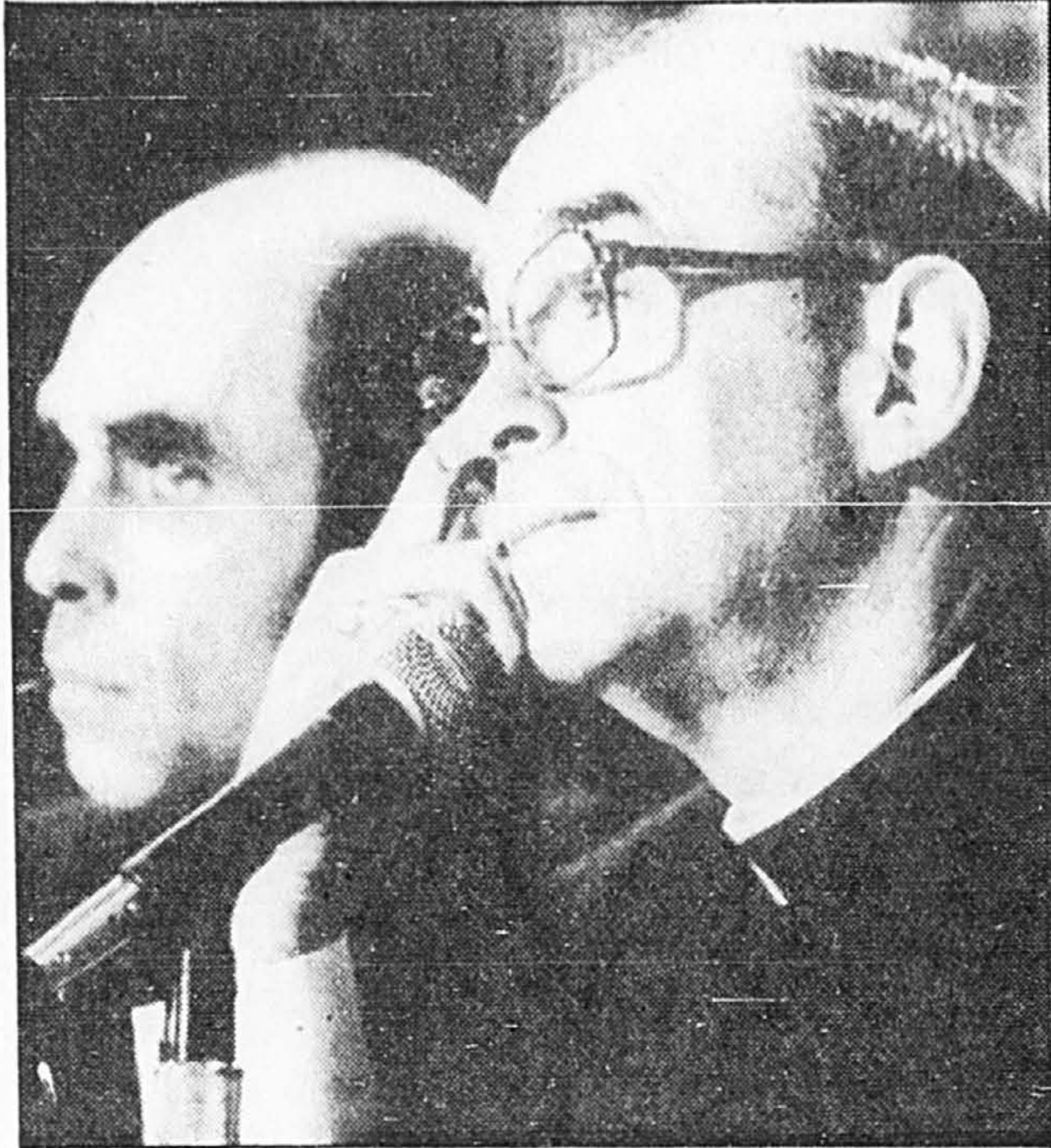
Il demande en outre que l'usage de l'arme atomique, directement ou indirectement, contre les populations civiles soit banni.

L'administration Reagan avait fait pression pour que le mot « arrêt », synonyme de « gel », soit remplacé par « réduction » ou « ralentissement » et elle avait reproché aux prélats catholiques de critiquer trop ouvertement la position américaine sur les armements nucléaires et de ne pas mentionner assez clairement que les Soviétiques se livrent eux aussi à la course aux armements nucléaires.

S'entretenant hier avec six journalistes accrédités à la Maison blanche, Reagan, prenant soin de ne pas entamer une polémique avec la hiérarchie catholique à l'approche des présidentielles de 1984 ou la question nucléaire risque d'occuper une place importante, a estimé qu'« il ne faut pas accorder trop d'attention au langage du document », mais qu'il faut souligner plutôt « l'objectif de paix que nous recherchons tous ».

Au même moment toutefois, le secrétariat d'Etat critiquait vivement l'appel des évêques en affirmant qu'il « nuira aux perspectives de parvenir aux importantes réductions recherchées dans le cadre des négociations de Genève » tant sur les euromissiles que sur les armes stratégiques.

Tout en estimant que « la recherche d'un équilibre militaire stable à un niveau nucléaire moins élevé devrait avoir la priorité », la déclaration écrite du se-



Le cardinal Joseph Bernardin, archevêque de Chicago, et un autre prélat suivent le débat de l'épiscopat américain sur les armes nucléaires. téléphoto PA

crétariat d'Etat se félicite cependant du fait que la lettre pastorale ait reconnu « la nécessité de la dissuasion nucléaire ».

En fait, le document des évêques admet que la possession d'armements nucléaires est « moralement acceptable » si elle est basée sur la dissuasion et si elle n'est pas considérée comme une fin en soi mais comme « un premier pas vers un désarmement progressif ».

Plus précisément, d'ailleurs, les évêques appellent à « des accords immédiats, bilatéraux et vérifiables afin d'arrêter les essais, la production et le déploiement de nouveaux systèmes d'armes nucléaires ».

Cette lettre pastorale, considérée comme un défi lancé à l'administration Reagan, place désormais les 51 millions de catholiques américains au premier rang du mouvement pacifiste, à un moment où la thèse d'un gel négocié des armements nucléaires prend de l'ampleur aux États-Unis.

Un projet de « gel négocié et vérifiable » est actuellement débattu au Congrès et le président Reagan, dans le même entretien, y a renouvelé hier son opposition.

« Cette proposition, a-t-il réaffirmé, n'offre aucune incitation à la réduction des armements de l'URSS, qui dispose d'une supériorité marginale ».

L'Ouest juge encourageante la proposition soviétique

«Un pas dans la bonne direction»

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

■ Le président Ronald Reagan a qualifié hier de « positive » et d'« encourageante » la proposition soviétique de négocier la réduction des arsenaux nucléaires en Europe sur la base du nombre d'ogives et non sur celle du nombre de missiles.

C'est la première fois depuis son arrivée au pouvoir que le chef de la Maison blanche se garde d'écarter automatiquement comme de la propagande une proposition du Kremlin dans le dossier des euromissiles.

Lors d'un entretien avec six journalistes accrédités, Reagan a même indiqué qu'il « examinera sérieusement » la proposition soviétique et qu'il l'évoquera avec le négociateur américain Paul Nitze avant le retour de celui-ci à Genève pour la reprise des négociations le 17 mai.

Il a ajouté cependant que la présomption d'une manœuvre de propagande demeurait « jusqu'à ce que nous puissions négocier face à face les détails de cette proposition ».

Les milieux européens de l'OTAN ont également bien accueilli la proposition soviétique, mais tout en partageant la prudence du secrétaire américain à la Défense Caspar Weinberger face à la volonté réitérée du Kremlin de lier le débat au

potentiel nucléaire français et britannique.

« C'est sûr qu'en comptant les charges nucléaires plutôt que les lanceurs, les Soviétiques parlent désormais le même langage que les Américains, mais l'offre soviétique signale-t-elle enfin la volonté de négocier sérieusement ou ne constitue-t-elle qu'une nouvelle tactique en vue de bloquer l'éventuel déploiement des 572 euromissiles de l'OTAN? », se demande-t-on dans les milieux de l'OTAN, à Bruxelles.

La proposition soviétique a été faite par le secrétaire-général du Parti communiste Youri Andropov en recevant, mardi, son homologue est-allemand Erich Honecker, et le commentateur le plus favorable est venu hier du chancelier ouest-allemand Helmut Kohl qui a « salué » la nouvelle offre, en soulignant que celle-ci prouvait que « Moscou n'a pas encore dit son dernier mot » et qu'« il faut mettre à profit toutes les possibilités lors de la reprise des négociations, le 17 mai à Genève, pour aboutir à une réduction substantielle des euromissiles ».

L'OTAN, qui estime à 200 le nombre de missiles à triple ogives SS-20 soviétiques braqués sur l'Europe de l'Ouest (600 ogives), entend déployer 572 missiles à ogive unique Pershing-2 et

Cruise à compter de décembre prochain si les négociations échouent.

L'URSS, qui insiste sur l'inclusion de la force de frappe nucléaire française et britannique dans le calcul de l'équilibre nucléaire en Europe, avait, dans un premier temps, offert de ramener le nombre de ses SS-20 à 165. Depuis, toutefois, Andropov a indiqué que les missiles français et britanniques « représentent plus de 400 ogives », ce qui voudrait dire que l'URSS serait prête à ramener à 134 (à triple ogives) le nombre de ses propre euromissiles.

Les experts occidentaux contestent les chiffres avancés par Andropov et affirment que les arsenaux français et britannique ne représentent que 290 têtes nucléaires.

C'est ce qui fait dire à Caspar Weinberger que l'insistance sur la force de frappe franco-britannique est « l'une des façons de faire aboutir les négociations de Genève à une impasse ».

Mais la Belgique, la Norvège et la Grande-Bretagne ont également accueilli la proposition Andropov comme « un pas dans la bonne direction ». Quant au Japon, qui serait visé par un éventuel « déplacement » de missiles soviétiques « excédentaires » d'Europe vers l'Asie, il ne voit « aucun changement notable » dans la position soviétique.

“JVC”... haute fidélité à bas prix abordable Simpsons!



Prix Simpsons
\$599

1. CHAÎNE STÉRÉO "JVC" comprenant:
Récepteur numérique de haute précision
• Syntonisation numérique avec synthétiseur à quartz PLL; 12 postes pré-régulés: 6 AM, 6 FM
• 30 watts par canal avec DHT n'excédant pas 0.03%
Table tournante, entraînement par courroie
• Léger bras de tonalité offrant haute précision de lecture
• Retour, arrêt automatique
Haut-parleurs 3 sens
• 30 cm pour notes graves, 12 cm pour notes moyennes, 6 cm pour notes aiguës.
• Réponse de fréquence de 35 - 20.000 Hz
• Capacité de puissance 60 W (RMS).
Modèles SR-K20/L-A10/SK-303.

\$219 Prix Simpsons

2. MAGNÉTOCASSETTE "JVC" DE CONCEPTION AVANCÉE.
• Mécanisme de contrôle «logic» pour fonctionnement efficace
• Tête de lecture précise «Metaperm» pour utilisation de cassettes bande métal
• Dispositif «ANRS»/«Dolby-B» offrant une amélioration du rapport signal/bruit de l'ordre de 10 dB.
• Fonctions reprises/éperage
Modèle KD-D20.
Rayon 395, appareils de divertissement, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

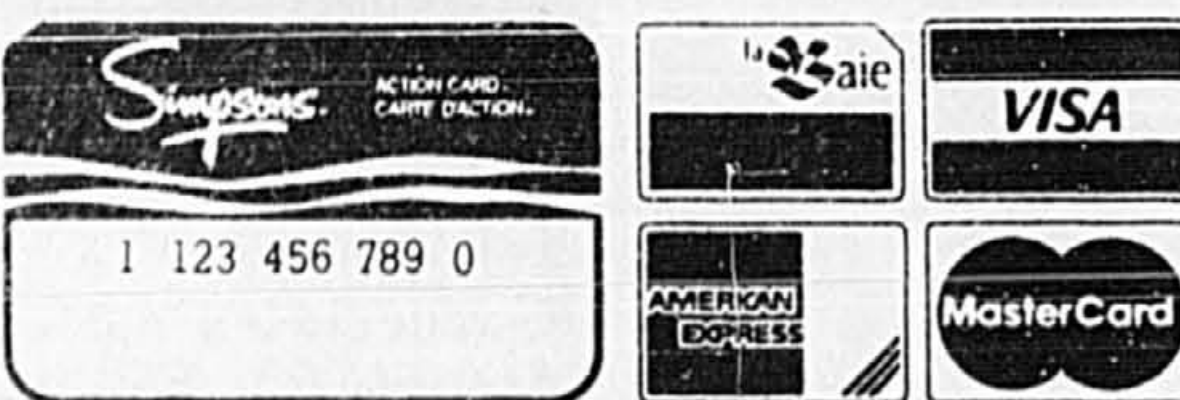
Venez... ou COMPOSEZ 842-7221



À ne pas manquer!

Venez rencontrer Miss Univers 1982, la Canadienne Karen Baldwin, chez Simpsons, centre-ville, au rez-de-chaussée.

Elle signera des photos-souvenirs le vendredi 6 mai, entre 16h30 et 17h30.



DÉPÊCHES

ITALIE: Le président Sandro Pertini a annoncé hier soir la dissolution du Parlement, ouvrant la voie à des élections législatives anticipées pour le mois prochain. La date exacte n'a pas été immédiatement annoncée. C'est la 4^e législature consécutive interrompue de manière anticipée en 10 ans. En 1979, les démocrates-chrétiens avaient remporté 38 p. cent des voix, les communistes 30 p. cent et les socialistes 10 p. cent.

NICARAGUA: Qualifiant le régime sandiniste de « gouvernement du fusil », le président Reagan a déclaré hier que l'éventuelle interdiction par le Congrès de toute aide secrète américaine aux rebelles nicaraguayens poserait « un danger sérieux précédent ». Il s'est juré de combattre tout projet de ce genre, en demandant: « D'où vient la légitimité du pouvoir sandiniste quant le peuple du Nicaragua réclame le droit d'élire son gouvernement? ».

POLOGNE: Une cinquantaine de civils armés de matraques de la milice se sont livrés hier à une véritable attaque de commando contre le couvent des Soeurs franciscaines à Varsovie, où siège le Comité du primat d'aide aux victimes de la répression. Des religieuses ont été brutalisées, des personnes blessées et les meubles saccagés. Quatre jeunes gens enlevés de force étaient retrouvés plus tard, sur une route, roués de coups.

FRANCE-CHINE: Les entretiens d'hier entre le président François Mitterrand et le premier ministre Zhao Ziyang ont abouti à des résultats partagés: Pékin achètera quatre réacteurs nucléaires français mais renonce à acquérir des chasseurs-bombardiers Mirage-2000, jugés « trop chers ». D'autre part, Zhao a reconnu à la France un rôle dans le règlement de la question du Cambodge, notamment par le biais de ses liens avec le Vietnam.

CAMBODGE: Les journalistes étrangers, venus assister au départ d'un millier de soldats vietnamiens du Cambodge, ont appris de sources sûres à Phnom Penh que les maquisards khmers opèrent jusque dans la capitale ainsi que dans les principales villes de province. Malgré les démentis officiels, il semble entre autres que deux attentats à la bombe aient fait une quinzaine de morts à Phnom Penh à la mi-avril.

PAYS BASQUE: Un commando appartenant, selon toute vraisemblance, à l'organisation séparatiste ETA a abattu hier deux policiers espagnols et l'épouse de l'un d'eux, enceinte, dans un garage de Bilbao. Le corps ligoté de Julio Segarra Blanco a été retrouvé à quelques mètres de ceux de Pedro Barquero Gonzalez et de son épouse, Maria Lourdes. Cela porte à 15 le nombre d'assassinats politiques depuis le début de l'année en Espagne.

KOHL: En annonçant hier qu'il se rendrait le 4 juillet à Moscou, le chancelier ouest-allemand s'est prononcé pour des relations de bon voisinage avec l'URSS mais « à condition que le Kremlin ne mène pas simultanément la lutte des classes révolutionnaire contre le monde libre ». Le discours de politique générale d'Helmut Kohl au Bundestag a été perturbé par les « Verts » qui l'accusaient de « soutenir les États-Unis contre le Nicaragua ».

SOUS-MARIN: Après la Norvège, c'était hier au tour de la Suède de reprendre la chasse aux sous-marins. La surveillance côtière ayant repéré le périscope d'un sous-marin de poche à cinq kms de Sundsvall, sur la côte est, la marine suédoise a fait exploser deux mines télécommandées. Aucun résultat n'a été enregistré en surface, mais la marine suédoise est convaincue que l'intrus est toujours dans le secteur.

SAUT PÉRILLEUX: Un passager de l'Ilyouchine-62 tchécoslovaque reliant La Havane à Prague s'est jeté au sol hier soir lors de l'escale technique de l'appareil à l'aéroport de Paris-Orly et, blessé, il a aussitôt demandé aux policiers accourus sur place l'asile politique en France. Le pilote a exigé qu'il soit remis à bord mais la requête a été refusée et le transfuge à la jambe fracturée a été hospitalisé.

ARGENTINE: L'indignation internationale soulevée par le rapport de la junte sur les disparus menace d'ébranler les structures mêmes du régime militaire, déjà en butte au tollé de l'opinion publique nationale. La condamnation officielle de « l'ingérence étrangère » après les protestations de Paris, Madrid, Rome, du Vatican et de l'ONU, n'a pas suffi à apaiser le climat et les observateurs estiment que le rapport officiel, qui se voulait un « point final », a en fait rouvert le douloureux dossier.

L'Iran dissout le parti communiste et expulse 18 diplomates soviétiques

TEHERAN (Reuter, AFP) — Les autorités iraniennes ont dissous hier le parti communiste Toudeh, accusé d'espionnage au profit de l'URSS, et décidé d'expulser dans les 48 heures, 18 diplomates soviétiques, a annoncé l'agence iranienne IRNA. Le ministre iranien des Affaires étrangères a signifié cette dernière décision à l'ambassadeur soviétique dans la capitale iranienne.

Les diplomates faisant l'objet de la mesure d'expulsion sont accusés d'ingérences dans les affaires intérieures iraniennes en ayant pris contact avec «des agents traîtres et mercenaires» et tiré profit de ceux-ci.

Les diplomates touchés par cette mesure comprennent trois conseillers, quatre premiers secrétaires, un deuxième secrétaire, deux troisièmes secrétaires et quatre attachés, dont deux colonels et un commandant. Le consul soviétique à Ispahan figure également parmi les personnes expulsées.

Le parti communiste iranien était le dernier survivant des organisations de gauche qui s'étaient unies aux militants islamiques pour renverser le régime du chah lors

de la révolution de 1979. Après s'être engagées dans l'opposition armée contre les dirigeants islamiques au pouvoir, les autres organisations avaient été éliminées lors de la campagne de répression déclenchée en 1980 et 1981 à leur encontre.

Le procureur général révolutionnaire, M. Hussein Moussavi Tabrizi, a annoncé la dissolution du parti Toudeh, fondé il y a 40 ans, et a donné l'ordre à tous ses membres et partisans qui ne se trouveraient pas déjà sous les verrous de se présenter aux autorités dans un délai d'une semaine à compter de samedi, ou à compter du 15 mai pour ceux qui se trouvent en province.

La dissolution fait suite à la confession télévisée de sept des dirigeants du parti arrêtés en février avec une soixantaine de membres du comité central et autres responsables.

Les sept dirigeants ont avoué avoir transmis des informations militaires et politiques à l'URSS et avoir déclaré que le marxisme n'avait plus sa place dans une république islamique. Le gouvernement iranien précise qu'à la suite de ces aveux, les gardiens de la révolution ont procédé à une seconde vague d'arrestations il y a quelques jours. Le nombre et l'identité des personnes arrêtées à cette occasion n'a pas été révélé.

Les charges retenues par le parquet contre le parti communiste sont: espionnage au profit des étrangers, vol et recel d'armements pour s'opposer à la république islamique, liens avec les groupuscules en lutte contre Dieu, troubles dans les usines et les centres de production, infiltrations dans les organisations révolutionnaires, les forces armées et les forces de l'ordre.

Shultz soumet à Israël les dernières propositions du Liban

d'après Reuter, AFP, PA

Poursuivant sa navette, le secrétaire d'État américain George Shultz est retourné hier à Jérusalem après des conversations intensives avec les dirigeants libanais à Beyrouth. Le chef de la diplomatie américaine a indiqué que les négociations pour le retrait des troupes israéliennes du Liban tirent à leur fin et que tout dépend désormais de la réaction israélienne aux propositions que le Liban lui a communiquées.

Le premier ministre Menahem Begin a annoncé de son côté qu'il convoquerait une réunion extraordinaire du cabinet israélien très bientôt pour examiner le projet d'accord ramené de Beyrouth par M. Shultz. Après un nouvel entretien avec le secrétaire d'État, M. Begin a dit que son gouvernement allait devoir prendre très bientôt des décisions «très importantes», ajoutant qu'il «nous reste des choses très importantes à décider, sur lesquelles aucun accord n'est encore intervenu».

Un fonctionnaire israélien, proche de la présidence du conseil, a indiqué que le gouvernement israélien donnera sa réponse définitive aux dernières propositions libanaises «vendredi ou au plus tard dimanche». Il a aussi indiqué que la réunion extraordinaire du cabinet se tiendrait vraisemblablement demain, à moins qu'elle ne coïncide dimanche avec la réunion hebdomadaire du cabinet.

Avant de quitter Beyrouth, M. Shultz avait annoncé qu'il doit se rendre à Damas samedi, alors qu'il sera reçu par le président syrien Hafez Al Assad.

Après une nouvelle série de discussions intensives d'une dizaine d'heures avec les dirigeants libanais, M. Shultz a déclaré que «nous avons maintenant une position libanaise explicite, claire et sérieuse. Nous allons la présenter au gouvernement israélien et nous verrons quelle sera la suite. Je pense qu'il est extrêmement désirable de conclure

aussi rapidement que possible».

Les responsables libanais se sont également montrés prudents sur la proximité d'un accord, soulignant toutefois que des progrès importants ont été réalisés et que le projet d'accord, tel qu'ils l'ont accepté, préserve «la souveraineté et l'intégrité» du Liban.

Le ministre des Af-

aires étrangères Elie Salem a souligné l'importance que le Liban attache au maintien de ses relations avec le monde arabe, notamment avec la Syrie. «Nous sommes convaincus que ce qui est dans l'intérêt supérieur du Liban sera appuyé par la Syrie», a-t-il dit.

Tant du côté américain que du côté libanais, on a indiqué que l'attitude de la Syrie

pourrait être déterminante pour la conclusion d'un accord avec Israël. Celui-ci exige le départ des Syriens du territoire libanais pour retirer ses troupes.

Un porte-parole militaire israélien a par ailleurs annoncé que neuf soldats israéliens ont été blessés hier au Liban par des explosions, au cours de deux attentats séparés.

LE PARCOURS DE GOLF "SEIGNIORY" VOUS LE CONNAISSEZ?



70\$*
FORFAIT DIMANCHE-LUNDI: comprend 2 journées de golf, dîner et hébergement le dimanche, petit déjeuner le lundi.

140\$*
FORFAIT DIMANCHE À MARDI: comprend 3 journées de golf, dîner et hébergement le dimanche et le lundi, petit déjeuner le lundi et le mardi.

*par personne, deux personnes par chambre.

Pour une partie de golf inoubliable, venez jouer sur le terrain du Club Seignior au Château Montebello. Ses 18 trous sont répartis parmi des collines boisées, ce qui donne une particularité propre à chaque trou et représente un défi intéressant.

Pour sa part, le Château, construit en bois rond, vous réserve une chambre confortable ainsi que des repas dignes de son nom. Vous pouvez également vous baigner dans nos piscines, jouer au tennis, faire de l'équitation ou aller danser. Notre tarif spécial de début de semaine est alléchant. Réservez en composant sans frais 1-800-268-9420 ou adressez-vous à votre agent de voyages.

Le Château Montebello

Montebello (Québec) JOY 1L0 Tél.: (819) 423-6341

À moins de 130 kilomètres de Montréal ou 65 kilomètres d'Ottawa.

Des amis... bien placés.

CP Hôtels

CP et sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée.

Syntonisez «Lloyd's» et Simpsons pour ces achats divertissants!

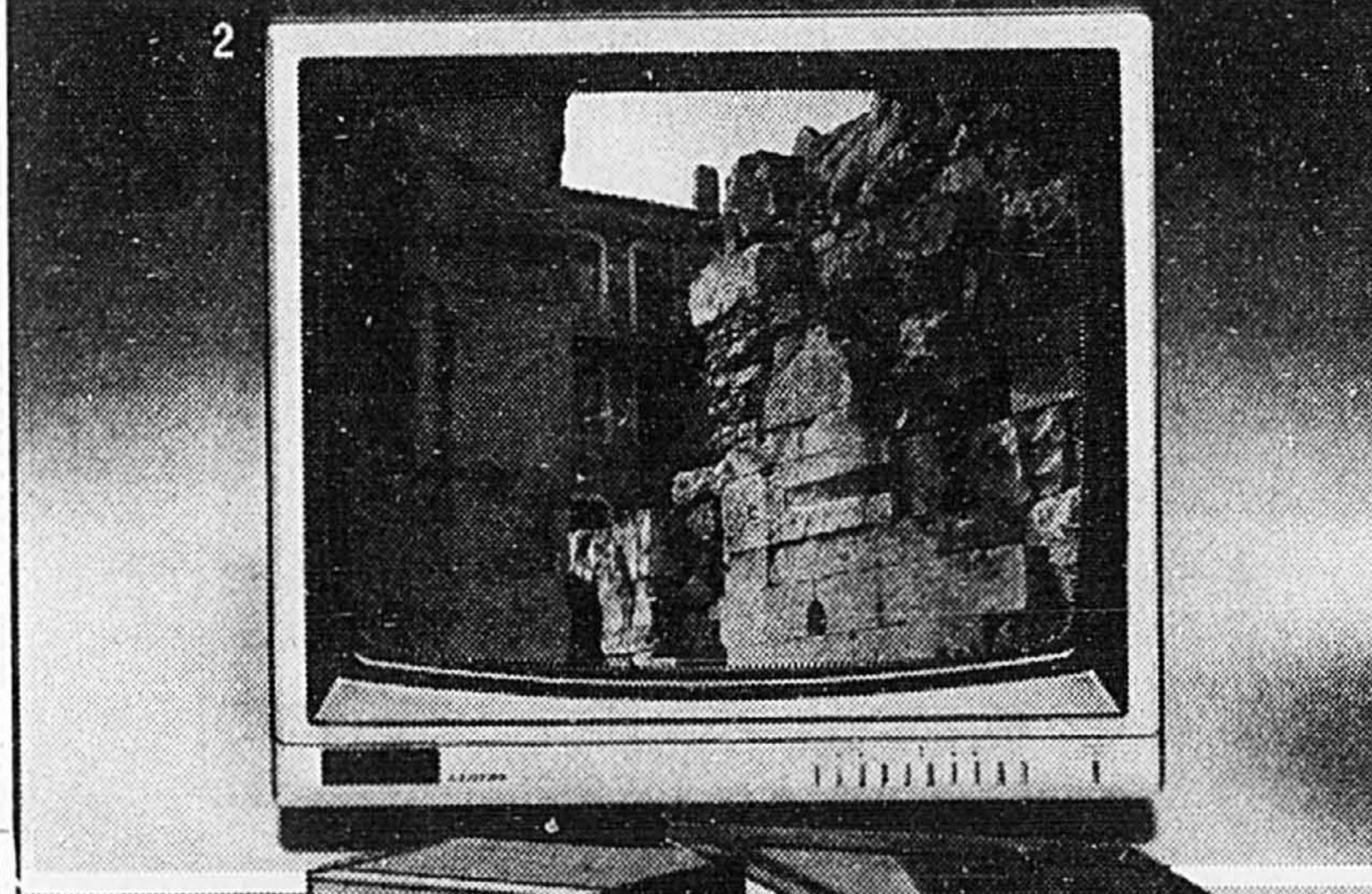


\$499 Prix Simpsons
1. TÉLÉ-COULEUR 33 CM (14"). Syntonisation numérique, télécommande. Identique à 1 mais avec haut-parleur 8 cm (3"). Coffret aspect bois. 36 x 45 x 37 cm. Modèle L350.

69995 Prix Simpsons
2. TÉLÉ-COULEUR 48 CM (20") «LLOYD'S» AVEC TÉLÉCOMMANDE. Syntonisation numérique. Peut capter jusqu'à 105 canaux (où offerts), (câblesélecteur non requis). Télécommande infrarouge. Bouton unique pour couleur, syntonisation de précision automatique. Haut-parleur 9 cm (3 1/2"). 44 x 51 x 47 cm. Modèle L552.

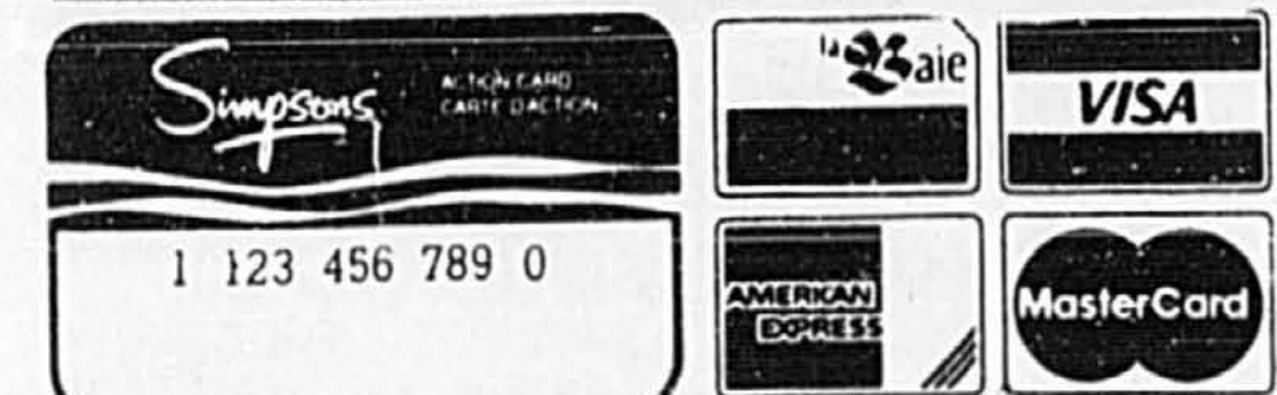
\$299 Prix Simpsons
3. CHAÎNE STÉRÉO COMPACTE «LLOYD'S» AVEC MINUTERIE. Récepteur: AM/FM-FM stéréo, avec égaliseur 5 bandes, indicateurs DEL. Magnétocassette: sélecteur pour normal/Fe-Cr. Joueur-cartouche 8 pistes: sélecteur auto/manuel. Table tournante en retrait, semi-automatique. Minuterie audio. Haut-parleurs 16 cm (6"). Encintes: 34 x 23 x 19 cm. Unité: 29 x 40 x 44 cm. Modèle RB77/WPO23.
Toutes dimensions approximatives
Rayon 395, appareils de divertissement, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou
COMPOSEZ 842-7221



Un cadeau Simpsons... toujours apprécié!
LE DIMANCHE 8 MAI.

Simpsons MD

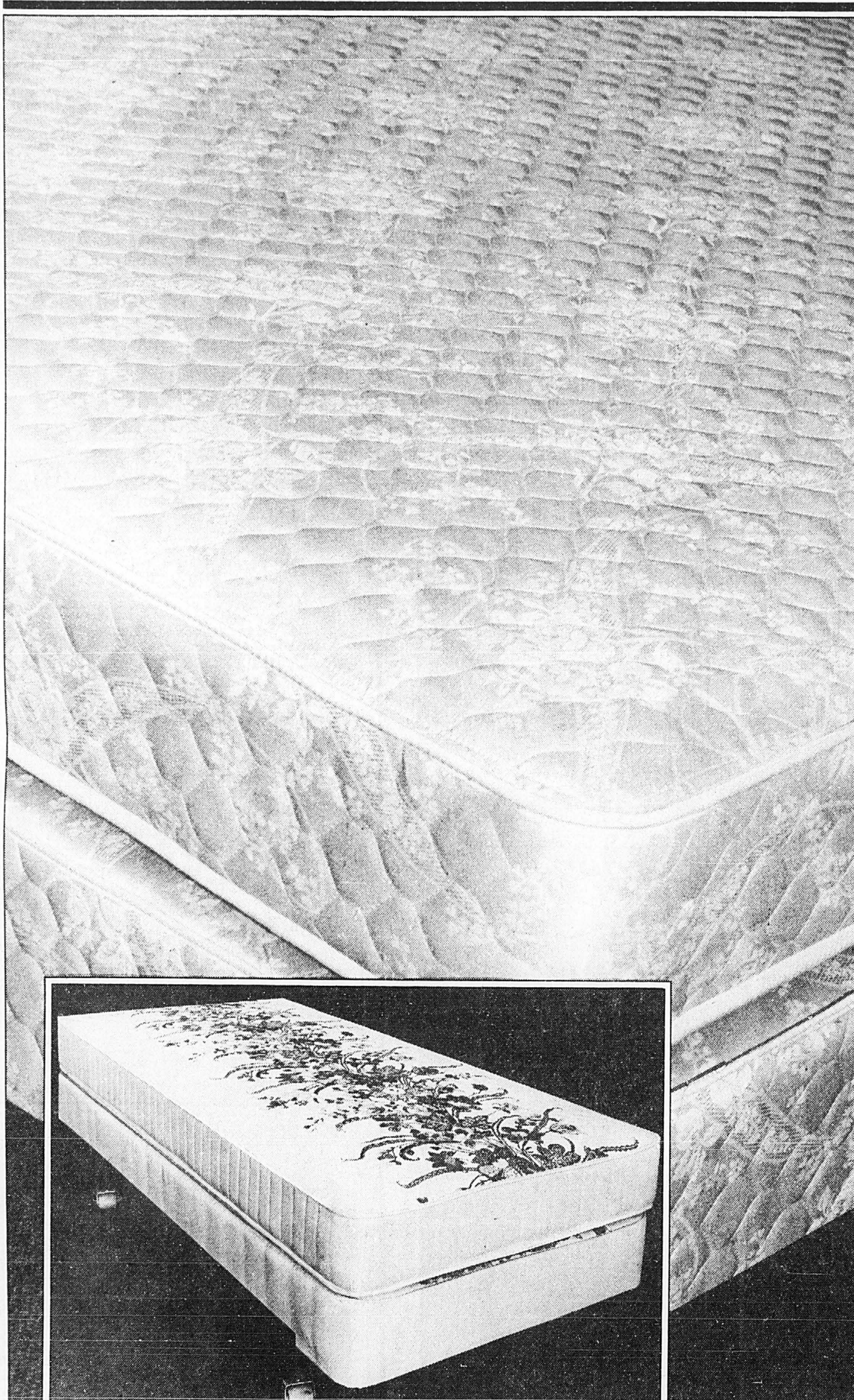


1 23 456 789 0

ALIX TOYOTA
Les camions Toyota, c'est notre affaire.
6807, AV. DE LORIMIER
376-9191

'Baisers'
Pour cette femme exceptionnelle, un cadeau très spécial Mappins. Quinze diamants brillants épellent 'Amour et baisers'. La monture est en or 14 K et le prix n'est que 350 \$. Et c'est la façon Mappins d'exprimer valeur.
Agrandi pour montrer les détails.
JOAILLIERS Mappins
Le magasin du bon goût.
• 3131 Côte-Vertu (Place Vertu) • Carrefour de l'Estrie
• 1000 ouest, rue Sainte-Catherine • Galeries Chagnon

Vous ferez de beaux rêves sachant que vous avez fait une bonne affaire en achetant un «Sealy»!



Tous les matelas «Sealy» contiennent 325 ressorts lovés de calibre 13 et ressorts «Flexolators».

Rabais 20%

«Royale» «Posturepedic» support ferme

1. Dessus mousse ¼" avec coussinet sisal. Recouvrement damassé surpiqué à mousse ½".

vente, ch. **\$264** (\$330)
Format jumeau. Matelas no 72649
OU sommier no 72648.

vente, ch. **\$304** (\$380)
Format double. Matelas no 72657
OU sommier no 72658.

vente, ens. **\$704** (\$880)
Format Queen. Matelas no 68044
ET sommier no 68047.

Rabais 20%

«Premier» «Posturepedic» support très ferme

1A. Avec coussinet sisal et feutre blanc. Dessus à mousse ¼". Recouvrement damassé surpiqué au «Dacron» polyester et mousse ¾".

vente, ch. **\$280** (\$350)
Format jumeau. Matelas no 72690
OU sommier no 72691.

vente, ch. **\$320** (\$400)
Format double. Matelas no 72681
OU sommier no 72682.

vente, ens. **\$744** (\$930)
Format Queen. Matelas no 68119
ET sommier no 68120.

Prix spécial

«Prestige» «Posturepedic», support moelleux

1B. Feutre blanc, dessus mousse ¾" et isolant «Tyvar» 2 oz. Le tout surpiqué à mousse très moelleuse 1" et mousse ½" standard. Recouvrement damassé.

\$304 Prix Simpsons, ch.
Format jumeau. Matelas no 70065
OU sommier no 70067.

\$344 Prix Simpsons, ch.
Format double. Matelas no 70068
OU sommier no 70069.

\$792 Prix Simpsons, ens.
Format Queen. Matelas no 68028
ET sommier no 68029.

Bas prix! Ens. continental «Glamourest» de «Sealy»

2. Ils vous sont offerts à si bas prix parce que «Sealy» interrompt la production d'ens. continental recouverts de ce tissu. L'ensemble comprend: matelas, sommier et châlit.

\$299 Prix Simpsons
Format jumeau. No 70082.

\$349 Prix Simpsons
Format double. No 70084.
Centre-ville seulement
Rayon 401, meubles, au sixième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno (sauf indication contraire).

Venez... ou
COMPOSEZ **842-7221**



«Les Tendances... maintenant en plein essor jusqu'au samedi 28 mai

Superbe cahier de 16 pages rempli de bons achats... porcelaine, cristal... enfin tout pour une belle table et la joie de vos invités.

Simpsons^{MD}



Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h
Samedi 9h à 17h

COMPOSEZ: 842-7221

CENTRE-VILLE - Ste-Catherine et Metcalfe
FAIRVIEW - Pointe-Claire
GALERIES D'ANJOU - Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL - Chomedey, Laval
LES PROMENADES ST-BRUNO - St-Bruno